

Sommaire

1	Diagnostic du contexte de « La Route de l'Allier »	4
1.1	Etat des lieux	7
1.1.1	Diagnostic du territoire métropolitain	7
1.1.2	Diagnostic des maisons de site	10
1.1.1	Les espaces naturels sensibles sur l'Axe Allier	28
1.2	Benchmark des axes nautiques valorisés en France	31
1.2.1	La comparaison des destinations selon les guides touristiques	31
1.2.2	Les points forts de l'activité touristique sur les rivières	32
1.2.3	Les principales infrastructures touristiques	32
1.2.4	Les classements et labels (données quantitatives)	33
1.2.5	L'itinérance par destination	33
1.2.6	La gouvernance au service du marketing	35
1.2.7	Synthèse du benchmarking	36
1.3	Bilan Atouts, Faiblesses, opportunités, menaces de la rivière Allier	37
1.4	Synthèse et principes fondateurs du concept	38
1.5	Concept et scénarii de positionnement	39
1.5.1	Les attentes des cibles de clientèles touristiques	39
1.5.2	La définition du concept « Route de l'Allier »	42
1.5.3	La définition de scénarii de positionnement	44
2	Schéma d'organisation de « La Route de l'Allier »	47
2.1	Les axes stratégiques	47
2.1.1	Axe stratégique 1 : Préservation et valorisation du milieu naturel fluvial	47
2.1.2	Axe stratégique 2 : Développer les fonctions récréatives pour la population locale	47
2.1.3	Axe stratégique 3 : Développer une image et une économie touristique compatible	47
2.1.4	Axe stratégique 4 : Organiser une gouvernance, processus animation et promotion	48
2.2	Le schéma d'organisation	48
2.3	Itinéraires sur le pôle métropolitain	51
2.4	Itinéraires cyclables par étape	52
2.5	Itinéraires canoë-kayak par étape	56
3	Les maisons de site	59
3.1	La combinaison des sites	60
3.1.1	Etat d'avancement des projets de Maisons de site	61
3.1.2	Les principes directeurs	61
3.1.3	Critères du dispositif de valorisation / Critères de structuration	63
3.2	Les pôles « structurants »	64
3.2.1	Pôle structurant 1 : Brioude l'articulation Haut Allier, plaine alluviale	64
3.2.2	Pôle structurant 2 : Le hub Cournon/ Ecopôle	64

3.2.3	Pôle structurant 3 : Pont-du-Château	64
3.2.4	Pôle structurant 4 : Vichy, tête de réseau ?	65
3.2.5	Propositions programmatiques	67
3.3	Les pôles « animations »	71
3.3.1	Pôle d'animation et de services 1 : Issoire un espace de services et d'animation.....	71
3.3.2	Pôle d'animation et de services 2 : Le hub Chadieu – Longues – Sainte Marguerite – Les Martes de Veyre	71
3.3.3	Pôle d'animation et de services 3 : de Joze – Maringues - Luzillat.....	71
3.3.4	Pôle d'animation et de services 4 : Saint-Yorre.....	71
3.3.5	St-Germain-des-Fossés – Billy.....	71
3.3.6	Les exemples d'Issoire, de Maringues et de Vichy	71
4	Définition de la gouvernance de « La Route de l'Allier »	84
4.1	Benchmark des modes de gouvernance	84
4.1.1	La Loire à vélo	85
4.1.2	La Grande Traversée du Jura (GTJ)	85
4.1.3	La Confédération Pyrénéenne	86
4.1.4	La Vallée de la Dordogne	87
4.1.5	La Grande Traversée du Massif Central.....	87
4.2	Les enjeux de gouvernance pour l'axe Allier	88
4.2.1	Les enjeux de gouvernance pour l'axe Allier	88
4.2.2	Les sept clés de réussite de la mise en réseau d'acteurs sur un projet d'envergure	89
4.3	Les scénarii de gouvernance	90
4.4	Les préconisations pour la gouvernance de la « route de l'Allier »	91
4.4.1	Gouvernance à vocation touristique – Comité d'itinéraire	91
4.4.2	Commission « Axe Allier au sein du Pôle métropolitain ».....	94
4.4.3	Création d'une structure ad hoc.....	94
5	Plan d'actions de « La Route de l'Allier ».....	96
5.1	Les besoins en fonctionnement et investissement	96
5.1.1	Dispositif de suivi / d'animation / et dynamique	96
5.2	Les types d'intervention qui nécessitent des mesures d'accompagnement	96
5.3	Une mise en œuvre concertée de la « Route de l'Allier ».....	97
5.4	Suite de l'étude	98
6	Annexes.....	99



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

4

En 2015, le Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne a fait de l'axe Allier un de ses défis prioritaires comme lien territorial, valeur identitaire et atout touristique.

This topographic map of the Massif Central region in France shows the Puy de Dôme (1464 m) and Puy de Sancy (1885 m). Key towns marked include Vichy, Clermont Ferrand, Riom, and Issoudun. The map also labels several rivers (e.g., Allier, Loire, Vienne) and surrounding mountain ranges (e.g., Monts Dore, Monts du Livradois, Monts du Cézallier).

- **Construire une stratégie de réappropriation de l'Allier** par les habitants, par les acteurs et par les collectivités dans une perspective de mise en valeur durable de ses richesses et ressources ;
- **Coordonner les projets de la voie verte Brioude/ Vichy** pour enrichir le cadre de vie et structurer une mise en tourisme des itinérances multiples, du patrimoine et des activités du Val d'Allier ;
- **Organiser une conférence annuelle du Val d'Allier** pour fédérer les acteurs et les collectivités traversées et pour préparer une nécessaire organisation de la gouvernance face à l'accroissement de leurs responsabilités.

1- Insuffler une dynamique et accompagner les initiatives

- Réappropriation de la rivière par les habitants et les collectivités,
- Mobilisation des acteurs de l'environnement, de la culture, des loisirs et du tourisme.

- Une rivière valorisante véritable trait d'union du Nord Massif Central,
- Une source de bien-être, de loisirs et d'attractivité,
- Une offre tourisme-loisirs protéiforme avec des espaces de services mutualisés.

- Priorisation des investissements sur les Maisons de sites (pôles structurants et pôles d'animation) et les étapes d'itinérance.

- Gestion, animation, observation, évaluation, marketing et politique événementielle.



MSC



FUTOURISM

La région Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans le plan national VRVV (véloroute voie verte) avec six itinéraires structurants dont l'axe Allier, pour lequel a été lancée une étude de marque de destination.



5

Le Département du Puy-de-Dôme accompagne les collectivités du département dans la réalisation de la V70 avec un objectif de voie verte.

Le Département de l'Allier a signé avec la Région un « Pacte régional pour l'Allier » dont le programme d'intervention comprend l'aménagement de la véloroute voie verte V70 en aval du Pôle métropolitain, en lien avec les projets menés par les EPCI, notamment de Moulins communauté.

En amont, le SMAT du Haut-Allier travaille avec le Département de la Haute-Loire à l'aménagement de la V70 le long du cours de l'Allier.

Le pôle métropolitain est candidat en tant que territoire d'innovation au dispositif Happi Montana porté par Macéo à l'échelle du Massif Central, pour structurer une filière de développement territorial de valorisation de l'axe Allier, à partir d'actions autour de trois thèmes à développer en synergie:

- Développement des Maisons de sites en lien avec la « Route de l'Allier » et ses acteurs socio-économiques
- Lancement de l'Observatoire de l'Allier, par le thème de la fréquentation, de ses impacts et de ses retombées
- Création d'une filière de sensibilisation et de formation à la préservation et gestion durable des grandes rivières

C'est dans ce cadre que s'est inscrite la présente étude de préfiguration d'une « Route de l'Allier » et de mise en réseau de ses Maisons de site, financée au titre de Happi Montana, tout comme celle menée parallèlement sur la faisabilité d'un Observatoire de l'Allier.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Le Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain a lancé cette étude de la Route de l'Allier avec plusieurs objectifs :

- Définition du concept pour une réappropriation respectueuse de la rivière Allier par les habitants, puis pour une mise en tourisme raisonnée valorisant le territoire et les usages,
- Repositionnement « des maisons de site » comme point d'appui pour la sensibilisation, l'animation et le développement,
- Schéma d'organisation et modèle de gouvernance.



1.1 Etat des lieux

1.1.1 Diagnostic du territoire métropolitain

Le territoire métropolitain souffre d'une absence d'image et témoigne d'une perte de la culture et de l'identité de la rivière Allier, avec notamment :

- Un début de retour à la nature depuis une dizaine d'années,
- Un positionnement complémentaire à la Chaîne des Puys entre deux Parcs naturels régionaux,
- Un faible usage de la rivière en dehors d'une fréquentation locale réduite,
- Des paysages sauvages mais méconnus, sans « grands paysages ni reliefs remarquables »,
- Le territoire est marqué par un faible intérêt de la population vis-à-vis de la rivière Allier, à la différence du Haut-Allier et du Val d'Allier Nord,
- La présence de plusieurs maisons de site aux identités variées et complémentaires (saumons et poissons migratoires, environnement, gestion écologique, batellerie, ..), mais avec une activité touristique limitée et plutôt en baisse de fréquentation,
- Des projets de nouvelles Maisons de sites en lien avec des programmes de réhabilitation de la rivière et de ses abords.

La rivière Allier est une rivière sauvage, au sens où sa morphodynamique encore assez active et le renouvellement de ses milieux qui en découle en fait un corridor écologique et un axe migratoire majeurs au niveau européen. C'est pourquoi elle fait l'objet de périmètres de protection tels que :

- ZPS : Val d'Allier - Saint-Yorre – Joze,
- Natura 2000 : Haut Val d'Allier, Val d'Allier Limagne Brivadoise, Val d'Allier Vieille Brioude Langeac, Gorges de l'Allier et ses affluents, Vallée de l'Allier Sud, Vallée de l'Allier Nord, Val d'Allier bourbonnais,
- Espaces Naturels sensibles : Etang du Pacage, Méandres de l'Allier, Bec de Dore, Boire des Carrés,
- Réserve Naturelle du Val d'Allier

Bien que n'ayant pas abouti à ce jour, des projets tels que ceux du Parc Naturel National du Val d'Allier Alluvial et du Parc Naturel Régional du Haut-Allier, confirment l'intérêt croissant suscité par les richesses naturelles de l'Allier et le caractère exceptionnel de ses milieux naturels à préserver et protéger par un développement raisonné et respectueux.

Un milieu agressé avec des signes de progression, mais des points noirs non résolus :

- Des signes d'amélioration de la qualité de l'eau,
- Une recherche active de réduction des impacts de l'agriculture intensive,
- Moins de décharges,
- Une présence problématique des gens du voyage au bord de la rivière et près de ses accès,
- Des circulations motorisées illégales,
- Des espèces végétales invasives préjudiciables aux qualités environnementales et paysagères.

On note également une faiblesse de l'offre de loisirs de pleine nature et tourisme :

- Une offre faible quantitativement d'hébergements touristiques marchands à proximité de l'axe Allier,
- Une structuration professionnelle en développement sur l'agglomération clermontoise et une baisse de l'activité associative,
- Peu de bases de loisirs sur le linéaire : Brioude, Issoire, Cournon, Pont-du-Château, Saint-Yorre et Vichy,
- Une faible implication et connaissance des milieux et activités par les enfants (scolaires et centres de loisirs),
- Une absence de loueurs de vélo à proximité de la rivière Allier,
- De nombreux itinéraires sur les berges pour la pratique du VTT,
- Des itinéraires de canoë-kayak reconnus mais avec une concentration de la fréquentation sur quelques axes : Amont de Brioude, Issoire jusqu'à Pont-du-Château, Saint-Yorre jusqu'à Vichy,
- Une baignade interdite dans la rivière sauf à Vichy et sur les sept points de baignade du Haut-Allier, dont Brioude.

Pourtant l'axe Allier présente des potentialités :

Une grande rivière Allier encore largement « sauvage » à préserver comme atout précieux en termes de valeur identitaire, de cadre de vie et de développement.

C'est une rivière magnifique navigable sur trois cent cinquante kilomètres, à valoriser en fonction de ses faciès et des compatibilités avec les milieux naturels et les usages locaux.

Des accès et des étapes possibles via la voie ferrée et les gares de Brioude, d'Issoire, de Coudes, de Vic-le-Comte, de Cournon (avec des transports urbains depuis le cœur de la métropole Clermontoise), de Vichy et de Moulins.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Des villes « pôles » en connexion avec l'Allier, telles que Langeac, Brioude, Issoire, agglomération de Clermont-Ferrand (Cournon et Pont du Château), Vichy, Moulins et Nevers (en aval de la confluence avec la Loire).

A ces atouts s'ajoute une forte implication de certains acteurs :

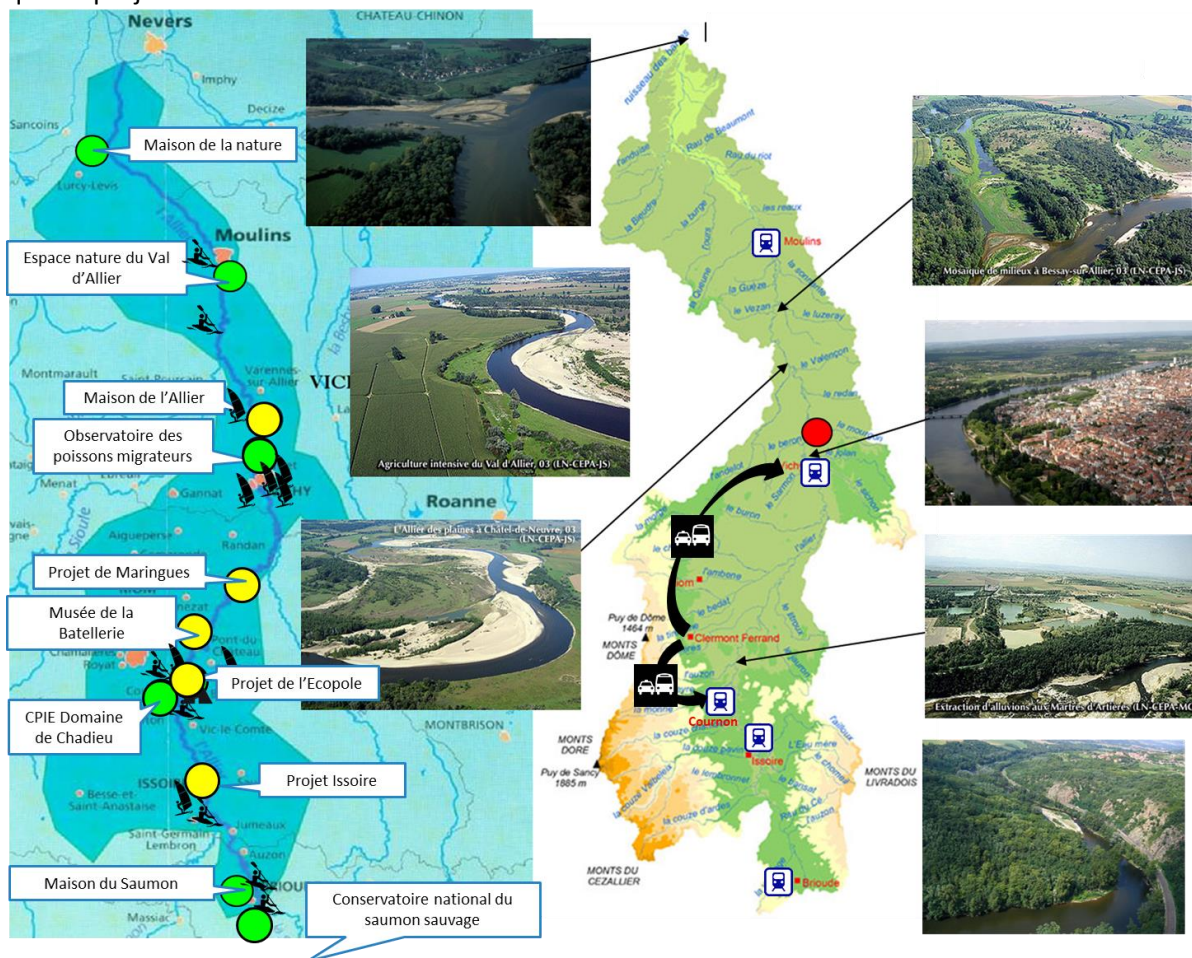
- Des associations engagées et compétentes : Conservatoire des Espaces Naturels, LPO, FRANE, Allier Sauvage, SOS Loire Vivante, Les Amis du Val d'Allier, ...
- L'Université Clermont Auvergne et ses laboratoires de recherches fortement impliqués dans la connaissance des milieux naturels et de la biodiversité de l'Allier, ainsi que sur la gestion de ses équilibres (Fédération des Recherches en Environnement),
- Des collectivités locales qui ont pris conscience de la valeur de la rivière et de ses potentialités : Schéma de développement durable de la rivière Allier (Région Auvergne 2009), Val d'Allier métropolitain, territoire de projet fédérateur (Clermont Métropole 2007), projet de valorisation de l'Allier sur le Pays du Grand Clermont, projet d'agglomération de Vichy communauté (2015),...



1.1.2 Diagnostic des maisons de site

Le territoire élargi de la « Route de l'Allier », de Langeac au Bec d'Allier, en amont de Nevers, comporte dix maisons de site existantes et quatre projets.

Le territoire d'étude de Brioude à Vichy comporte quant à lui quatre maisons de site existantes et quatre projets.



Les maisons de site existantes :

- 1- *Conservatoire national du Saumon sauvage de Chanteuges près de Langeac (43)*
- 2- Maison du saumon et de la rivière à Brioude (43)
- 3- Domaine de Chadieu à Authezat (63)
- 4- Musée de la Batellerie à Pont-du-Château (63)
- 5- Observatoire des poissons migrateurs à Vichy (03)
- 6- Espace naturel du Val d'Allier à Moulins (03)
- 7- *Maison de la batellerie au Veurdre (03)*
- 8- *Maison de la nature à Château d'Allier (03)*
- 9- *Musée de la vigne et du terroir à Livry (58)*
- 10- *Maison du parc floral à Apremont sur Allier (18)*

NB : Les maisons en italique grisé correspondent à des sites en dehors du périmètre d'études.

Les maisons de site en projet :

- 11- Site d'accueil des Vigères à Issoire (63)
- 12- Ecopôle du Val d'Allier à la Roche Noire et Pérignat-sur-Allier (63)
- 13- Site de Maringues (03)
- 14- Maison de l'Allier à Vichy (03)



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

1.1.2.1 Conservatoire national du Saumon sauvage de Chanteuges

- **Conservatoire National du Saumon Sauvage**

Salmoniculture créée en 2001 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier dans le cadre du «Plan Loire Grandeur Nature », il dispose de 7 800 m² d'installations techniques et d'un circuit de visite.

- Activités concernant le saumon :
 - Capture des géniteurs à Vichy limitée à 100 individus par an
 - Stabulation – reconditionnement des géniteurs sauvages
 - Reproduction et production des juvéniles
 - Déversement des smolts et des alevins dans différentes rivières : Alagnon, Allier, Arroux, Dore, Gartempe, Sioule.

En 2017 le conservatoire a produit 128 438 smolts et 800 000 alevins.

- **Activités concernant l'Ombre d'Auvergne :**

Activité aquacole portant sur l'Ombre et destinée aux restaurants étoilés régionaux.

Période « probatoire » de 2012 à 2018 (environ 1,5 tonnes), avec un objectif de développement par la suite.

Cette activité est l'objet de ressources propres pour le CNSS.

Développer et valoriser la pêche sportive de l'Ombre sur le Haut Allier (119 km).

- **Association Saumon Sauvage**

L'association saumon sauvage gère les actions de promotion et de communication et les visites du site.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne annuelle
Individuels adultes	1 111	1 007	1 429	1 050	621	1 273	900	865	1 145	911	999	1 028
Individuels enfants	336	390	534	454	546	532	284	253	500	348	502	425
Groupes adultes	82	22	67	55	4	466	308	55	29	0	0	99
Groupes enfants	188	151	172	162	145	133	305	180	190	137	182	177
Total	1 717	1 570	2 202	1 721	1 316	2 404	1 797	1 353	1 864	1 396	1 683	1 729

Sur une période de dix ans, le site accuse une baisse de sa fréquentation de 2%, avec une nette diminution des clientèles adultes.

Avec 5 036 entrées en 2017, le conservatoire présente un total de recettes de 8 225€ dont une subvention de la Ville de Vichy de 2 990€ pour l'animation de son Observatoire des poissons migrateurs.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

L'association gère également le domaine de Pradel à Saint-Julien-des-Chazes avec notamment l'accueil d'étudiants étrangers, soit une quinzaine en 2017.



Pistes d'évolution

Au sein du Haut Allier, Chanteuges reste isolée et ne sera probablement jamais adaptée à un tourisme de masse. Néanmoins, son maintien et son développement pourraient intégrer une dimension économique. Mais sa proximité avec Langeac et la valeur touristique de la vallée du Haut-Allier et de ses villages, font du Conservatoire un atout pour le territoire et un site de visite à développer.

Depuis 1994, date d'interdiction de la pêche, une perte de culture du saumon sauvage s'est progressivement instaurée. Face à ce constat, deux orientations sont envisagées :

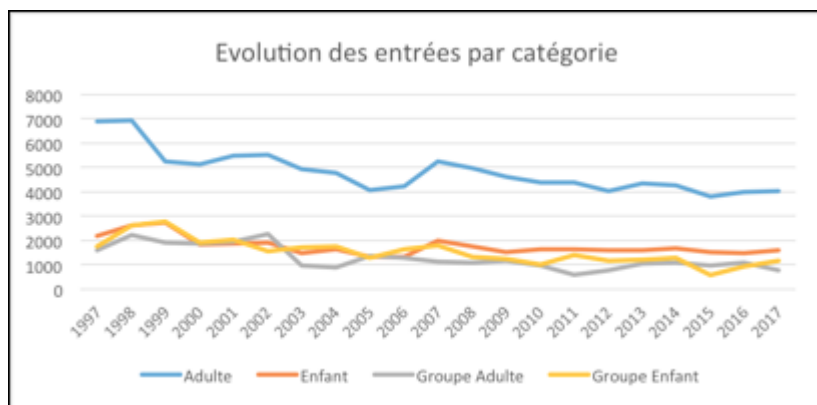
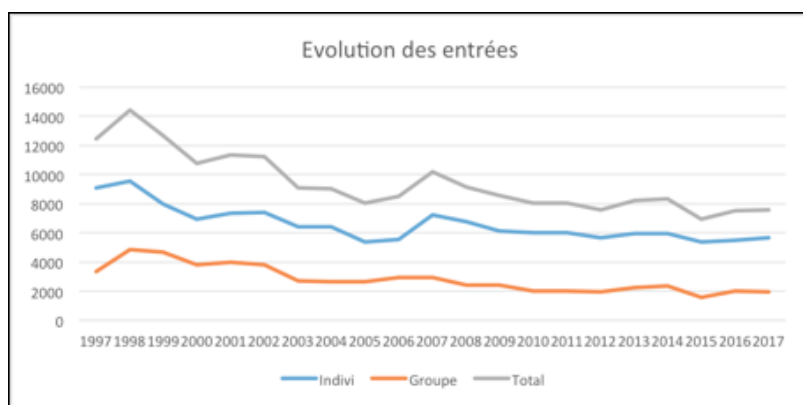
- 1- Reconstituer localement la culture du saumon sauvage en instaurant dans le bâtiment dénommé le Pradel un centre de sensibilisation et de formation délivrant des permis de pêche temporaire, sous le contrôle d'un guide agréé;
- 2- Créer dans l'avenir (en fonction de l'accroissement de la population de saumons) un lieu de pêche pour une clientèle internationale, à l'image de ce qui se fait au Canada ou en Islande. Le même centre de formation serait un passage obligé pour ces clientèles.

On peut aussi envisager que ce centre contribue à la formation des gardes-pêche et à la formation de formateurs avec la délivrance d'un label.

1.1.2.2 Maison du Saumon et de la Rivière à Brioude

La maison du saumon et de la rivière a été créée en 1988 à l'initiative d'un élu local afin de conserver la mémoire de la pêche du saumon sur la rivière Allier, interdite depuis 1994, mais également pour sensibiliser le public à la préservation des milieux aquatiques.

Face à une baisse relative de la fréquentation et au vieillissement des installations, la Collectivité a lancé une étude en 2018 quant aux conditions de maintien d'un tel équipement, quant à son contenu futur et quant à sa localisation. Les résultats sont attendus à la fin du premier semestre 2019.



Les résultats provisoires de l'étude au premier semestre 2019 confirment la nécessité de revoir et de moderniser le concept et la scénographie de la Maison du Saumon et de lui donner une meilleure lisibilité en lien avec la rivière.

Son positionnement proche du plan d'eau de la Bageasse et du nouveau centre aquatique, favoriserait un re-développement en synergie avec la véloroute voie verte et le site de loisirs existant. Cette situation comme porte d'entrée sur le Haut-Allier vers l'amont et comme point de départ de la voie verte (à partir de Vieille Brioude, la V70 ne pourra prendre la forme que d'une vélo-route) semble en effet assez favorable à l'accroissement de fréquentation visé.



1.1.2.3 Domaine de Chadieu à Authezat

Chadieu est un domaine de 34 hectares, situé le long de la rivière Allier et relativement isolé. Il se compose d'un château, propriété privée et de bâtiments appartenant au Syndicat Intercommunal de Chadieu : un bâtiment central correspondant aux anciennes écuries, un chai sur 2 niveaux de 200 m², une maison de gardien et un hangar de 180 m².



Ces éléments sont disjoints et relativement éloignés les uns des autres.

14



La vocation première de ce lieu est d'être un centre de loisirs et de colonies de vacances l'été, pour les enfants du syndicat, sachant que cette dernière activité est globalement en déclin. L'accueil se fait plutôt aujourd'hui à la journée et sans hébergement.

Les salles rénovées sont louées pour des manifestations type mariage, séminaires.

Le pic d'activités se situe en juillet.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Le CPIE des Dômes (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) y a installé une antenne pour développer ses activités de sensibilisation et de formation à l'environnement, en faisant de la rivière et de sa ripisylve un terrain de découverte et d'application.

La disponibilité du bâti a fait penser au syndicat et au CPIE qu'il était possible d'en réhabiliter une partie pour de nouveaux usages.

Une étude a été réalisée à cet effet en proposant plusieurs scénarios de réaménagement des locaux.

Ces propositions laissent supposer une double vocation du lieu :

- Le maintien d'une activité de centre de loisirs accompagnée, avec le CPIE, d'une initiation à l'environnement. La poursuite de cette activité est toutefois assujettie à une question de fréquentation.
- Le développement d'une activité de location de salle et l'offre d'un espace de co-working.

Ces éléments, tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, sont faiblement représentatifs de ce que pourrait être une maison de site associée à la Route de l'Allier.

Il semble donc nécessaire, pour le Domaine de Chadieu, de préciser ses objectifs d'activités et de positionnement concernant la Route de l'Allier.

Le PETR du Grand Clermont s'investit aujourd'hui pour conjuguer ce projet avec l'arrivée prochaine de la voie verte V70, pour laquelle le Domaine de Chadieu offrirait un point de services.

1.1.2.4 Musée de la batellerie à Pont-du-Château

Le port de Pont-du-Château est le seul qui reste parmi les 58 qui existèrent sur la rivière. Il fut financé par le Conseil Général entre 1834 et 1838.

La particularité du lieu est de se situer en charnière d'un régime montagnard et d'un régime de plaine, d'où la fabrication des sapinières qui véhiculaient les marchandises jusqu'à la Loire, Nantes et Paris.

De fait, l'axe Allier fut l'instrument privilégié du développement économique de la région, tout en produisant, par l'intermédiaire des nappes fluviales, l'eau potable aux populations, puis l'eau nécessaire à l'agriculture.

Plus tard, la rivière est devenue un lieu d'extraction des granulats, activité qui a profondément modifié son système de fonctionnement naturel.

Pont-du-Château accueille aujourd'hui un musée de la batellerie d'environ 200 m² dans les anciennes cuisines du château, réparti en trois salles : les bateaux et les métiers, le fret et la pêche, les espèces (poissons et oiseaux).

Jusqu'en janvier 2017, le musée était géré par une association pour les fonds muséographiques et par le bénévolat pour l'accueil du public. Depuis cette date, Clermont Auvergne Métropole (CAM) a intégré la compétence « musées » et celui de Pont-du-Château en fait partie. Il lui appartient donc aujourd'hui de décider de son positionnement, de sa vocation et de sa relocalisation éventuelle.

Les projets de la commune de Pont-du-Château :

La commune envisage deux projets en bord d'Allier à proximité du pont, chacun d'eux étant desservi à terme par la véloroute et/ou la voie verte.

- Rive gauche : le transfert du musée de la batellerie dans un bâtiment sur les quais de l'ancien port, qui reste à acquérir (propriété privée),
- Rive droite : à l'entrée du pont, la réhabilitation de l'ancien restaurant Beurivage. Ce bâtiment se trouve à l'entrée des berges de la Plage des Palisses, faisant l'objet d'une forte fréquentation populaire aux beaux jours et lors des fêtes locales, notamment la Fête de la Friture au 15 août.



Le premier projet dépend désormais de Clermont Auvergne Métropole et de la faculté d'acquérir le bâtiment auprès de la propriétaire actuelle.

Le second projet est en cours de définition, et devrait faire l'objet d'une concession à un professionnel sous forme de bail emphytéotique.

C'est sans doute dans le cadre de ce deuxième projet qu'il conviendrait d'implanter les services à la véloroute voie verte.



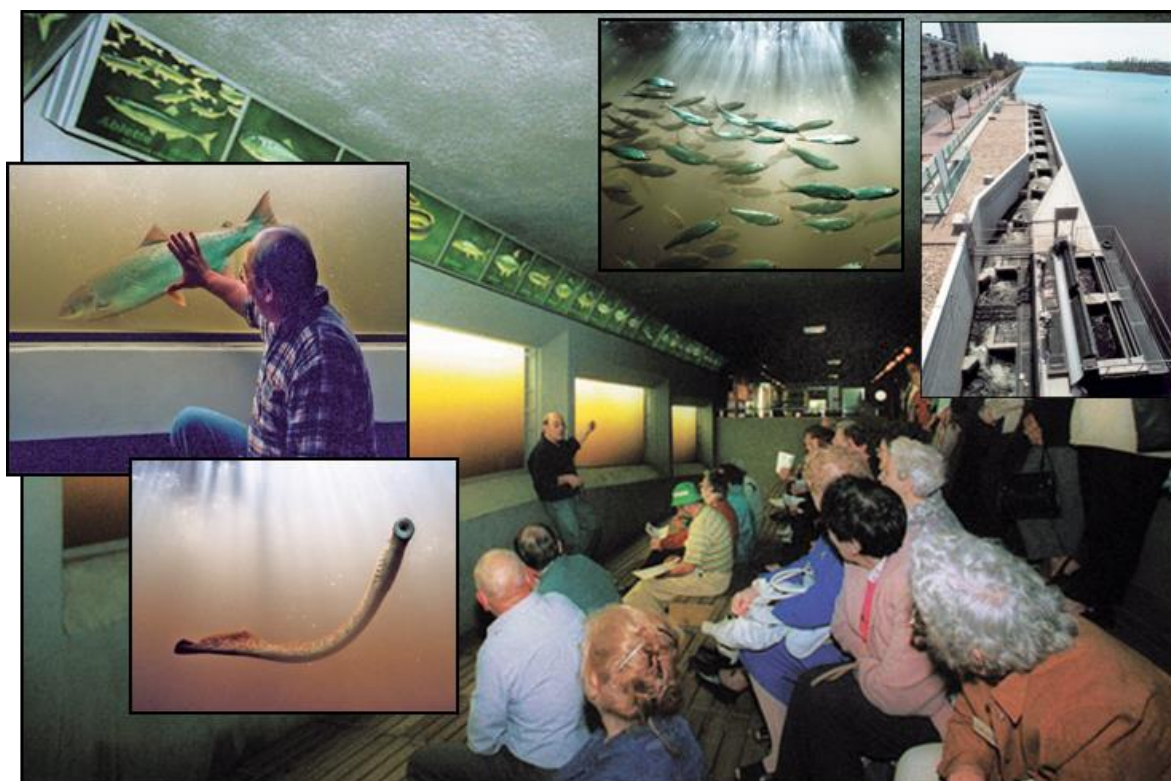
1.1.2.5 Observatoire des poissons migrateurs à Vichy

Créé en rive droite en 1995, lors de l'équipement du pont-barrage de Vichy de nouvelles passes à poissons, l'Observatoire des poissons migrateurs comporte deux parties :

- Une partie scientifique permettant de filmer, de compter et d'observer tous les poissons intéressants lors de leur passage par les passes des deux rives,
- Une partie publique qui se compose d'une salle d'observation en gradin permettant de contempler les poissons présents derrière les vitres panoramiques et d'un espace d'accueil muséographique consacré aux cinq espèces migratrices observées : saumon atlantique, grande alose, anguille, truite de mer et lamproie marine.

Les objectifs de cet observatoire étaient à l'origine et sont toujours :

- D'offrir un outil de recherche sur les poissons migrateurs et de suivi scientifique des migrations,
- De constituer un relais pour le repeuplement des rivières de l'axe Loire – Allier en lien avec la salmoniculture du centre de Chanteuges (prélèvement de géniteurs),
- De sensibiliser le grand public à la protection des espèces piscicoles menacées et de la rivière Allier en général.



L'observatoire comprend des équipements d'accueil du public pour l'observation directe et pour l'animation pédagogique, ainsi qu'une webcam permettant de voir ce qui se passe derrière ses vitres et accessible sur le site web du Conservatoire National du Saumon Sauvage, qui l'anime.

Il n'est ouvert au public que de début avril à fin août, pendant la période de présence des poissons, de l'Allier (une vingtaine d'espèces), dont les migrateurs plutôt au printemps. Après les premières années d'ouverture au cours desquelles la fréquentation de l'observatoire se situait à une moyenne d'environ 4000 entrées payantes par an, cette fréquentation a baissé pour se stabiliser autour d'une moyenne de 2000 entrées payantes par an.

En termes d'attractivité, la difficulté réside dans le fait, d'une part que la présence des poissons migrateurs est aléatoire et leur temps de présence derrière les vitres souvent court et, d'autre part, que les variations climatiques fréquentes au cours des dernières saisons estivales entraînent parfois une turbidité des eaux qui gêne l'observation. C'est pourquoi le projet imaginé dès 2002 de développer sur le site de l'observatoire une Maison de l'Allier, comme centre de ressources et d'observation consacré à la rivière, serait de nature à valoriser cet équipement spectaculaire, unique sur l'axe Allier. Plus récemment, un programme de recherche sur la gestion durable de la retenue a débouché sur l'installation en 2018 de quatre stations de mesures automatiques de la qualité des eaux et de deux préleveurs automatiques qui confortent le site de Vichy comme spot d'observation permanent de la rivière, susceptible de s'intégrer à l'Observatoire de l'Allier étudié par ailleurs.

Les aménagements de la berge de rive droite réalisés par la Ville de Vichy entre 2009 et 2014, développé aujourd'hui en rive gauche par Vichy communauté, ont permis de relier le site de l'observatoire au centre historique et touristique de la cité thermale par une grande esplanade de promenade paysagée. La poursuite du projet de mise en valeur de la rive droite en aval du pont-barrage placera le site de l'observatoire sur la voie verte régionale de découverte de l'Allier.

1.1.2.6 Espace Nature du Val d'Allier à Moulins

18

L'Espace Nature du Val d'Allier est dédié à la rivière Allier, à sa biodiversité et à ses caractéristiques hydrologiques et géologiques. L'accent y a été mis sur les oiseaux, le locataire actuel du bâtiment et l'animateur du lieu étant la LPO Auvergne Rhône Alpes, qui anime aussi la gestion de la Réserve Naturelle du Val d'Allier située à l'amont immédiat.

Le lieu se compose de plusieurs salles et galeries d'expositions permanentes et temporaires pour l'accueil des publics, ainsi que de services internes pour l'accueil et le travail des scientifiques. Ouvert deux après-midi par semaine, il enregistre une moyenne de 5 400 visiteurs par an dont 2 900 scolaires.



Cet espace Nature est aujourd'hui confronté à plusieurs types de problèmes :

- Obsolescence progressive du bâtiment et de ses équipements internes,
- Difficulté de moyens, notamment pour assurer l'accueil des publics,
- Problèmes administratifs de répartition de responsabilité et de financement.

L'Espace Nature actuel est un exemple de maison de site en relation étroite avec la rivière Allier, centré sur la Réserve Naturelle Nationale, dont les responsables ont engagé en 2016 un Schéma de Valorisation avec une prévision de mise en œuvre s'étalant sur la période 2016-2020

Ce schéma, qui définit une série d'actions sur 10 sites identifiés et répartis sur les 3 communautés de communes concernées, constitue un bon exemple de recherche de conciliation entre préservation des sites et fréquentation des publics. Ses objectifs initiaux sont les suivants :

Répondre aux attentes de la population locale et des prescripteurs touristiques.

Favoriser la fréquentation des publics par une offre qualitative : aménagement de sentiers et de zones avec bancs, tables, informations avec nouveaux supports...

Légendes adoptées pour la description des dix points d'accès à la Réserve

Tables  existantes  A créer	Points de mise à l'eau  Point embarquement à créer  Embarcadère à créer
Porte-vélo  A créer	Aménagements sentiers  Franchissement
Pêche  accès	Sentiers existants  hors RNVA  dans RNVA  Conventonnement privé  GR
Parkings auto  Existant  A matérialiser  A créer	Sentiers à créer  RNVA  Conventonnement privé  Servitude de marchepied theorique
Infrastructures d'observations  Existant  A créer	Chemins carrossables à restaurer  Communal  Conventonnement privé
Panneaux informatifs RNVA  Emplacement	Chemins publics  Accès public
	RNVA  Périmètre

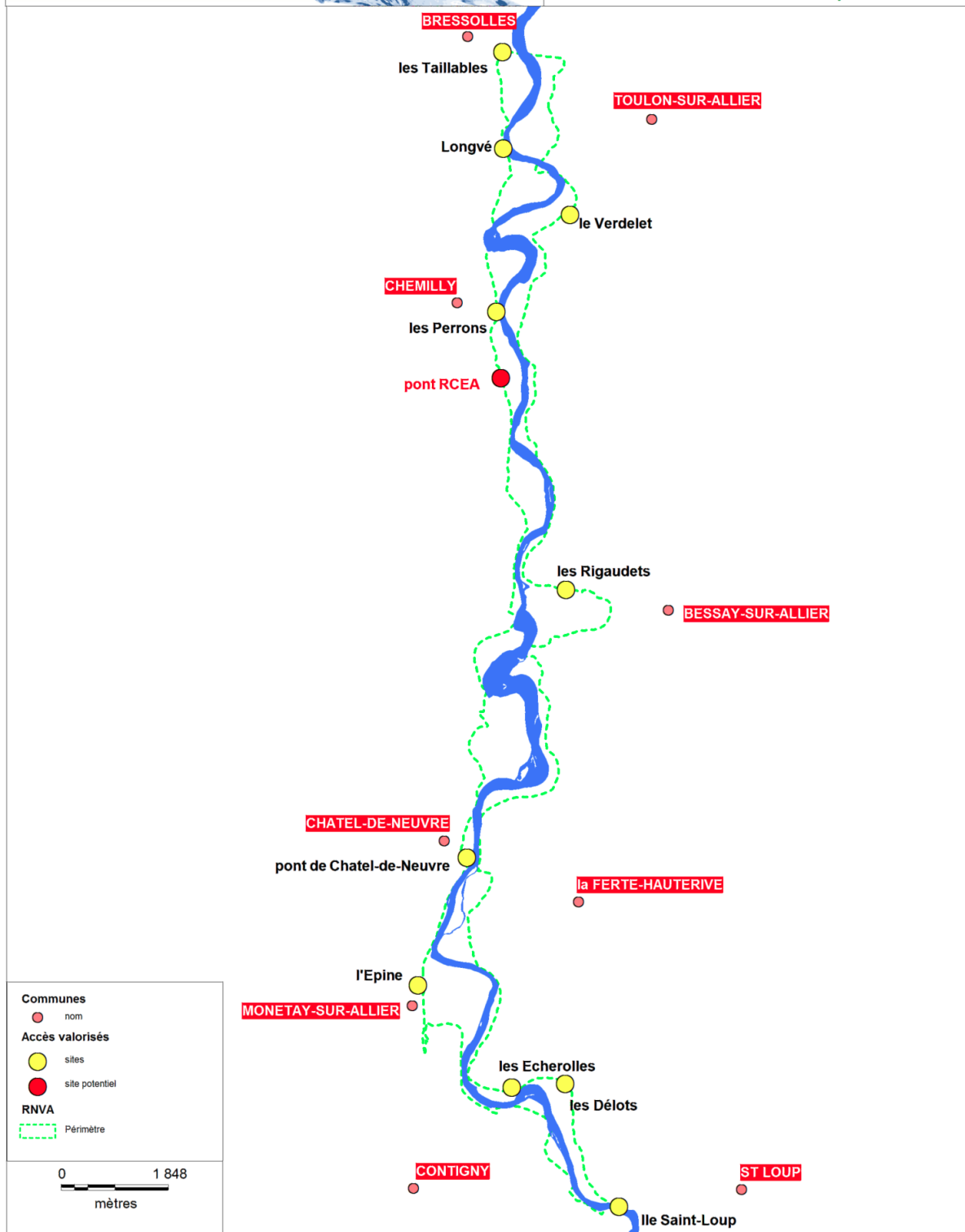


RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHEMA DE VALORISATION

carte générale

septembre 2016



1.1.2.7 Issoire – Le site d'accueil des Vigères (en projet)

Depuis le 1er janvier 2017, l'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » comporte 88 communes réparties à peu près également entre le Livradois et le Parc des Volcans.

Elle constitue ainsi la porte d'entrée naturelle vers le Grand Clermont.

Issoire ne possède pas actuellement de maison de site en relation avec l'Allier, mais le site des Vigères de part et d'autre de l'autoroute accueille déjà de nombreuses activités commerciales et de loisirs (hypermarché, hôtels, restaurants, camping, bowling). Il comprend une base de loisirs en lien plus ou moins étroit avec la rivière, avec plusieurs lacs paysagés accueillant diverses activités (anciennes gravières).

À l'ouest de l'autoroute la disponibilité d'un terrain de 5 ha dont 2 constructibles a été envisagée pour la création d'une maison de site. Cette localisation bien adaptée à une extension d'aire autoroutière reste toutefois problématique pour une maison de site car très en retrait de la rivière.

À titre d'exemple, un travail de préfiguration a été réalisé afin de démontrer, malgré les handicaps, comment le site peut donner lieu à des aménagements de qualité (pages 74 à 75)

Les deux particularités de la position d'Issoire sur l'Allier sont d'une part d'en être coupée physiquement et visuellement par le passage de l'A75 et, d'autre part, de se situer en contact avec les deux parcs naturels régionaux, celui des Volcans à l'ouest et celui du Livradois-Forez à l'est.

Cette situation charnière offre sans doute une perspective de carrefour entre la véloroute voie verte de l'Allier et des liaisons de randonnée vers ces deux parcs, en particulier à l'ouest le long de la Couze Pavin en traversant son centre historique.

Le site d'Issoire bénéficie aussi d'un atout supplémentaire, c'est d'être le seul point de contact entre l'A75 et l'Allier, dont il représente l'accès le plus immédiat depuis l'axe autoroutier.



1.1.2.8 Ecopôle du Val d'Allier à la Roche Noire et Pérignat (en projet)

Il n'existe pas actuellement de Maison de site à la Roche Noire et Pérignat.

Mais le projet d'Ecopôle du Val d'Allier, engagé depuis 2001 par le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique est suffisamment avancé et détaillé pour que celle qui y est projetée soit intégrée dans le diagnostic des maisons de sites.

L'Ecopôle du Val d'Allier, basé au départ sur une reconquête écologique d'anciennes gravières aujourd'hui réalisée avec succès, se veut un lieu exemplaire sur la transition écologique et le développement durable.

C'est un projet concret s'inscrivant dans la dynamique de la valorisation de l'axe Allier.

Il se fixe pour objectifs de favoriser l'équilibre territorial entre l'est et l'ouest de l'agglomération clermontoise et de proposer à l'ensemble du bassin de nouvelles activités de loisirs (pêche, balade, programme d'animation...). L'Ecopôle est positionné comme espace naturel à deux pas de la Métropole, proche de la base de loisirs de Cournon.

En plus du grand parc de promenade créé avec la reconversion des anciennes gravières, le projet comprend :

Une maison de site

Cette construction sera le symbole du site, et à l'image du projet de l'Ecopôle elle aura plusieurs fonctionnalités :

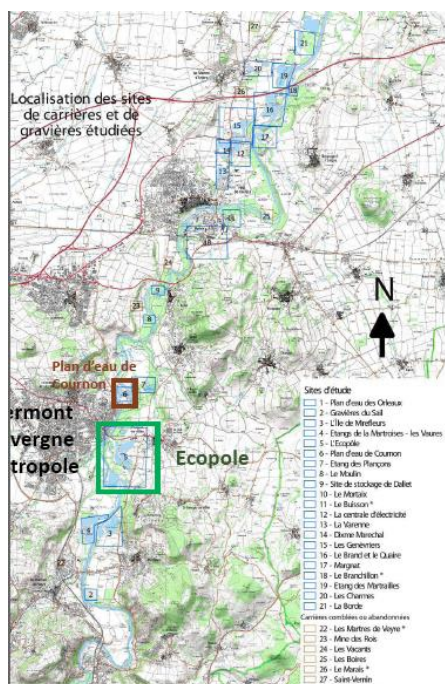
- Accueil du public : accueil touristique en saison (point d'information en lien avec la voie verte), espace d'exposition, de débat, d'animation et d'échanges citoyens sur des sujets en lien avec les transitions et le développement soutenable,
- Centre de ressources : accueil et location d'espaces de travail à des organismes positionnés sur le champ des transitions et du développement durable (CEN Auvergne, LPO AuRA, associations, bureaux de conseil)
- Espace incubateur : espace de travail partagé, mise en réseau et animation pour faire émerger des projets individuels et collectifs en lien avec l'innovation territoriale et le développement soutenable.

Un espace test agricole

En lien avec la démarche du Projet Alimentaire Territorial, l'objectif est de mailler le territoire du Val d'Allier par un réseau d'espaces test agricoles.

Un magasin en circuit-court

Situé sur un axe de passages pendulaires domicile/travail et sur le trajet de la voie verte (225 000 visiteurs / an estimés), un magasin en circuit-court aurait toute sa pertinence sur le site.



Etang du Terrage = 1,5ha

- Propriété privé
- Commune de Pérignat
- Projet de Golf

ECOPOLE = 123 ha

- 3 bassins = 30 ha en eau
- Communes de la Roche Noire et de Pérignat sur Allier
- SEAT propriétaire de 70%
- site périurbain bientôt desservi par les transports en commun

ENS des Pacages = 18 ha

- Propriété du cd63
- Discussion en cours pour une rétrocession au SEAT

Etang des Maia = 15 ha + 4ha

- Propriété privé
- Commune de Mirefleurs et La Roche Noire



Partie à l'Ouest de la RD



1.1.2.9 Le site de Maringues (en projet)

24

Le site de Maringues est à l'intersection de deux rivières : la Morge qui descend de la Chaîne des Puys et l'Allier. Il bénéficie par ailleurs d'une position intermédiaire entre Vichy et Pont du Château qui pourrait lui conférer un statut d'étape sur le cours de l'Allier.

Toutefois, il représente un territoire aux moyens limités, encore mal remis des modifications administratives de regroupement imposées par la loi NoTre.

La stratégie exprimée reste celle du développement touristique, sur la base d'un patrimoine intéressant (anciennes tanneries, proximité du Domaine royal de Randan,...), pour capter de nouveaux moyens tout en améliorant le niveau de services à la population locale.

Mais les bords de l'Allier y sont peu accessibles et les actions d'aménagement à des fins touristiques ou locales ont jusqu'alors rencontré diverses difficultés : dégradations, crues, plantes invasives, conflits avec des agriculteurs et des pêcheurs, incivilités diverses, gens du voyage, etc.

En lien avec le bourg, un circuit « découverte » a été mis en place qui pourrait être complété par un travail sur les anciennes tanneries.

Malgré ses qualités intrinsèques, les moyens du secteur de Maringues d'exister au sein de la Route de l'Allier peuvent apparaître problématiques aujourd'hui, d'autant que deux handicaps renforcent son isolement : l'absence de gare et l'absence d'hébergement. La perspective d'une création de maison de site ne paraît donc guère envisageable dans l'immédiat, en tout cas tant que ne seront pas établis des flux réels de fréquentation sur la véloroute voie verte de l'Allier et sur l'itinéraire projeté le long de la Morge par la communauté de communes Riom Limagne et Volcans.

En revanche des actions de valorisation paysagère sont parfaitement possibles comme le démontre le travail de préfiguration réalisé supra pages 75 à 78.

Une forte conscience des enjeux

Si la rivière Allier a pu être, dans un passé pas si lointain, un sujet d'indifférence, elle fait l'objet aujourd'hui d'une forte conscience de ses richesses et des enjeux qu'elle représente.

Cette forte conscience des enjeux s'exprime sous différentes formes :

- L'importance de l'Allier dans la culture locale doit être davantage affirmée et faire l'objet d'une réappropriation intergénérationnelle,
- L'Allier doit devenir le support d'un développement touristique responsable et équilibrer une vision actuellement trop tournée vers les volcans,
- L'Allier met en jeu un ensemble complexe d'acteurs aux logiques parfois divergentes. Cela implique d'autant plus l'instauration de nouvelles solidarités dont le processus de mise en œuvre peut encore être long.

Des maisons de site ou équipements très différents, centrés sur des thématiques spécifiques.

Parmi ces thématiques :

- Le saumon sauvage avec trois équipements ou projets déjà fortement en réseau :
 - Le CNSS de Chanteuges,
 - La maison du saumon et de la Rivière de Brioude,
 - L'observatoire des poissons migrateurs et le projet de Maison de l'Allier à Vichy,
- La transition écologique avec l'Écopôle du Val d'Allier, projet ambitieux autant au service de l'agglomération clermontoise que celui de la valorisation de l'Allier,
- Le patrimoine et l'histoire représentés par le musée de la batellerie de Pont-du-Château,
- Les espaces naturels représentés plus en aval par la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier dont l'Espace Nature est à Moulins.

Des équipements ou des projets en recherche de vocation.

Parmi les sites recensés, trois d'entre eux demanderont une précision quant à leurs objectifs :

- Le Domaine de Chadieu,
- Le site des Vigères à Issoire,
- Le site de Maringues.

Cette précision d'objectifs devra expliciter le contenu des projets en relation avec le concept de Route de l'Allier. Pour ces trois sites ci-dessus cette relation n'est actuellement pas évidente.

Quelle mise en réseau possible ?

Excepté Chanteuges, Brioude et Vichy où le saumon sauvage est le support d'un réseau existant, tous les autres équipements ou projets peuvent être qualifiés « d'autocentrés » sans que cela leur confère une connotation péjorative.

La difficulté de concevoir, réaliser et gérer un équipement, est telle que la relation avec d'autres équipements est absente ou n'est jamais apparue comme une priorité.

La montée en puissance du concept de Route de l'Allier fait bouger les lignes.

La vision de la mise en réseau recouvre alors trois domaines :

- L'information réciproque : chacun doit parler des autres (ou les autres doivent parler de moi) avec pour objectif d'équilibrer les problématiques sur l'ensemble de l'axe Allier,
- Un enjeu collectif, celui de la préservation de la rivière Allier et de ses milieux naturels et de gestion concertée,
- La mise à disposition de services cohérents en lien avec les besoins des usagers de la véloroute/voie verte, locaux et futurs touristes.

La prédominance du ludique

Chaque site existant dispose d'une expérience d'activité qui met en évidence la question des moyens dédiés au fonctionnement.

La préoccupation est la même partout.

Une des solutions, est de réduire la voilure du culturel ou de l'institutionnel pour amplifier le service et le ludique, supposés être davantage générateurs de ressources.

D'où cette constante de développer des activités de loisirs et des lieux attractifs en symbiose avec les maisons de site.

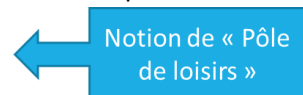
L'expression d'objectifs susceptibles de servir le concept de « Route de l'Allier »

Sur le plan global, il paraît nécessaire de mutualiser les moyens pour :

- Elaborer une stratégie commune de communication,
- Coordonner les actions pédagogiques,
- Mettre en cohérence des actions événementielles,
- Collecter et traiter les données au service d'une gestion collective.

Des actions sont à entreprendre sur le plan local et en accompagnement des thématiques :

- Renforcer la dimension loisirs, ludique et festive,
- Développer des zones aménagées et contrôlées en lien avec la rivière,
- Traiter la question de baignade en offrant des baignades surveillées à proximité des sites de fréquentation.



AXESAÔNE

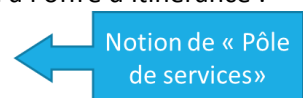
MSC



FUTOURISM

Enfin un dernier objectif consiste à positionner les maisons de site en appui à l'offre d'itinérance :

- Se positionner par rapport aux étapes en termes d'offres de services (ravitaillement, hébergement, location, assistance, restauration, réservation, transport...),
- Mobiliser et associer les acteurs privés, économiques et associatifs.





Sources : Ipo-auvergne / vacances-s-livradois-forez / allier.fr



Méandres de l'Allier

L'axe de l'Allier est considéré comme un corridor «refuge» par lequel transitent une flore et une faune remarquables. L'Allier, peu aménagé, érode ses berges, permettant ainsi la régénération de ses milieux naturels.



Les Coqueteaux

Communes: Montilly

Superficie: 62.00 ha

Caractéristiques: Bras secondaire de la rivière

Spécificités: Présence de pelouses pionnières, grèves sableuses



Boire des Carrés

Communes: St-Rémy-en-Rollat; Charmeil, Creuzier-le-Vieux, St Germain-des-fossés

Superficie: 195.00 ha

Caractéristiques: forêt alluviale à bois tendre, prairies et pelouses sèches, différents milieux aquatiques, boires et anciennes petites gravières.

Spécificités: Vaste étendue d'eau, avec plus de 40 papillons diurnes et 400 espèces de plantes. Voie de migration et/ou de colonisation pour les espèces végétales et animales



Bec du Dore

Communes: Limons, Mons

Superficie: 68.00 ha

Caractéristiques: Confluence des rivières Dore et Allier, forêt alluviale, plages nues, prairie

Spécificités: 175 espèces d'oiseaux (37 espèces d'oiseaux nicheurs). Le site accueille 13 espèces rares dont le Pigamon jaune, la Renoncule des marais, la Laïche maigre et la Laïche des rives.



Étang du Pacage

Communes: La Roche-Noire

Superficie: 18.00 ha

Caractéristiques: phragmites, forêt alluviale. Contraste entre les massifs forestiers et les milieux ouverts (berges, prairies, plan d'eau) qui favorisent la présence et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux.

Spécificités: Anciennes gravières, ce site tend à redevenir le plus naturel possible. 126 espèces d'oiseaux ont été répertoriées dont 49 nicheurs.

La localisation de ces espaces permet de valoriser la découverte en itinérance, mais elle nécessite des précautions sur l'aménagement et la fréquentation des espaces, particulièrement sur les conditions d'hébergement. En effet, pour certaines espèces d'oiseaux migrateurs notamment, la présence régulière de personnes et encore plus leur stationnement occasionne des dérangements qui peuvent s'avérer catastrophiques pour leur reproduction : abandon, refroidissement ou surchauffe des œufs et des oisillons, ouverture aux prédateurs, noyades des juvéniles, etc). La période critique pour les oiseaux nicheurs des grèves de l'Allier s'étale d'avril à fin juillet en général.

C'est pourquoi le développement de la fréquentation devra être maîtrisé et hiérarchisé dans l'espace et dans le temps, en même temps qu'il fera l'objet d'observations systématiques assorties de protocoles d'évaluation de ses impacts sur des secteurs test (Cf. projet d'Observatoire de l'Allier).

Sur les parties du cours de l'Allier les plus riches d'oiseaux migrateurs, par exemple, le commerce de location d'embarcations devra être régulé : location sans bivouac (journée ou hébergement organisé), encadrement obligatoire par un guide compétent en première moitié de l'été, formation et engagement des loueurs. En parallèle, il s'agira de mettre en place un contrôle et une information des pratiquants libres, pour éviter notamment les arrêts et bivouacs sur les îles.

A ce titre et en plus des espaces naturels sensibles et de la Réserve naturelle du Val d'Allier, la partie nord du lit mineur de l'Allier (entre Villeneuve-sur-Allier et le Bec d'Allier) mérite une attention particulière compte tenu de la présence importante d'oiseaux migrateurs protégés (sternes et oedichnèmes notamment) et d'une tendance constatée à l'accroissement de la fréquentation des canoës.

D'une façon générale, sur ces secteurs sensibles il convient d'éviter le développement d'activités de loisirs à la journée, qui génèrent l'essentiel des flux, que l'on réservera à des secteurs moins sensibles ou déjà soumis à des pressions naturelles de fréquentation, telles que les abords des pôles urbains par exemple.

Concernant la fréquentation des berges à pied, à vélo ou à VTT, la même logique de préservation de ces secteurs sensibles impose sur ceux-ci une limitation et une organisation des points d'accès à la rivière, en particulier depuis la véloroute voie verte, dont le tracé devra en rester un peu éloigné.

Enfin, certaines pratiques existantes sont à éradiquer pour protéger le milieu naturel et sa biodiversité, mais aussi pour en préserver la quiétude et le caractère authentique qui contribuent à la qualité d'accueil pour les habitants et visiteurs de la rivière. C'est le cas en particulier avec toutes les formes de circulation d'engins motorisés : motos, quads, véhicules tout terrain, bateaux à moteur, jet-ski, etc. Pour ces pratiques contraires aux objectifs de valorisation d'un milieu fluvial préservé, la réglementation existante devra être appliquée avec la plus grande rigueur, quitte à admettre et à organiser ces activités sur des sites bien identifiés et adaptés (ex : Lac d'Allier à Vichy), parallèlement à une politique de sensibilisation des populations.

En plus d'une réglementation adaptée et d'une animation pédagogique intelligente, l'identification et l'organisation des accès à la rivière, leur traitement et l'aménagement limité des berges constituent la clé la plus efficace pour la recherche d'un bon équilibre entre fréquentation et préservation, entre des sites d'accueil prioritaires (aménagés, équipés, animés et contrôlés) et milieu naturel préservé, moins facilement accessible, où les activités commerciales de sports et loisirs de nature seront limitées et encadrées.



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

C'est pourquoi l'objectif de structuration de la « Route de l'Allier » et la mise à contribution collective de ses Maisons de sites sont si importants, pour éviter de dégrader progressivement les qualités environnementales de la rivière et donc ses qualités attractives, par une multiplication de ses accès et anthropisation de ses berges. On évitera donc les raccourcis du type « un itinéraire le plus près possible de la rivière tout au long de son cours » ou « un point d'embarquement tous les 5 km », ...

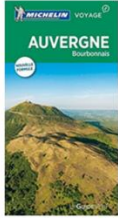
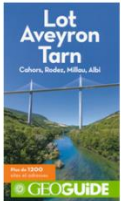
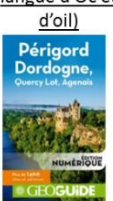


Crédit photo : Guillaume Leroux LPO

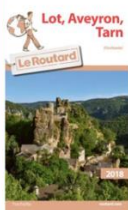
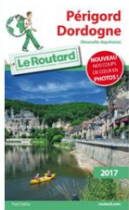
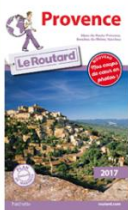
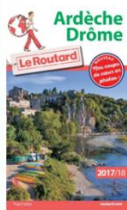
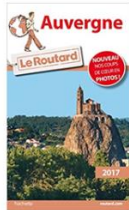


1.2 Benchmark des axes nautiques valorisés en France

1.2.1 La comparaison des destinations selon les guides touristiques

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Michelin	Parle des « bords » de la vallée et du vignoble Fait état d'une mosaïque de paysages. 	Les châteaux encore les châteaux, toujours les châteaux...et un peu sur la rivière derniers fleuve sauvage. 	Fait état d'une vallée haute pittoresque et d'une vallée basse moins sauvage. Les villages constituent le point fort 	Nature brute et très rurale. Préhistoire et référence à la gastronomie 	Activités de plaine nature dont spéléo et escalade 	Le Pont d'Arc en superstar, les belvédères et le canoë. 	Les gorges de l'Allier, les saumons 
Géoguide	La ViaRhôna, c'est une piste cyclable qui longe le Rhône sur plus de 800km, du lac Léman jusqu'à la méditerranée 	Le patrimoine culturel sans référence à la rivière 	Art de vivre et gastronomie 	Une vallée unique par son ampleur, limite du Sud et du Nord (frontière langue d'Oc et d'Oïl) 	Le plus grand canyon d'Europe 	Le vélo, les petits villages et le canoë 	Calme, sablonneux et les gorges mises en valeur 

31

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Routard	Calme et l'urbanisation du fleuve 	Edition Châteaux de la Loire Le patrimoine historique, le prestige de la France + parcours d'itinérance unique en France 	Une rivière calme avec Beaux Villages 	Très Périgord, fait référence à la rivière pour les balades en Gabarres 	Le canyon le plus impressionnant d'Europe 	Le spectacle de la nature, un lieu historique chargé de culture. 	Vélo+ canoë+ Val D'allier qui abrite une faune et une flore exubérantes 
Synthèse	Pas une destination en soit, mais quelques produits émergents dont l'itinérance à vélo	Un patrimoine d'ambition mondiale. La Loire à vélo une marque de plus en plus en vue, mais la rivière Loire est peu mise en valeur.	La vallée du Lot c'est celle des beaux villages : on parle peu des activités nautiques et de la rivière.	Un triptyque équilibré entre la vallée de l'homme – la vallée des bons produits et la vallée des activités nautiques. C'est la seule vallée qui parle « d'unité touristique ».	Le canyon que l'on visite du haut ou que l'on pratique en bas (activités de pleine nature).	Un canyon plus petit que le Verdon, mais plus accessible et plus patrimonial.	Une rivière où la faune et la flore sont fortement présentes. Plus naturelle et moins fréquentée que sa voisine la Loire, elle permet une clientèle locale le temps d'un week-end de s'échapper.

1.2.2 Les points forts de l'activité touristique sur les rivières



1.2.3 Les principales infrastructures touristiques

32

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Equipements touristiques structurant (Sites touristiques les plus visités à proximité)	Caves et cité de la gastronomie Patrimoine historique majeur (Lyon, Avignon, Orange, Arles) Voie verte ViaRhôna	Châteaux de la Loire Voie Verte La Loire à Vélo	Village de Saint-Cirq-Lapopie / Conques	Châteaux, pôle préhistoire de Lascaux Plus beaux villages de France + Sarlat	Lacs aménagés Etablissement thermal de Gréoux	Grotte Chauvet Aven d'Orgnac et Pont d'Arc	La ville de Vichy Train touristique des Gorges de l'Allier



1.2.4 Les classements et labels (données quantitatives)

Classements et labels	Rhône	Loire (Contrat de destination)	Lot	Dordogne (Contrat de destination)	Verdon	Ardèche	Allier
Unesco 	Patrimoine romain Avignon, Orange et Arles	UNESCO Val de Loire (Châteaux de la Loire)	X	Site préhistorique de la Vallée de la Vézère Réserve Biosphère sur l'ensemble de la Vallée	X	Grottes Chauvet	X
Grands sites de France 	X	X	X	X	Grand Canyon (pas encore labélisé)	Vallée de l'Ardèche (pas encore labélisée) Aven d'Orgnac	X
Pavillons bleus 	X	Un site dans la Vallée (Cher) mais aucun fleuve Loire	Un site bassin versant mais aucun site rivière Lot	8 sites bassin versant mais aucun sur la rivière Dordogne	X	U site rivière Ardèche	Un site sur le bassin versant mais aucun sur la rivière Allier
Plus beaux villages 	2 villages	2 villages	4 villages	7 villages	1 village	3 villages	2 villages
Restaurants étoilés Michelin 	6 établissements (hors Lyon)	12 établissements dont 75% en ville	2 établissements	9 établissements	1 établissement	1 établissement	4 établissements
Guide Vert 	Pas de classement	Vallée (Châteaux) **	Vallée 2**	Vallée 3***	Gorges 3***	Gorges 3***	Gorges 2**

1.2.5 L'itinérance par destination

Les équipements d'itinérance par destination

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Nombre de voies vertes et véloroute en km	ViaRhôna sur près de 704 km de prévu et sur 8 départements Aujourd'hui 187 km de voies vertes et 78 km de véloroutes ont été réalisées	La Loire à Vélo : de Montsoreau à Paimboeuf sur 204 km	Véloroute de la Vallée du Lot 80 km	Voie verte Périgord-Quercy longue de 21 km	Aucune véloroute à proximité du Verdon	Aucune véloroute à proximité de la rivière Ardèche	Seuls les derniers km de l'Allier (Bec d'Allier) sont aménagés en véloroute, l'EuroVélo6 Projet V70
Nombre de GR	GR 42 de St Etienne au Grau-du-Roi en passant par le Pilat et la Vallée du Rhône (rive droite)	GR3 en grande majorité du Mont-Gerbier-de-Jonc à Saint-Nazaire (Sauf de Bourbon-Lancy à Monistrol-sur-Loire)	GR6 de Figeac à Saint-Côme-d'Olt GR36 relie la Manche à la Méditerranée en passant par Sarlat et Cahors GR64 qui relie le Lot à la Dordogne GR65 via Podiensis	GR6 de Ste-Foy-la-Grande à Souillac sur 150 km GR36 relie la Manche à la Méditerranée en passant par Sarlat et Cahors GR64 qui relie le Lot à la Dordogne GR65 via Podiensis GR461 « Lascaux »	GR4 de Royan à Grasse G406 Route Napoléon à pied de Grasse à Sisteron	GR4 de Royan à Grasse	GR300 de Sancoins à Clermont-Ferrand (le GR passe par le Val d'Allier à proximité de St-Pourçain-sur-Sioule) GR470 de Brioude à Prades longe toutes les Gorges de l'Allier



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Les services liés à l'itinérance

	SERVICES UTILES								
Grande Traversée	Liste hébergements partenaires	Possibilité réservation en ligne	Réservation séjour tout compris	Monter son séjour	Topoguide	Station de lavage	Transfert Bagages	Local vélo	Paniers pique-nique
Jura	OUI			OUI	GRATUIT		OUI		
Ariège	OUI		OUI		PAYANT	Aire de nettoyage		OUI	OUI
Vercors	OUI	OUI	OUI	OUI	GRATUIT		OUI		
Les Chemins du soleil	OUI	NON	OUI		PAYANT	OUI	OUI	OUI	OUI
L'Alpes Provence			OUI		GRATUIT	OUI			
La TransVerdon	OUI	NON	OUI		PAYANT	OUI			
Morvan	OUI	OUI	OUI	OUI	PAYANT	7	OUI	OUI	OUI
Vaucluse		OUI	OUI	OUI	GRATUIT		OUI		
Ardèche	OUI	OUI	OUI	OUI	GRATUIT		OUI		
Pays Basque	OUI	OUI			GRATUIT			OUI	

Les données sportives : la pratique de l'itinérance douce (canoë-kayak) et d'activités nautiques par destination

	Nombre de lieux de pratique*	Nombre de clubs homologués
Dordogne	45	7
Loire	35	22
Verdon	28	3
Ardèche	26	3
Rhône	18	12
Allier	14	6
Lot	12	3

*Les lieux de pratique sont identifiés au sens équipements d'embarquement ou débarquement

Accessibilité ferroviaire des vallées

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Nombre de gares de voyageurs	Rhône Partie 1 Genève/Lyon 180 km : 17 gares dont 9 dans la métropole Lyonnaise Partie 2 Lyon/Arles 11 gares de Lyon à Vienne (30 km) Puis 30 gares de TER et 2 de TGV (Valence et Avignon) (250 km) En tout 60 gares de Genève à Arles à proximité du Rhône	Partie 1 : De Saint-Nazaire à Orléans 400 km : 52 gares de TER à proximité de la Loire Partie 2 : De Gien à Decize (20 gares de TER) 135 km Partie 3 : 26 gares de Roanne au Puy-en-Velay 160 km En tout 99 gares de voyageurs de Saint-Nazaire au Puy-en-Velay à proximité de la Loire	Pas de ligne ferroviaire dans la vallée mais 16 communes desservies (gares) en bord de Lot	1 ligne Bordeaux-Bergerac - Sarlat 24 gares 210 km	Aucune gare de voyageurs à proximité	Aucune gare de voyageurs à proximité	1 Ligne Moulins-Langogne 270 km 33 gares dont 15 entre Vichy et Brioude (130 km)

1.2.6 La gouvernance au service du marketing

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Tourisme	Pas d'organisation mais une marque itinérance ViaRhôna 	Un groupement marketing composé des 2 CRT + Atout France Une mission val de Loire (Syndicat Mixte) qui a pour mission principale le plan de gestion du site UNESCO 	Un établissement public qui évolue en syndicat mixte avec une faible compétence tourisme + un DCT éponyme+ Un OT vallée du Lot en Aveyron + un OT vallée du Lot et vignobles au périmètre compliqué 	Un établissement public qui évolue en syndicat mixte avec une forte compétence tourisme+ un CDT éponyme+ Un OT Vallée de la Dordogne 	Un PNR très actif sur le tourisme et un regroupement de 8 Offices de tourisme 	Une marque départementale e+ une ADT en pleine compétence territoriale+ un OT intercommunautaire Gorges de l'Ardèche 	Aucune organisation en place à part l'Office de tourisme du Haut-Allier
Territoriale ou autre	Comité des vins appellation Côtes du Rhône	Paradoxalement peu de structuration, mais beaucoup de réflexion interrégionale (ex. la Loire à Vélo qui est une marque partagée).		Pays d'Art et d'histoire vallée de la Dordogne Lotoise	Forte réflexion en cours sur l'organisation touristique	Un syndicat mixte pour les grands projets (Grotte Chauvet + Pont d'Arc)	

Stratégie de marque et référencement web

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
En place	Une marque viticole qui fonde une pratique d'oenotourisme + une marque d'itinérance qui émerge ViaRhôna	Une approche complexe : une marque générique en lien avec l'UNESCO, le Val de Loire+ une marque mondiale « Châteaux de la Loire », une marque d'itinérance « La Loire à Vélo ». A cela s'ajoutent les marques Touraine et Sologne	Pas de marque à proprement parler. Une notion de vallée incontestable, une Entente plus « hydraulique » que touristique	Un OT Vallée de la Dordogne qui porte la marque. Concurrence avec la Dordogne (département) qui communique plutôt en anglais <i>Dordogne river</i> <i>Dordogne valley</i>	Un site portail en cours d'élaboration, à l'initiative des 8 Offices de tourisme	Une stratégie de marque touristique territoriale partagée à l'échelle du département « émerveillé par l'Ardèche »	Aucune stratégie collective hormis le Haut-Allier. Confusion département/ rivière
En projet	Pas de projet	Le souhaite de créer de la synergie entre les 3 marques Loire est resté vain	Une réflexion territoriale en cours : le LOT	Une réflexion de marque de destination en cours	Une réflexion sur l'intégration du Verdon dans la marque Provence	Une marque touristique qui devient territoriale	En attente des conclusions de l'étude

36

1.2.7 Synthèse du benchmarking

	Rhône	Loire	Lot	Dordogne	Verdon	Ardèche	Allier
Synthèse	Vallée à vocation touristique mais pas une marque de destination. Pas d'organisation touristique, mais une offre d'itinérance qui progresse. Pas de projet, pas d'ambition à court et moyen termes sauf sur la filière oenotourisme et cyclotourisme	Un fleuve, un patrimoine mondial, des marques et des sites. Une organisation touristique interrégionale qui fait référence à l'échelle d'une vallée. Un patrimoine historique et culturel qui domine la dimension nature de cette destination à vocation internationale. Un poids des villes en matière d'offres qui distingue cette destination de toutes les autres	Une Vallée dont la notoriété et l'image de marque (réputation) reste assez faible. Une dimension touristique évidente mais un manque d'offres d'hébergements marchands criant. Une image portée par les villages qui bordent la rivière.	Une vallée dont la réputation est internationale. Une unité de marque culturelle à l'échelle du cours de la rivière renforcée par le classement Unesco. Le symbole de l'art de vivre à la française conforté par le plus gros volume de marqueurs de qualités Un positionnement plus rivière que vallée	Des gorges qui se visitent du haut. Pas d'organisation touristique pourtant un périmètre géographique très restreint. Très forte saisonnalité, offre de faible qualité. Une image confuse entre une activité balnéaire et une dimension plein nature élitiste.	Une nouvelle dimension portée par l'offre culturelle de la caverne du Pont d'Arc. Une très forte concentration touristique qu'on ne retrouve pas dans les autres vallées. Une offre HPA quasi exclusive qui engendre une forte saisonnalité Un positionnement partagé entre Moyenne montagne et midi	Une faible dimension touristique, une faible mise en loisirs. Une dimension avant tout environnementale. Peu ou pas de réflexion stratégique collective, ni dans sa promotion, ni dans sa vocation touristique. Aucune réflexion de positionnement engagée.

1.3 Bilan Atouts, Faiblesses, opportunités, menaces de la rivière Allier

Atouts

- Une des dernières rivières sauvages « préservée »,
- Une rivière accessible à tous,
- La diversité des paysages,
- La ligne ferroviaire suivant le cours de l'Allier (33 gares),
- Un débit régulier permettant aux activités nautiques de se maintenir sur une plus longue période.
- Proximité des agglomérations/ villes
- Un patrimoine historique et culturel riche jalonnant le cours de l'Allier

Faiblesses

- Un déficit d'image et de notoriété,
- Une faible dimension touristique et de mise en loisirs,
- Un déficit en termes d'équipements et d'aménagements touristiques et de loisirs,
- Absence de positionnement et de réflexion collective,
- Faible appropriation par les habitants

Opportunité

- L'attrait des clientèles actuelles pour les destinations peu connues, secrètes,
- Le développement du tourisme de nature, de l'itinérance et des activités de pleine nature,
- Les clientèles de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement et au développement durable,
- Le projet de véloroute voie verte V70 soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- « Candidature Capitale européenne de la culture » en 2028, événements, manifestations

Menaces

- La concurrence de nombreuses autres rivières qui sont mieux mises en tourisme et aménagées pour l'itinérance douce,
- Fermeture de la ligne du Cévenol,

1.4 Synthèse et principes fondateurs du concept

L'ensemble des échanges avec les différentes parties prenantes autour de l'axe Allier, ainsi que l'analyse des destinations et itinéraires comparables nous permet de définir les actes fondateurs du concept.

Une destination construite autour d'un ensemble de sites valorisés permettant une véritable appropriation par l'ensemble des utilisateurs (locaux et touristiques) avec une mise en scène des berges qui valorise les différentes formes de découverte, d'observation, d'animation et de détente.

Des pôles d'attractions identitaires de l'histoire de l'Allier valorisés en maison de sites et espaces d'accueil.

Des formes de découvertes multimodales qui se revendiquent du slow tourisme par l'utilisation de modes de transport doux : observation de la nature et des paysages, randonnée, vélo, canoë, recours au train et aux modes de transport collectifs pour les transports.

La nécessité de formaliser une véritable offre de services pour l'itinérance en intégrant des offres de location, des services de transport (client et matériel) adaptés aux étapes. Cela implique que les prestataires socio professionnels s'engagent sur des périodes, des services, des tarifs et un fonctionnement en réseau autour de l'identité de l'axe Allier.

Conforter et qualifier une offre d'hébergements le long de la voie verte et de l'axe Allier qui contribue à une plus-value de services et d'image.

Une fois les garanties sur une offre de services et des animations, il conviendra de promouvoir et commercialiser une véritable itinérance multimodale.

Les éléments différenciateurs de l'axe Allier sont soulignés par le caractère naturel et sauvage ainsi que par la diversité des paysages. Cette richesse s'accompagne d'une sensibilité plus ou moins importante selon les différentes parties de la rivière et la période de l'année, ce qui impose de **ne pas rechercher un développement uniforme** de la fréquentation, mais au contraire une hiérarchisation raisonnée de celle-ci, en particulier pour la navigation.

Par ailleurs, cette notion de sensibilité doit aussi être étendue au respect de la vie locale. En effet, même si actuellement, la fréquentation de l'Allier se trouvant limitée jusqu'alors, les sources de conflits avec les riverains et les acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs,...) sont rares, cette vie locale est relativement présente sur certains secteurs, comme par exemple sur le val d'Allier nord.

Cette contrainte nécessite d'accompagner la démarche de développement, notamment touristique, par la mise en œuvre d'un dispositif d'observation de la fréquentation et d'évaluation de ses impacts sur le milieu naturel et sa biodiversité, ainsi que sur la vie locale.

Les points faibles d'une structuration d'itinérance sont la présence de zones avec une absence de services et de points noirs en termes de pollution visuelle.

1.5 Concept et scénarii de positionnement

1.5.1 Les attentes des cibles de clientèles touristiques

Séjours

Une gamme d'hébergements « adaptée » et attractive selon les cibles de clientèles

Des activités de loisirs et culturelles à proximité

Itinérance

Une continuité d'offres hébergements

Une facilité d'accès à la réservation

Tendances
et convergence
avec une offre
« Allier »

services

Matériel et transports

Linge

Restauration

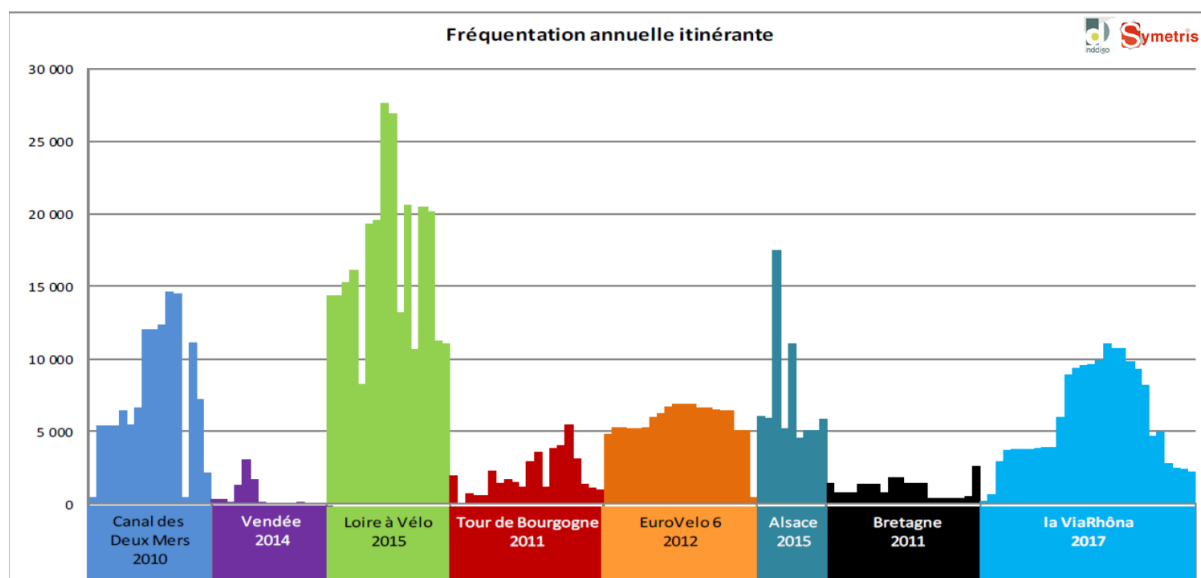
Wifi

Des sites qui valent
le détour

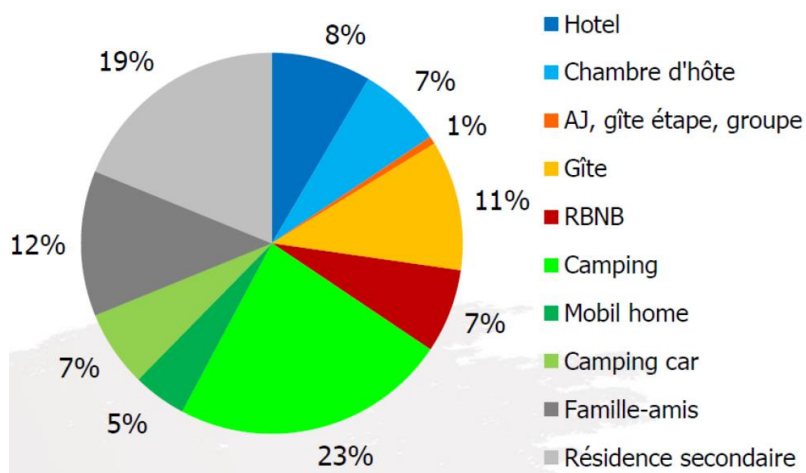
Des traces d'Histoire

- Batellerie
- Architecture locale et châteaux
- Archéologie (gaulois, châteaux)

Les données de fréquentation de la ViaRhôna : comparaison de fréquentation itinérante



Les données de fréquentation de la ViaRhôna : les modes d'hébergement



Les modes d'hébergement choisis sur la ViaRhôna sont de l'ordre d'un tiers d'hébergement en dur et d'un tiers en camping.

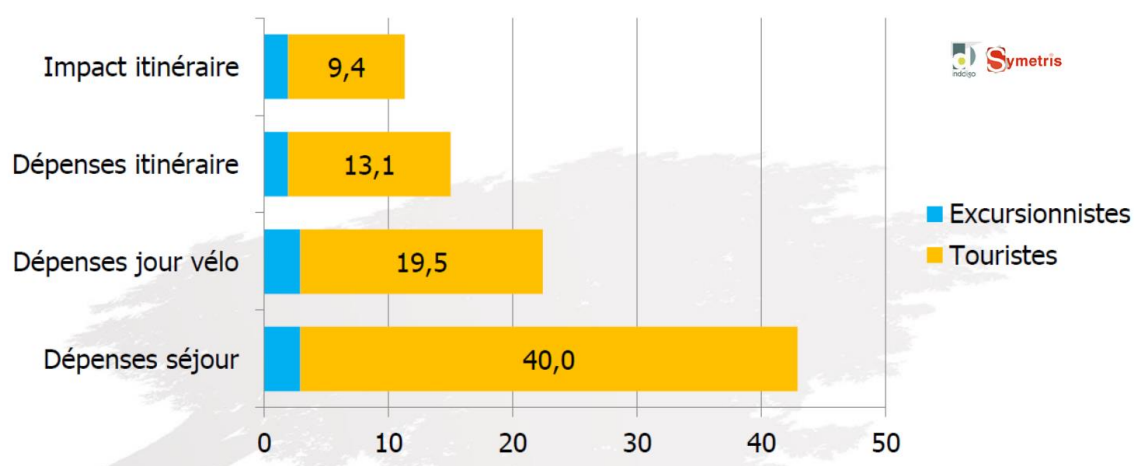
Très peu d'itinérants choisissent les hébergements non marchands.

L'offre itinérance représente 65 000 nuitées effectives sur le territoire.

Les données de fréquentation de la ViaRhôna : les activités pratiquées pendant la randonnée

	Excursionniste	Touriste Etranger	Touriste Français	Total
Aucune	72%	13%	33%	64%
Visite ville, village, musée, château...	7%	85%	46%	15%
Baignade	9%	41%	32%	14%
Cave, dégustation, gastronomie	6%	48%	28%	10%
Autres	7%	4%	11%	7%
Découverte d'un site ou réserve naturelle	4%	17%	14%	6%
Shopping	3%	13%	9%	4%
Activités sportives (canoë, pêche...)	2%	3%	9%	3%
Participation à un événement ou une manifestation	1%	5%	4%	2%

Les données de fréquentation de la ViaRhôna : les dépenses et impacts en M€ par an

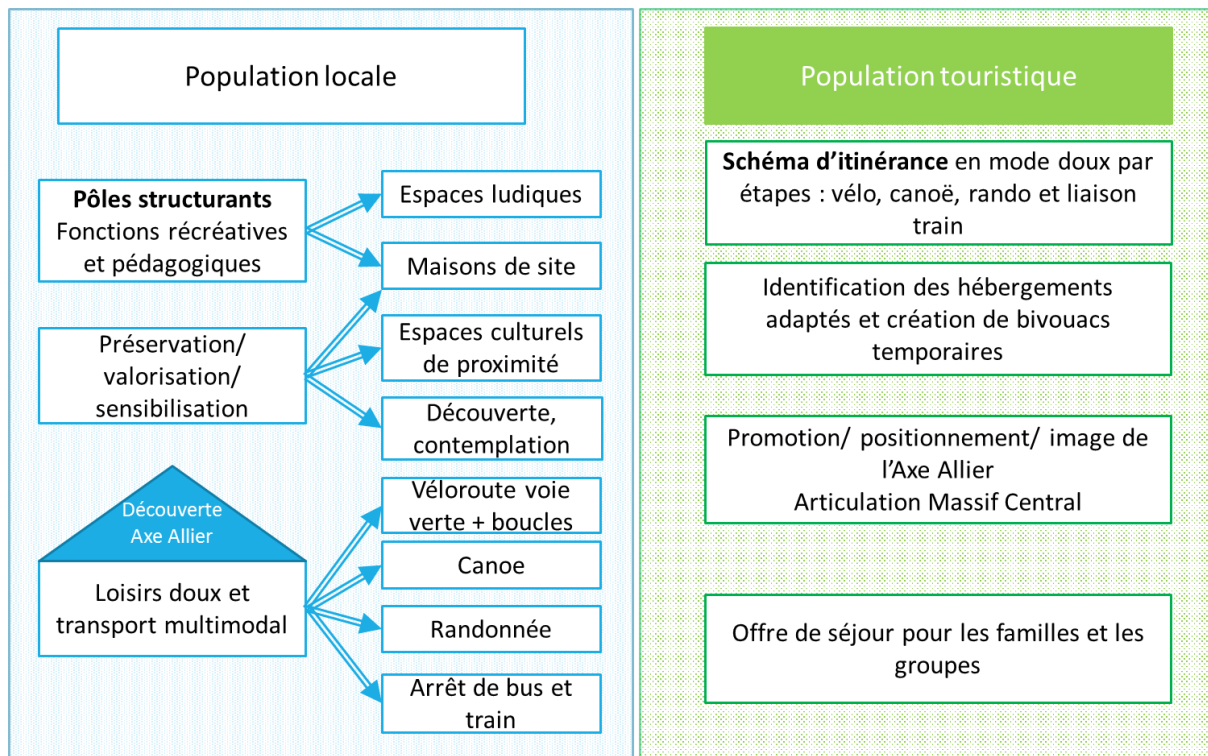


11,3 millions d'euros d'impact par an soit une dépense moyenne de 73,5€ par personne et par jour.
Les retombées économiques de la Méditerranée en vélo



1.5.2 La définition du concept « Route de l'Allier »

1.5.2.1 Un concept déclinable sur l'ensemble de l'axe Allier



1.5.2.2 Les conditions pour la structuration du concept

L'objectif du concept est de valoriser une identité et des espaces de détente qui favorisent la réappropriation par la population et l'attractivité auprès des publics touristiques. Pour cela il convient d'agir sur plusieurs leviers.

Organiser l'offre et les services pour préserver les espaces sensibles :

- Des zones préservées avec une fréquentation très limitée (privilégier l'itinérance dont les volumes sont plus faibles avec conditions d'usages et surtout d'hébergement),
- Des sites aménagés, entretenus et gérés pour accueillir le public,
- Des propositions d'activités en pleine nature localisées dont la baignade,
- Des espaces d'accueil avec un dispositif d'animation pour sensibiliser et informer le public,
- Des événements pour la population portés par les acteurs du réseau.

Ce dispositif intègre plusieurs notions :

- Des sites naturels aménagés pour le public,
- Des pôles structurants, des pôles de services et d'animation,
- Des zones protégées des flux, des déchets et des bivouacs.
- Un dispositif d'évaluation de la fréquentation et de ses impacts

1.5.2.3 Les conditions de mise en œuvre de l'itinérance

La mise en œuvre de l'itinérance nécessite un projet collectif.

Les acteurs concernés et impliqués dans le fonctionnement et les contributions :

- Les acteurs de l'offre nature et itinérance: sites de location, encadrement, guides nature, transport au titre du processus d'animation, de promotion et de la production,
- Les acteurs de l'hébergement et de la restauration : hôtels, campings, gîtes d'étapes, gestionnaire d'aire de bivouac au titre de l'accueil, des services, de la promotion,
- Les acteurs de l'environnement : sensibilisation des publics, observation, réseau d'alerte,
- Les gestionnaires de maison de site : accueil, information, sensibilisation et services,
- Les fédérations et les associations de loisirs nature : réseau d'alerte, signalétique, animations, événements,
- Les collectivités locales : entretien, signalétique, sensibilisation, événements,
- Le soutien des départements et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Préalable de la mise en œuvre de l'itinérance, des loisirs et de l'hébergement :

- Adhésion à une charte,
- Prise d'engagements,
- Implications dans le réseau

L'Allier, une rivière sans réel positionnement

Assez paradoxalement si l'on tient compte du potentiel touristique de la rivière Allier, sa mise en tourisme n'a jamais été une priorité stratégique à l'exception du Haut Allier, avec un travail sérieux réalisé par le SMAT.

Souvent reléguée au second plan en termes d'image par les Volcans d'Auvergne, l'Allier reste une rivière dont le développement touristique est à imaginer. Pour cela, il s'agira de valider un positionnement pour cette rivière qui devra lui permettre de faire valoir sa singularité par rapport aux autres rivières françaises. Au-delà de ce positionnement, il s'agira aussi de travailler sa stratégie marketing et le cadre d'organisation qui permettra d'accompagner sa mise en produit et sa mise en marché.

A ce sujet du positionnement, il est intéressant de constater qu'au-delà des projets récents de PNN du Val d'Allier Nord et de PNR du Haut Allier, qui n'ont pas abouti, l'Allier a été bien identifié par le Fonds pour la conservation des rivières sauvages. Ce fonds partenarial de niveau européen, attribue le label « Rivière sauvage » à des rivières présentant des qualités de préservation exceptionnelles, ainsi qu'un engagement de leurs territoires à renforcer ces qualités, et travaille actuellement à développer ce concept sur des grandes rivières dont les cours sont en partie urbanisés.

Un des axes de travail prioritaires sera de proposer une stratégie de développement touristique raisonnée au regard de la qualité environnementale préservée de l'Allier qui est un atout.

Au regard des autres rivières et fleuves observés il est évident que l'Allier a du retard en termes de développement touristique, mais elle possède un véritable avantage concurrentiel à exploiter à travers le développement d'usages de loisirs qui lui confère une dimension loisirs atypique.

L'Allier a un certain retard à rattraper dans sa mise en tourisme, mais cette mise en tourisme contrairement aux autres destinations de même typologie, ne peut s'envisager que dans le respect de l'environnement de cette rivière et le respect d'un équilibre entre tourisme et loisirs.

En fonction des richesses et qualité de la rivière Allier, trois orientations différentes peuvent être proposées pour son positionnement dans l'offre touristique. Ces thèmes de positionnement pour la « Route de l'Allier » ne sont pas incompatibles dans la pratique, mais leur lisibilité dans le marché concurrentiel des destinations nécessite de choisir un thème principal :

Positionnement « l'itinérance sauvage »/ Into the wild

- Développer de nouvelles pratiques d'itinérance pour clientèles en recherche de nouvelles destinations préservées,
- Cible prioritaire : clientèle plutôt haut de gamme, aventuriers mais exigeants en termes de services.

Positionnement « Les loisirs pour tous » / La grande rivière des petits bonheurs

- Développer de nouvelles pratiques de loisirs et culture autour de l'eau et rendre accessible la rivière aux habitants et en particulier aux enfants,
- Cible prioritaire : les habitants / citoyens de la métropole et des communes riveraines + les scolaires.

Positionnement « La rivière Source de Vie »/ Et au milieu coule une rivière

- Développer une « culture Allier » qui se construit autour de ce que la rivière offre en tant que panorama, espace naturel, espace de fraîcheur, lieux intimistes, patrimoine identitaire...
- Cibles prioritaires : Citadins et clientèles internationales en recherche d'une France « originelle » et secrète.

1.5.3.1 Le positionnement de « l'itinérance sauvage »

L'Allier, into the wild (terra incognita)

Ici tout le monde peut devenir aventurier et goûter aux grands frissons du spectacle de la nature. Dès que l'on arrive, on est happé par cette nature qui fait du bien, une nature accueillante et hospitalière, une nature cachée, hors des sentiers battus.

Ici, l'aventure, chacun la dimensionne en fonction de ses besoins et de ses envies.

Du besoin de partir pour dix jours pour ressentir les frissons de l'aventure à une plongée rapide mais vivifiante de quelques jours voire quelques heures, l'appel de l'Allier est une expérience pleine d'émotions à renouveler autant que de besoin.

1.5.3.2 Le positionnement « Les loisirs pour tous »

45

L'Allier, la grande rivière des petits bonheurs

Ici la rivière est un plaisir simple, pur et authentique que l'on peut vivre seul, à deux, en famille ou avec ses meilleurs amis, des gorges du Haut Allier aux plaines de la Limagne : pique-niquer sur une plage de la rivière avec une belle vue sur un château-fort, descendre l'Allier en canoë raid en campant au bord de l'eau, visiter l'un des plus beaux villages de France qui émaillent la vallée...

La beauté, l'élégance, le calme, la tranquillité, l'hédonisme, la simplicité, la naturalité, la curiosité, la générosité sont les valeurs socles de ces petits bonheurs.

L'Allier, la rivière qui donne du plaisir, accueille, nourrit, enrichit, relie, se pratique, enchante.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Et au milieu coule une rivière...

Ici la rivière est un fil conducteur , un support de découverte...

L'Allier, la rivière enchantée, la rivière qui donne du plaisir, accueille, nourrit, enrichit, se pratique, enchante.

Tout le monde peut contempler, musarder, découvrir de magnifiques petits villages, se ressourcer au bord de l'eau. L'Allier incarne une image d'Epinal de la campagne.

Ici s'arrête le temps et commencent les vacances...

1.5.3.4 Le choix d'un positionnement privilégié

Parmi ces trois propositions de positionnement, les échanges avec les différents partenaires de l'étude et les débats en groupe de travail semblent avoir abouti à privilégier le deuxième thème de positionnement proposé : « la grande rivière des petits bonheurs ».

En effet, celui-ci correspond bien à la priorité fixée par les élus du Pôle métropolitain en faveur d'une réappropriation de la rivière par les populations locales, tout autant qu'à l'attente des clientèles touristiques traditionnelles du Massif Central.

Ce positionnement « familial » amènera à privilégier l'équipement des sites proches des pôles urbains et l'organisation des activités sur le territoire métropolitain. En termes de développement touristique, il répondra mieux aussi aux contraintes des professionnels en étant basé sur des pôles de multi-activités à hébergement fixe, plutôt que sur une offre d'itinérance multimodale à la logistique complexe et au coût plus élevé.

Le 1er thème de positionnement, « Into the wild », correspond à un public déjà existant de découvreurs de rivières, qui pratique souvent la grande itinérance et n'attend pas vraiment de produit touristique tout compris (il possède son propre matériel de qualité, vélo, VTT, canoë, kayak) et qui reste animé par un esprit d'aventure incompatible avec une organisation dirigiste, voire imposée. Pour l'axe Allier, c'est surtout le mode canoë-kayak qui est concerné et son public largement international d'initiés découvreurs de rivières existe déjà, qu'il s'agit de conserver et de capter plutôt que de le faire fuir en favorisant le développement d'une fréquentation commerciale et ludique dénaturant l'ambiance du milieu naturel (Cf. charte Mountain Wilderness).

Pour ce qui est de l'itinérance à VTT, l'axe Allier présente peu d'intérêt du fait du manque de relief et de points de vue, sachant de surcroît que la GTMC (Grande Traversée du Massif Central) a été établie sur un itinéraire parallèle empruntant très logiquement des chemins de crêtes.

Quant au 3^{ème} positionnement, « Et au milieu coule une rivière », il concerne un public curieux et exigeant qui mérite d'être recherché dans le cadre de l'approche plus large d'une destination Auvergne, dans laquelle la véloroute voie verte de l'Allier s'intègre mieux. En effet le mode vélo est bien adapté pour la découverte des territoires et de leur patrimoine, dont ceux du Val d'Allier, que ce soit en itinérance ou en moyen de déplacement ponctuel suivant les sites.

2 Schéma d'organisation de « La Route de l'Allier »

2.1 Les axes stratégiques

2.1.1 Axe stratégique 1 : Préservation et valorisation du milieu naturel fluvial

- 1- Maîtriser la fréquentation des milieux dans le cadre d'un schéma d'organisation hiérarchisé,
- 2- Sensibiliser les habitants, les visiteurs, les associations et les acteurs institutionnels aux richesses et aux fragilités écologiques,
- 3- Mise en place d'un observatoire des flux, des retombées, des impacts sur le milieu naturel et la vie locale,
- 4- Concilier le développement de la fréquentation avec les activités riveraines et avec la préservation des habitats naturels et de la biodiversité.

2.1.2 Axe stratégique 2 : Développer les fonctions récréatives pour la population locale

- 5- Développer et entretenir la véloroute voie verte pour favoriser ses usages multiples par les habitants,
- 6- Renforcer et fédérer les maisons de site dans leur rôle d'accueil, d'animation et de formation sur la connaissance de la rivière et l'identité d'une « culture Allier »,
- 7- Créer les meilleures conditions pour une réappropriation de la rivière Allier par les habitants afin de développer des comportements respectueux de l'environnement.

2.1.3 Axe stratégique 3 : Développer une image et une économie touristique compatible

- 8- Développer et coordonner les modes d'itinérance pour constituer une offre complète,
- 9- Développer une offre de découverte multi thématiques à travers le réseau des maisons de sites,
- 10- Développer une offre de services pour la constitution d'une destination en impliquant les acteurs dans la gestion de la « Route de l'Allier »,
- 11- Constituer une « destination Allier » qui repose sur une gestion cohérente et une promotion unitaire.

2.1.4 Axe stratégique 4 : Organiser une gouvernance, processus d'animation et de promotion

12- Proposer un mode de pilotage permettant de garantir la mise en œuvre des orientations,

13- Définir un mode de fonctionnement dynamique et opérationnel conciliant préservation du milieu naturel, réappropriation locale respectueuse et développement touristique,

14- Identifier les axes de promotion, les acteurs concernés et les modalités de partenariats ainsi que les conditions de mobilisations des moyens.

Pour le détail des actions, se référer au tableau détaillé en annexe page 105.

2.2 Le schéma d'organisation

Ce schéma propose une hiérarchisation des « pôles » destinés à l'accueil du public, ainsi qu'une structuration des étapes d'itinérance.

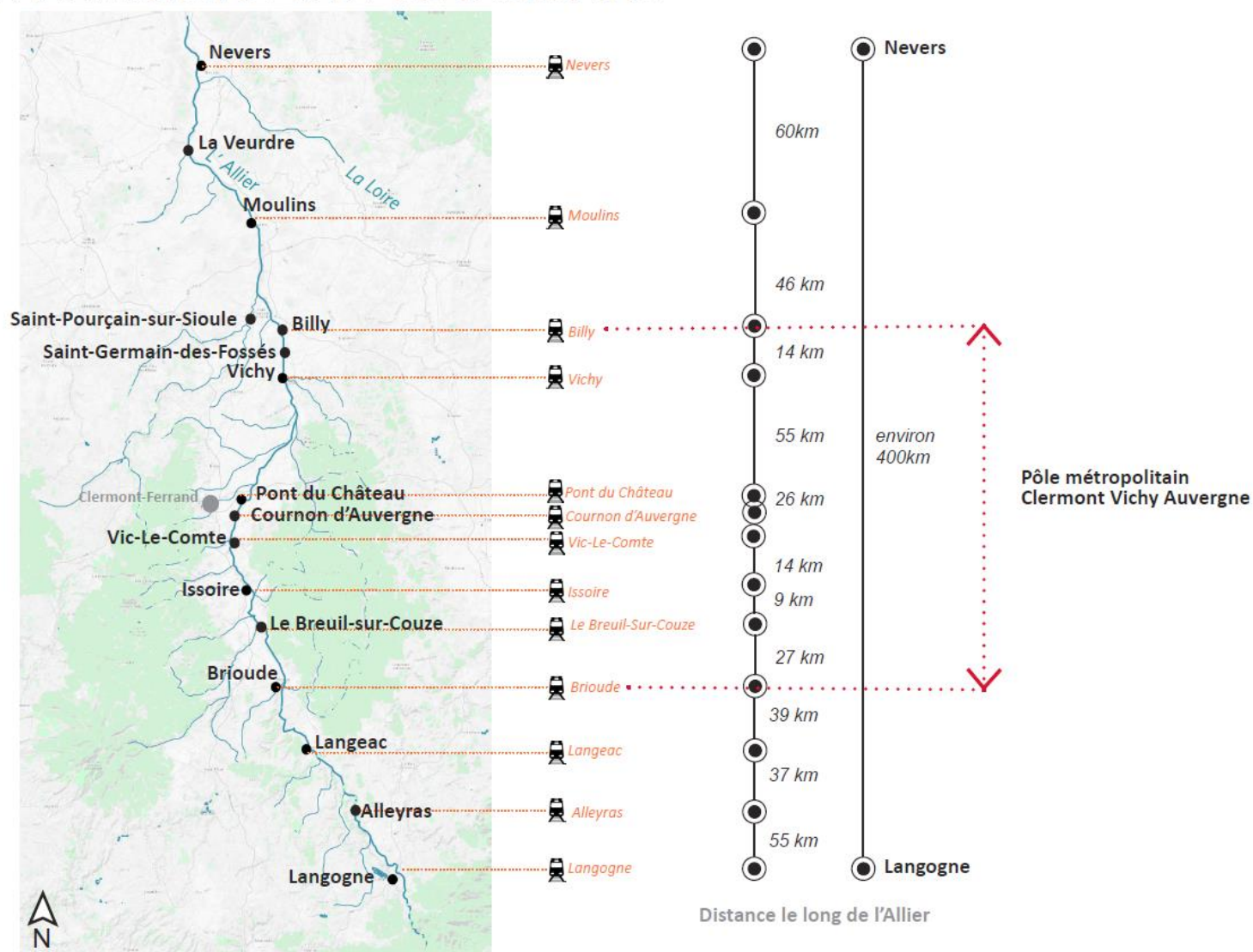
Ces propositions prennent en compte le niveau d'équipement, de services des sites, ainsi que les zones à prioriser pour les activités et les zones à préserver.

Pour une partie des propositions notamment sur les pôles d'animations et les maisons de sites, les investissements sont à prévoir.

Il convient de prendre conscience qu'à ce stade de la mission peu de prestataires sont impliqués dans le projet, alors que sa mise en œuvre nécessite :

- Le développement de services de location et de transport aussi bien pour les activités vélos que pour le canoë,
- A ce jour il n'existe pas en dehors du grand Clermont de loueur de vélos sur le linéaire

L'AXE ALLIER ET LES PÔLES URBAINS



L'axe Allier et les pôles urbains



L'ORGANISATION DES SITES

Révéler des pôles structurants animant le parcours... entre loisirs, identité culturelle des lieux et sensibilisation aux richesses de la rivière.

Développement et valorisation d'une culture Allier Des partenariats à construire



MAISONS DE SITE EXISTANTES

- Observatoire des poissons migrateurs, Vichy
- Musée de la Batellerie, Pont du Château
- Maison du Saumon, Brioude
- Domaine de Chadieu



MAISONS DE SITE EN PROJET

- La Maison de l'Allier, Vichy
- Ecopôle de Pérignat-sur-Allier
- Issoire
- Maringues



LOISIRS : PLAGE

- La plage surveillée de Vichy
- La plage surveillée de la Bageasse à Brioude
- La plage de Longues

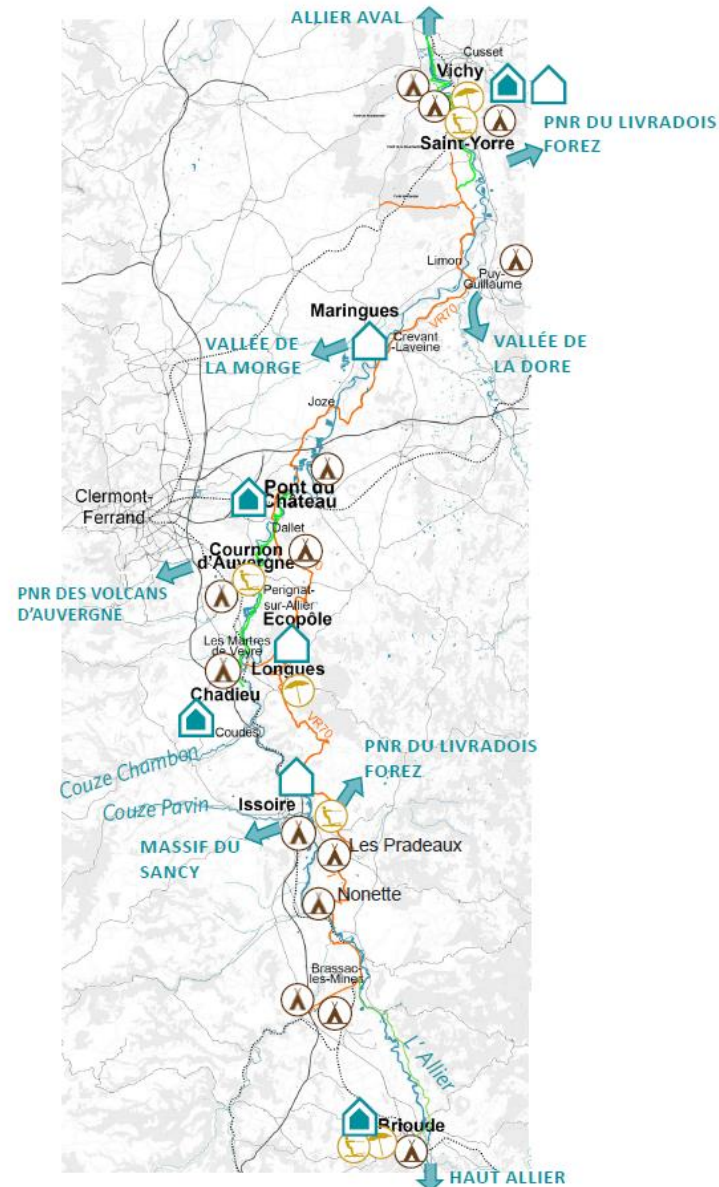


LOISIRS : ACTIVITÉS

- Plan d'eau de la Bageasse à Brioude
- Plan d'eau de Courmon
- Zone des Mayères à Issoire
- Plan d'eau de Vichy



POINT D'HÉBERGEMENT



L'organisation des sites

ITINÉRAIRES SUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

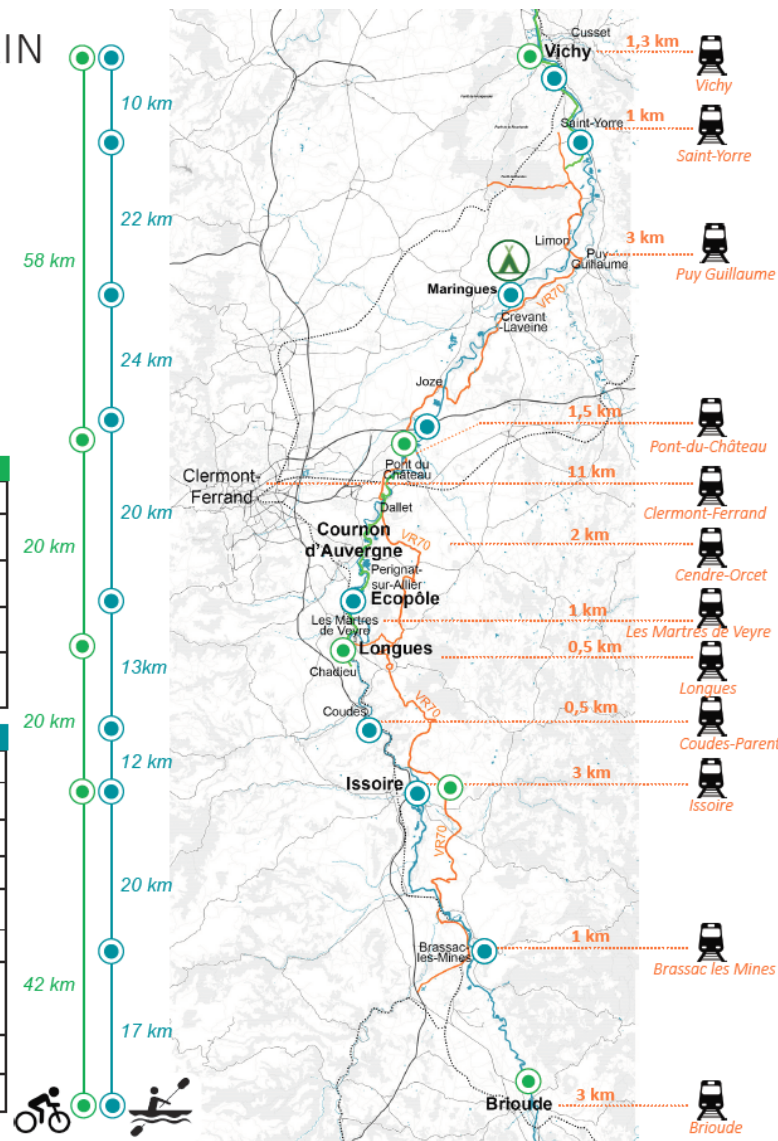
Vers des parcours sur l'Axe Allier du Pôle Métropolitain favorisant multimodalité et grande itinérance

ITINÉRANCE

- Vélo route 70
- Voie verte
- Voie de chemin de fer
- x km Distance Gare-Allier
- Etapes canoë-kayak
- Etapes vélos

ITINÉRAIRE CYCLE			
Sections	Atouts/ intérêts	Contraintes relevées	Qualification
Brioude - Issoire - 35 km	Itinéraire à faible dénivelé, faible trafic routier	Véloroute	intéressant
Issoire - Chadieu - 20 km	Paysages avec vue sur le Sancy et le Livradois	Véloroute avec fort dénivelé	Itinéraire de liaison
Chadieu- Pont-du-Château - 25 km	Voie Verte, accès aux berges et villages		A faire absolument
Pont-du-Château - Vichy - 45 km	Itinéraire à faible dénivelé, faible trafic routier, point forts culturels : Maringues, Randan	Faible visibilité sur la rivière Allier	Itinéraire de liaison

ITINÉRAIRE CANOË-KAYAK			
Sections	Atouts/ intérêts	Contraintes relevées	Autres
Brioude - Brassac les Mines - 18 km	Itinéraire isolé	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Brassac les Mines - Issoire - 20 km	Itinéraire isolé	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Issoire - Coudes - 12 km	Vitesse du courant plus intéressante	Proximité de l'autoroute	Itinéraire de liaison
Coudes - Les Martres de Veyre - 13 km	Présence d'îles et de courants plus réguliers	Difficultés d'orientation sur les îles	A faire absolument
Les Martres de Veyre - Pont du Château - 20 km	Méandres et falaises		Intéressant
Pont du Château - Vialle- 24 km	Itinéraire isolé	Passage des Madeleines (Danger à signaler) Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Vialle - Saint Yorre - 22 km	Itinéraire isolé, bec de Dore	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Saint Yorre - Vichy - 10 km	Itinéraire isolé, arrivée sur Bellerive et le lac d'Allier	Falaises avec dénivelé et observations sur la faune	Intéressant



ITINÉRAIRE CYCLABLE

> De Brioude à Issoire

ITINÉRANCE

-  Vélo route 70
-  Voie verte
-  Continuité voie verte envisagée
-  Voie de chemin de fer
-  x km Distance Gare-Allier
-  Pôle structurants
-  Pôle d'animation et de services
-  A voir !

HERBERGEMENTS

-  Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
-  Bivouac
-  Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

-  Plage
-  Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

-  Nouvelle maison de site à mettre en place
-  Maison existante à développer

INTÉRÊT

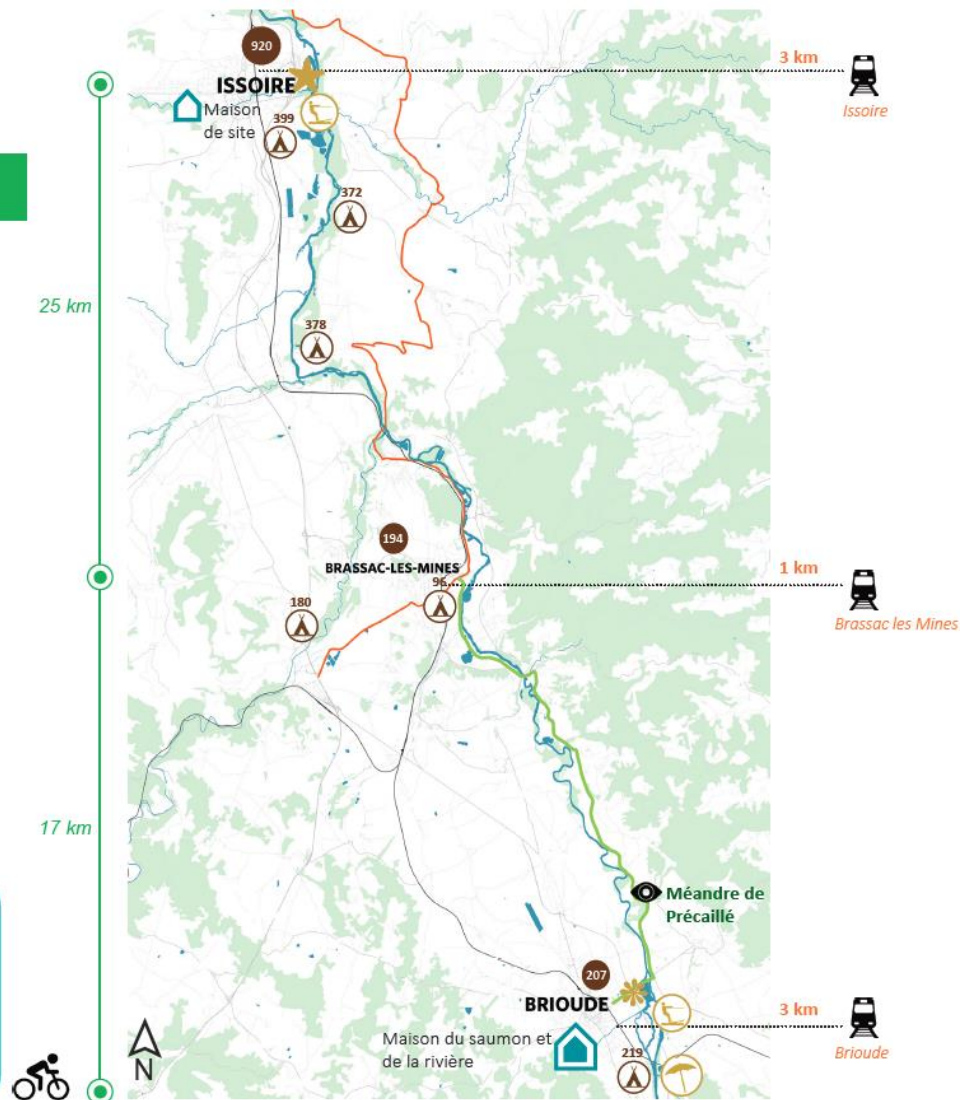


>> Itinéraire intéressant

++ Faible dénivelé
++ Faible trafic routier



42 km



ITINÉRAIRE CYCLABLE

> De Issoire à Chadieu

ITINÉRAIRE

- Vélo route 70
- Voie verte
- - - Continuité voie verte envisagée
- Voie de chemin de fer

x km Distance Gare-Allier

✳ Pôle structurants

★ Pôle d'animation et de services

👁 A voir !

HERBERGEMENTS

⛺ Campings le long de l'Allier et nombre de couchage

⛺ Bivouac

● Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

🏖 Plage

🏊 Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

🏠 Nouvelle maison de site à mettre en place

🏠 Maison existante à développer

INTÉRÊT

● ○ ○

>> Itinéraire de liaison

-- Véloroute avec fort dénivelé

++ Paysage avec vue sur le Sancy et le Livradois



20 km



ITINÉRAIRE CYCLABLE

> De Chadieu à Pont du Château

ITINÉRAIRE

-  Vélo route 70
-  Voie verte
-  Continuité voie verte envisagée
-  Voie de chemin de fer
-  x km Distance Gare-Allier

-  Pôle structurants
-  Pôle d'animation et de services
-  A voir !

HERBERGEMENTS

-  Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
-  Bivouac
-  Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

-  Plage
-  Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

-  Nouvelle maison de site à mettre en place
-  Maison existante à développer

INTÉRÊT

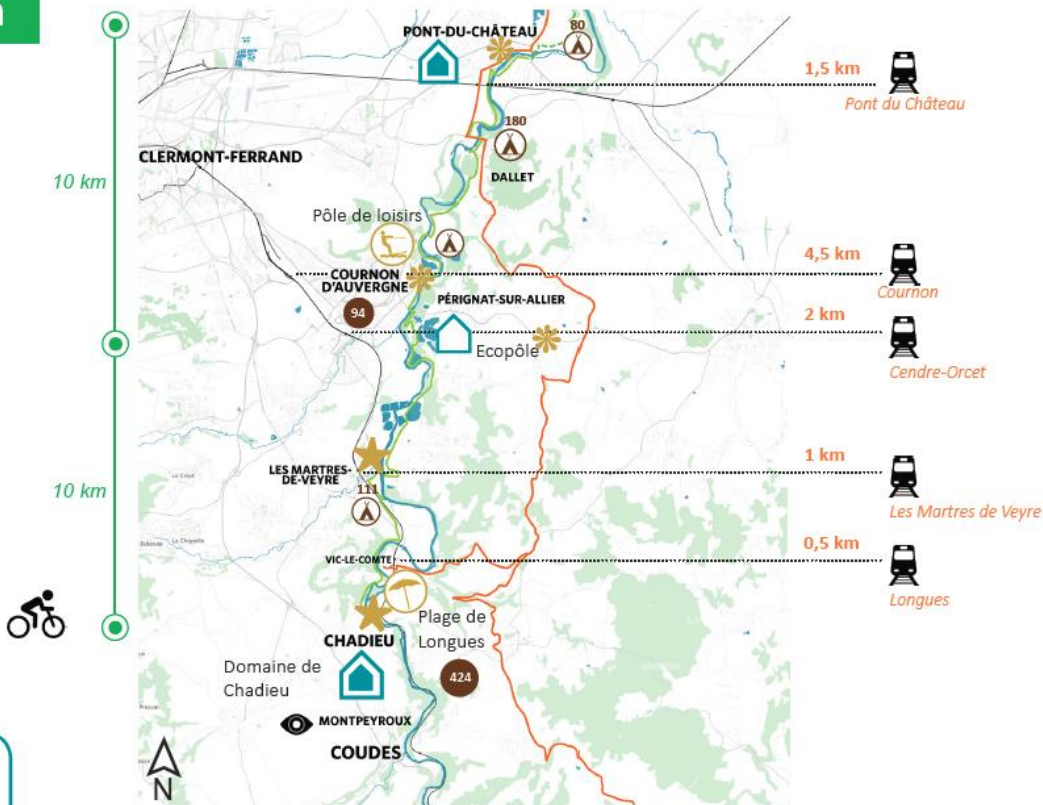


>> A faire absolument !

- ++ Voie verte
- ++ Accès aux berges
- ++ Villages de caractère



20 km



ITINÉRAIRE CYCLABLE

> De Pont du Château à Vichy

ITINÉRAIRE

-  Vélo route 70
-  Voie verte
-  Continuité voie verte envisagée
-  Voie de chemin de fer
-  x km Distance Gare-Allier
-  Pôle structurants
-  Pôle d'animation et de services
-  A voir !

HERBERGEMENTS

-  Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
-  Bivouac
-  Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

-  Plage
-  Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

-  Nouvelle maison de site à mettre en place
-  Maison existante à développer

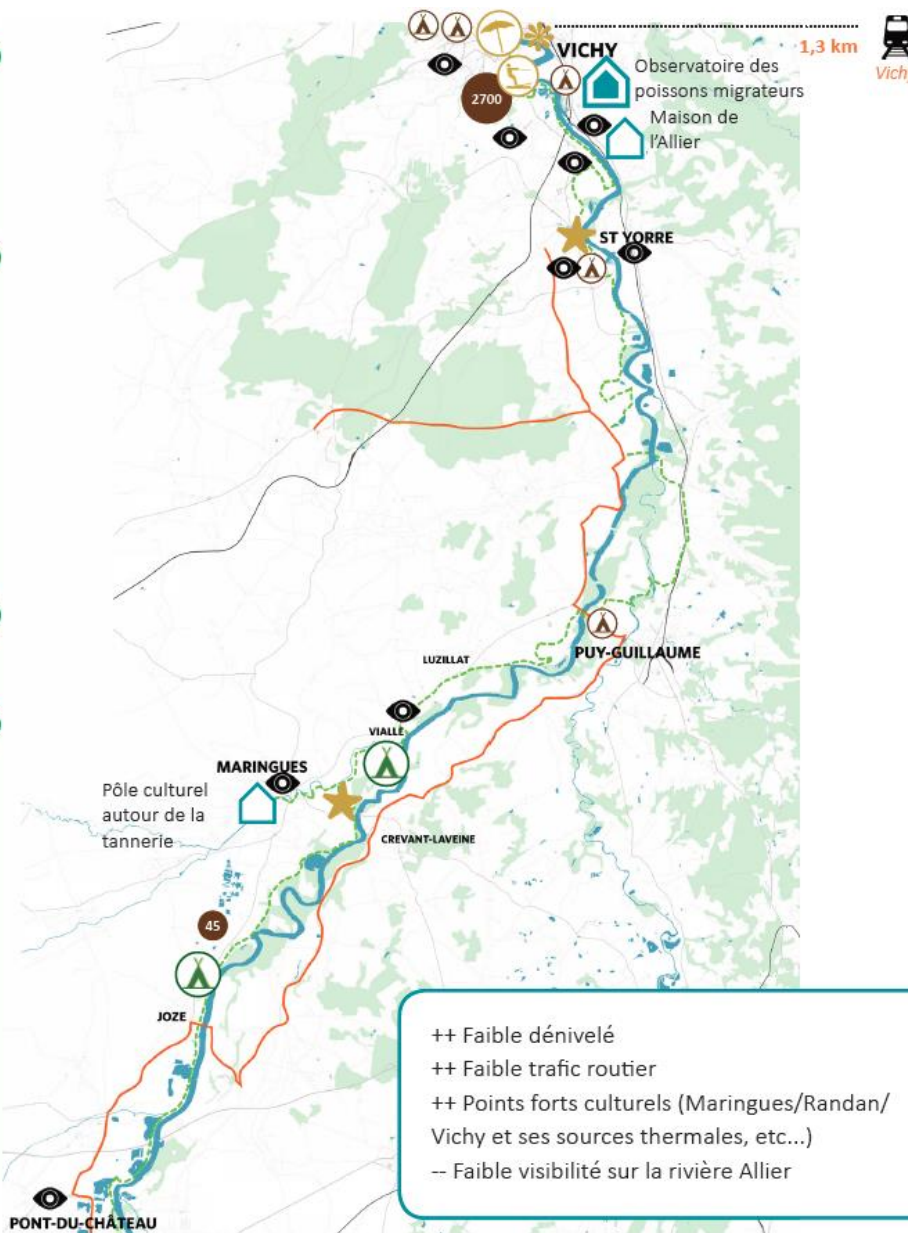
INTÉRÊT



>> Itinéraire de liaison



58 km



- ++ Faible dénivelé
- ++ Faible trafic routier
- ++ Points forts culturels (Maringues/Randan/Vichy et ses sources thermales, etc...)
- Faible visibilité sur la rivière Allier



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

ITINÉRAIRE CANOË-KAYAK

1 BRIOUDE -> BRASSAC-LES-MINES

2 BRASSAC-LES-MINES -> ISSOIRE

ITINÉRAIRANCE

-  Vélo route 70
-  Voie verte
-  Continuité voie verte envisagée
-  Voie de chemin de fer
-  x km Distance Gare-Allier
-  Pôle structurants
-  Pôle d'animation et de services
-  A voir !

HERBERGEMENTS

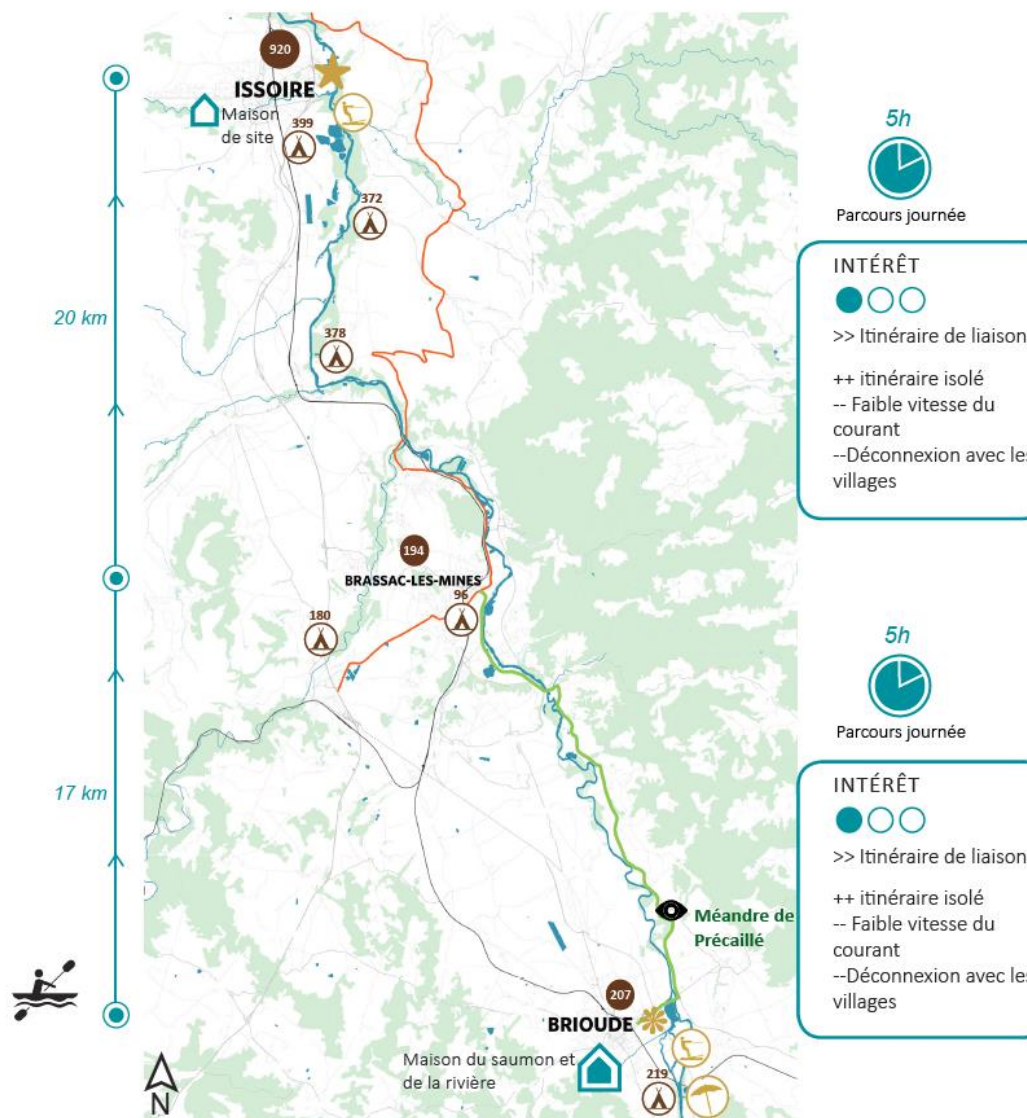
-  Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
-  Bivouac
-  Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

-  Plage
-  Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

-  Nouvelle maison de site à mettre en place
-  Maison existante à développer



ITINÉRAIRE CANOË-KAYAK

- 3 ISSOIRE -> COUDES
- 4 COUDES -> LES MARTRES-DE-VEYRE
- 5 LES MARTRES-DE-VEYRE -> PONT-DU-CHÂTEAU

ITINÉRAIRE

- Vélo route 70
- Voie verte
- - - Continuité voie verte envisagée
- Voie de chemin de fer
- x km Distance Gare-Allier
- ✱ Pôle structurants
- ★ Pôle d'animation et de services
- 👁 A voir !

HERBERGEMENTS

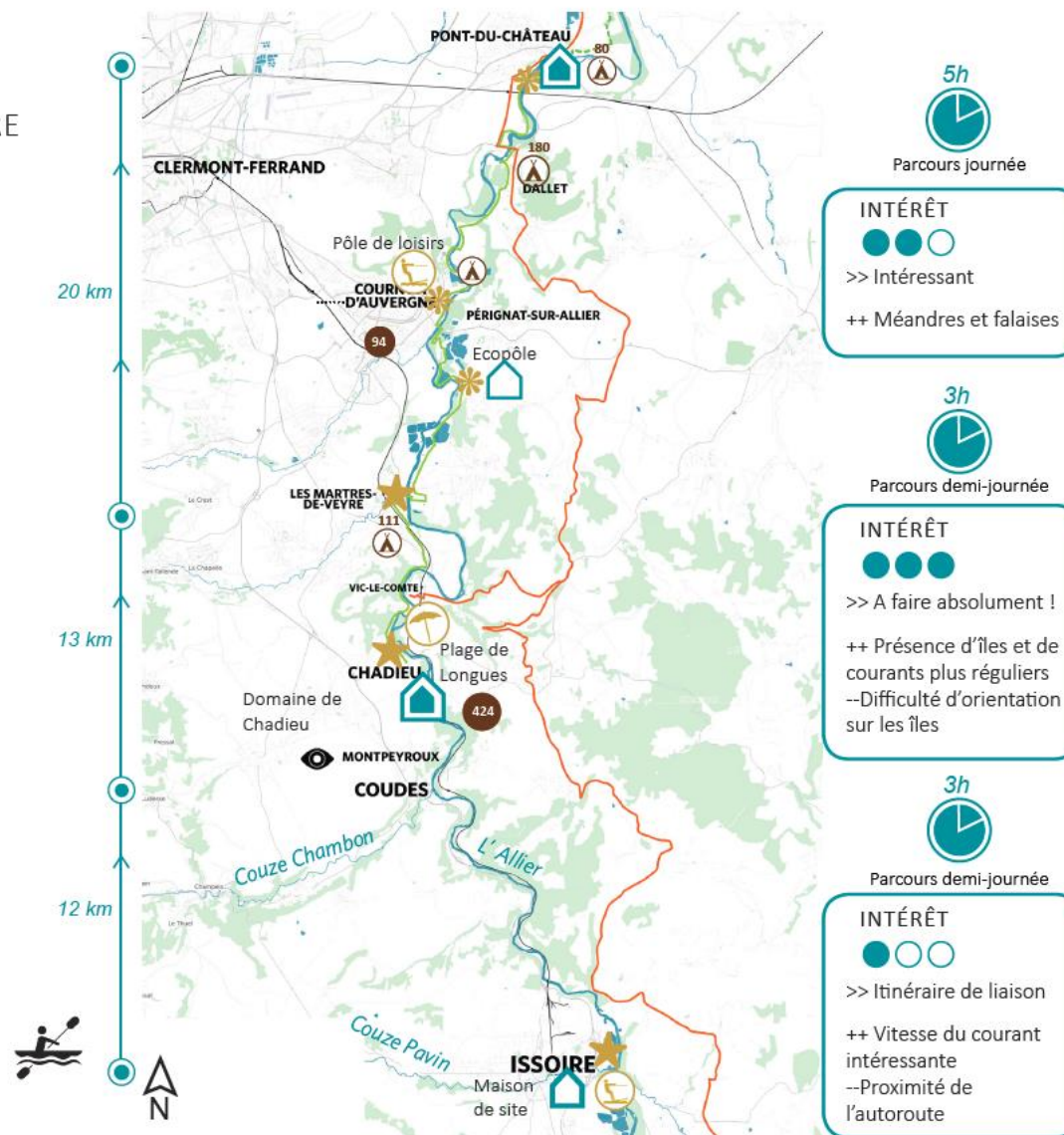
- 🏕 Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
- 🏕 Bivouac
- Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

- 🏖 Plage
- 🏊 Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

- 🏠 Nouvelle maison de site à mettre en place
- 🏠 Maison existante à développer



ITINÉRAIRE CANOË-KAYAK

- 6 PONT-DU-CHÂTEAU -> VIALLE
- 7 VIALLE -> SAINT-YORRE
- 8 SAINT-YORRE -> VICHY

ITINÉRAIRE

- Vélo route 70
- Voie verte
- - - Continuité voie verte envisagée
- Voie de chemin de fer
- x km Distance Gare-Allier
- ✱ Pôle structurants
- ★ Pôle d'animation et de services
- 👁 A voir !

HERBERGEMENTS

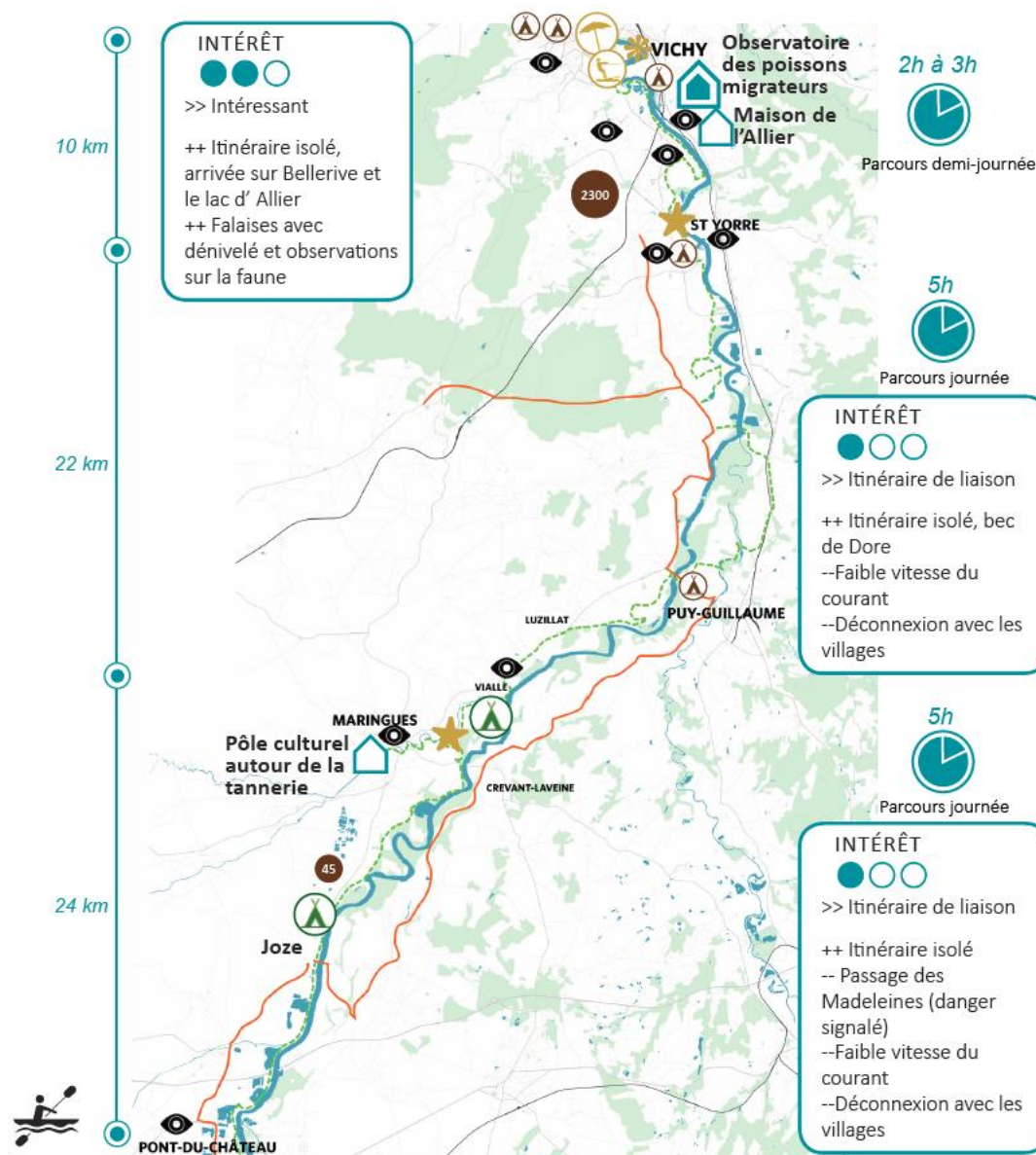
- ⛶ Campings le long de l'Allier et nombre de couchage
- ⛶ Bivouac
- Nombre de lits / secteurs

LOISIRS

- ☂ Plage
- 🏊 Plan d'eau loisirs

MAISONS DE SITE

- 🏠 Nouvelle maison de site à mettre en place
- 🏠 Maison existante à développer



3 Les maisons de site

Les maisons de site de la Route de l'Allier ont vocation à se situer dans les pôles structurants précédemment définis : Vichy, Pont-du-Château, Cournon – Écopôle, Brioude.

L'originalité de la situation actuelle est que chacun de ces pôles structurants vise à développer des projets de maisons de site sur différentes thématiques.

Il s'agit donc là d'une opportunité unique d'engager un processus de **structuration** et **d'harmonisation** de ces projets, au service du concept de Route de l'Allier tout en respectant l'originalité de chacun d'eux.

Structurer le réseau des maisons de site suppose l'existence d'une tête de réseau. Vichy entretient un projet de Maison de l'Allier depuis 2005 susceptible de remplir ce rôle.

Harmoniser le réseau suppose la promotion pour chaque site d'une fonction accueil qui valorise toutes les autres maisons de sites et contribue ainsi au développement du concept de l'axe Allier.



CARTE DE SYNTHÈSE



PÔLE STRUCTURANT

- Brioude
- Vichy
- Courmon / Ecopôle
- Pont du Château
- Maringues ?
- Issoire ?



- une maison de site ouverte toute l'année
- des berges aménagées (plage, chemins, stationnement)
- des hébergements variés à moins de 2km (hôtel, camping, gîte)
- un restaurant et des commerces d'alimentation à proximité
- une gare, des liaisons urbaines et un service de navette sur réservation (bagage, personnes, motos)
- de la location de vélo et de canoë



PÔLE D'ANIMATION

- Issoire ?
- Chadieu / Longues
- Maringues ?
- Saint-Yorre



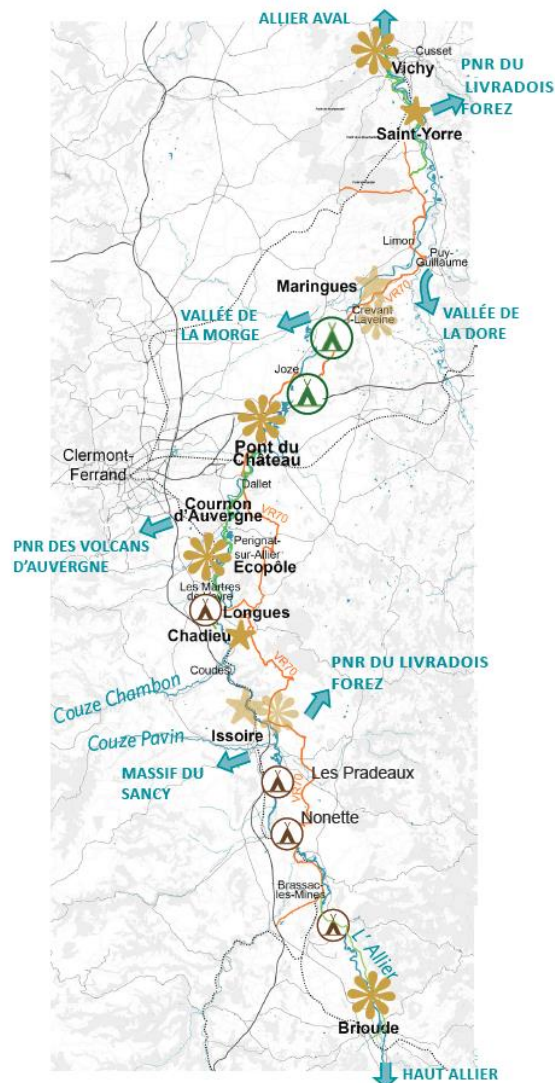
- un espace d'animation avec encadrement en saison
- des berges aménagées (plage, chemins, stationnement)
- au moins un hébergement à moins de 2km (hôtel, camping ou bivouac ou gîte d'étape)
- un restaurant ou un commerce d'alimentation à proximité
- une gare et un service de navette sur réservation (bagage, personnes, motos)
- de la location de vélo ou de canoë



POINT D'HÉBERGEMENT COMPLÉMENTAIRE



ZONE DE BIVOUAC (À CRÉER)



3.1.1 Etat d'avancement des projets de Maisons de site

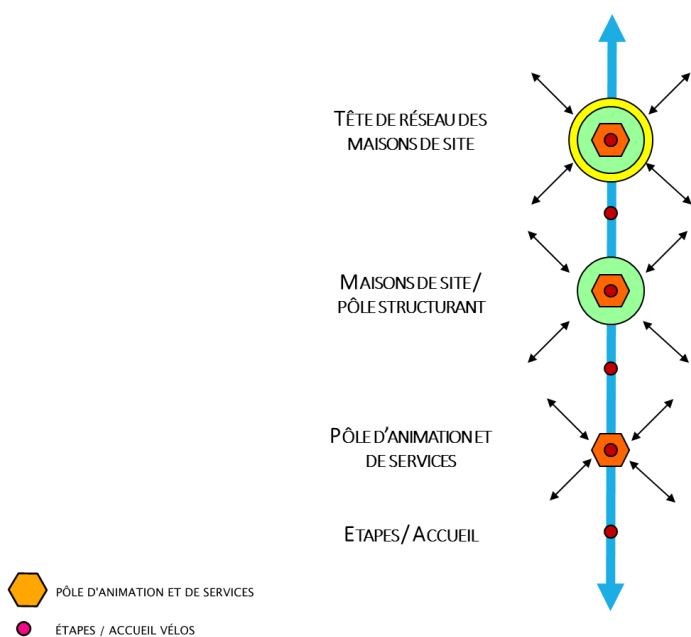
Maisons de site	Opportunité et site	Etude de faisabilité	Engagement réalisation	Thématiques
Brioude	✓	2019 : en cours	2020 ?	Le saumon et le Haut Allier
Issoire	?			?
Ecopôle	✓	✓	2020 ?	Transition écologique (avec CEN Auvergne et LPO ?)
Pont du Château	✓	2020 ?		Batellerie et navigation
Maringues	?	?		Tanneries de la Morge
Vichy	✓	✓	2020 ?	Observatoire de l'Allier et des poissons Migrateurs
Chadieu	✓	2019 : en cours		Sensibilisation et formation

Pour l'ensemble du territoire Métropolitain, les maisons de sites sont soit en cours de repositionnement et rénovation soit en projet de création. Il s'agit d'une véritable opportunité qui permet de prendre en compte les enjeux de services nécessaires à la Route de l'Allier.

61

3.1.2 Les principes directeurs

1- Structurer le réseau



2- Valoriser la rivière Allier et assurer sa présence dans chaque pôle structurant ou maison de site

Ce principe consiste à renforcer la thématique de chaque maison de site de façon complémentaire et dépasser sa thématique propre de chaque pôle ou maison de site en l'enrichissant des travaux de tous les autres pôles.

3- Développer une information efficace multi thèmes

Développer l'information multi thèmes (historique, patrimoniale, touristique) en s'appuyant sur la richesse des maisons de site existantes ou en projet : Réserve Naturelle du Val d'Allier, Batellerie, Poissons Migrateurs, le Saumon, la Transition écologique, les oiseaux, observation et gestion, Haut-Allier,...

Il est primordial d'éviter les concurrences thématiques.

4- Faire des maisons de site des pôles d'information et d'animation événementiels pour promouvoir les politiques publiques de préservation et de restauration de la rivière, de sensibilisation des populations, de formation des acteurs, etc.

5- Toujours rechercher par la proximité, la synergie entre maisons de site, services, activités récréatives, restauration, guinguettes, camping, lieux festifs, location de vélos et de canoës...

6- Proposer des contenus concrets à la notion de services

Développer les services utiles pour l'itinérance (point d'eau, toilettes, abris, recharges électriques, wifi, information, consignes), en permettre l'adaptation en fonction des contextes : le Label Accueil Vélo garanti des services minimum en partenariat avec les acteurs privés.

3.1.3 Critères du dispositif de valorisation / Critères de structuration

	Pôles structurants		Pôle d'animation et de service
Un site d'accueil représentatif de l'identité et du patrimoine « Allier » Ouvert au public	Présence d'une Maison de site → Ouverture annuelle avec des variations d'horaires	→ Programme et services d'encadrement et location pour les activités de pleine nature → Berges aménagées (accès contrôlé, plage, chemins, stationnement) → Baignade surveillée	→ Espace d'animation au moins estival avec encadrement ponctuel → Berges aménagées (accès contrôlé, plage, chemins, stationnement) → Baignade surveillée
Services	Point d'eau, abri, recharge électrique, wifi...		
Hébergements situés à moins de 2 km	Au moins 2 types d'hôtels (gamme) + camping + gîte d'étape		Au moins un hébergement Camping/ bivouac, ou Hôtel, ou Gîte d'étape
Restauration et services	Un restaurant et 2 commerces d'alimentation		Un restaurant ou un commerce d'alimentation
Transport	Une gare SNCF + liaisons urbaines + service de navettes sur réservation (bagage, personnes, motos)		Une desserte TC (bus ou SNCF)+ service de navettes sur réservation (bagage, personnes, motos)
Prestataires	Location, entretien, consigne Vélo et canoë kayak		Location Vélo ou canoë-kayak
Sites pressentis	→ Brioude → Issoire? → Chadieu - Longues? → Ecopôle-Cournon → Pont du Château → Maringues? → Vichy?		→ Issoire? → Chadieu – Longues? → Maringues? Joze? → Saint-Yorre? → Saint Germain des Fossés?

	Points d'hébergements complémentaires	Zones de bivouac (à créer)
Localisation	→ Brassac les Mines (camping) → Nonette (camping) → Les Pradeaux (camping) → Coude (hôtel + Village de vacances) → Les Martres de Veyre (camping) → St Yorre (camping)	→ Equipements : eau, sanitaires, surveillance → Joze (bivouac) → Vialle (bivouac)

Le bivouac est un campement temporaire dans un endroit peu ou pas aménagé, généralement pratiqué en pleine nature par des personnes faisant des activités de plein air (randonnée, escalade, vtt, kayak, etc.) sur plusieurs jours. Un bivouac se fait du coucher du soleil à son lever, une seule nuit au même endroit et avec un campement léger et sommaire (tente ou pas).

Les bivouacs et le camping sauvage en France sont autorisés partout où ils ne sont pas interdits.

Il est interdit de camper dans les lieux publics suivants :

Forêts, bois et parcs classés comme « espaces boisés à conserver », routes et chemins, bords de mer, à moins de 200 m d'un point de captage d'eau potable, sites classés dans les « zones de protection du patrimoine de la nature et des sites », à moins de 500 m d'un monument classé « historique ».



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

3.2 Les pôles « structurants »

A l'issue du diagnostic, nous avons identifié quatre pôles structurants pour la valorisation de la « route de l'Allier » sur le territoire du Pôle métropolitain.

3.2.1 Pôle structurant 1 : Brioude l'articulation Haut Allier, plaine alluviale

- Thème emblématique du saumon sur la rivière Allier dont une étude est actuellement en cours de réalisation. Ce pôle constitue le point de liaison avec le Haut Allier qui valorise depuis plus de 20 ans les sites et services.

Ce projet est en cours de définition et les résultats sont attendus pour la fin du premier semestre 2019.

3.2.2 Pôle structurant 2 : Le hub Cournon/ Ecopôle : la connexion urbaine avec l'Allier et les espaces naturels

- Réseau de transports collectifs et mobilité douce depuis le cœur de l'agglomération de Cournon en réseau avec l'Axe Allier.
- Des espaces de sports de loisirs qui seront confortés, des services d'hébergements, des structures associatives et professionnelles pour les activités, des hébergements adaptés,
- Un projet de valorisation d'un espace naturel sensible l'Ecopôle qui apporte une offre nouvelle.

Les objectifs et le contenu du projet sont décrits dans la section diagnostic des maisons de site page 22.

3.2.3 Pôle structurant 3 : Pont-du-Château

- Dernières traces du port fluvial avec le musée de la batellerie,
- Point d'arrivée et de départ de la véloroute,
- Des services et associations pour l'animation et l'hébergement.

Objectifs :

- Désenclaver l'actuel musée de la Batellerie,
- Dégager une offre d'hébergement susceptible d'accroître la fréquentation touristique,
- Valoriser la voie verte,
- Améliorer l'accueil de la plage de la Palisse.

Contenu :

- Déplacement du musée de la batellerie dans un bâtiment existant situé à proximité des derniers quais visibles sur l'Allier,
- Réhabilitation d'une ancienne Auberge (propriété communale) située en face du futur musée et à proximité immédiate du pont sur l'Allier,
- Valorisation de la plage de la Palisse.

3.2.4 Pôle structurant 4 : Vichy, tête de réseau ?

- Une localisation centrale sur l'axe Allier, une fonction de tête de réseau à valider pour :
 - La sensibilisation et la pédagogie sur l'axe Allier : expositions, auditorium, ateliers...,
 - Un pôle de ressource, de communication ou de formation,
 - L'information, les services et les espaces ludiques liés à l'itinérance.

Ce projet, à proximité immédiate du site des passes à poissons et de l'Observatoire des poissons migrateurs, vise à implanter un équipement public partenarial destiné à dynamiser l'ensemble des démarches engagées pour la préservation et la restauration de l'axe fluvial et du corridor écologique majeur qu'il représente au niveau européen.

La Maison de l'Allier aura pour vocation de fédérer les acteurs de ce grand projet de territoire, en particulier à travers le partage et la diffusion des connaissances, et de contribuer à sensibiliser sa population pour susciter son adhésion et alimenter les efforts collectifs nécessaires. Elle aura aussi pour objectif de faire connaître les richesses de l'Allier à l'extérieur pour contribuer à l'attractivité du Val d'Allier, à l'identité de « métropole verte » visée par le pôle métropolitain auvergnat et au rayonnement de la région Auvergne Rhône Alpes, dont l'axe Loire-Allier représente un atout original.

La réflexion menée sur les missions et les contenus de la Maison de l'Allier définit les pôles de compétence suivant comme autant d'objectifs:

Pôle ressources et connaissances

Observatoire partagé de l'Allier et de sa biodiversité, centre de ressource, d'interprétation et de partage de la connaissance :

- Collecte et enregistrement des données, mise en cohérence des observations, mise à disposition des partenaires aux fins de gestion de l'axe fluvial,
- Et de sensibilisation des populations par la mise au point d'outils de communication et d'animation concernant la biodiversité, les risques d'inondation...

Pôle développement et communication

Animation du réseau des maisons de sites, gestion du site web, production audiovisuelle, coordination et promotion touristique, relations extérieures locorégionales et internationales.

Tête du réseau des maisons de sites de l'Allier :

Il existe une dizaine de sites entre Chanteuges (Haut Allier) et le Bec d'Allier (Nevers) et cinq projets, tous avec des thématiques différentes autour de l'Allier et qui, pour l'essentiel, sont complémentaires. La Maison de l'Allier se propose d'être l'outil d'une mise en réseau de ces sites afin d'en démultiplier l'impact auprès des populations et des visiteurs. Elle organiserait ainsi la mise à disposition d'informations de chaque site au profit de tous les autres, elle produirait des outils d'actions de communication et de créations événementielles afin de relier tous ces sites mais également de leur donner une actualité qui maximise leur fréquentation.

Pôle de gouvernance

Suite aux transferts de compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et de la gestion de l'alimentation en eau potable aux EPCI :

- Accueil du siège d'une nouvelle gouvernance et constitution un lieu de rencontre et d'échanges pour ses partenaires, en lien avec son Observatoire de l'Allier comme outil de gestion et d'aide à la décision.

Site de formation à la gestion des rivières et de leur biodiversité

Deux objectifs principaux :

- La formation approfondie et la formation continue des personnels et agents de terrain des différents organismes et associations chargées de gérer le milieu fluvial et ses sites protégés,
- Le développement de connaissances et de savoir-faire exportables à l'ensemble du bassin de la Loire et à d'autres bassins fluviaux français ou étrangers.

Site d'informations et de services pour la voie verte régionale de découverte de l'Allier

Site de sensibilisation aux risques d'inondation et d'observation directe des crues

En termes programmatiques, ces objectifs permettent une nouvelle formalisation d'un schéma fonctionnel susceptible de servir de base à la définition du contenu final de la Maison de l'Allier.

Ce schéma introduit, au-delà des pôles de compétences définit ci-dessus deux types de fonctions que l'on devrait retrouver dans toutes les maisons de sites :

- **La fonction de services** liée à l'itinérance dont la forme et le contenu seront définis après analyse prévisionnelle des différents types de fréquentation, qu'il s'agisse de celles générées par la véloroute, de celle de visiteurs acheminés par car ou encore de visites pédestres liées à l'agglomération.
- **La fonction ludique.**
Il paraît essentiel d'associer aux fonctions pédagogiques et de sensibilisation des espaces de pur loisir et de détente en relation étroite avec la rivière et, en l'occurrence avec le lac d'Allier. Cela conduit à envisager des fonctions de commerces et de restauration accompagnées d'un aménagement d'espaces extérieurs de qualité.

3.2.5 Propositions programmatiques

3.2.5.1 Une tête de réseau : la Maison de l'Allier à Vichy ?

Rappel des objectifs généraux pour une tête de réseau

- Coordonner le réseau des maisons de site en développant des projets collectifs (formation, sensibilisation, promotion, événementiel,...),
- Dynamiser l'ensemble des démarches pour la préservation et la restauration de l'axe Allier,
- Animer l'observatoire de l'Allier et accueillir une future gouvernance de l'axe Allier,
- Sensibiliser la population locale, promouvoir l'attractivité de l'axe à l'extérieur et participer au rayonnement de la région,
- Accueillir un CPIE Allier, partenaire du CPIE des Dômes.

Objectifs de contenus et de missions

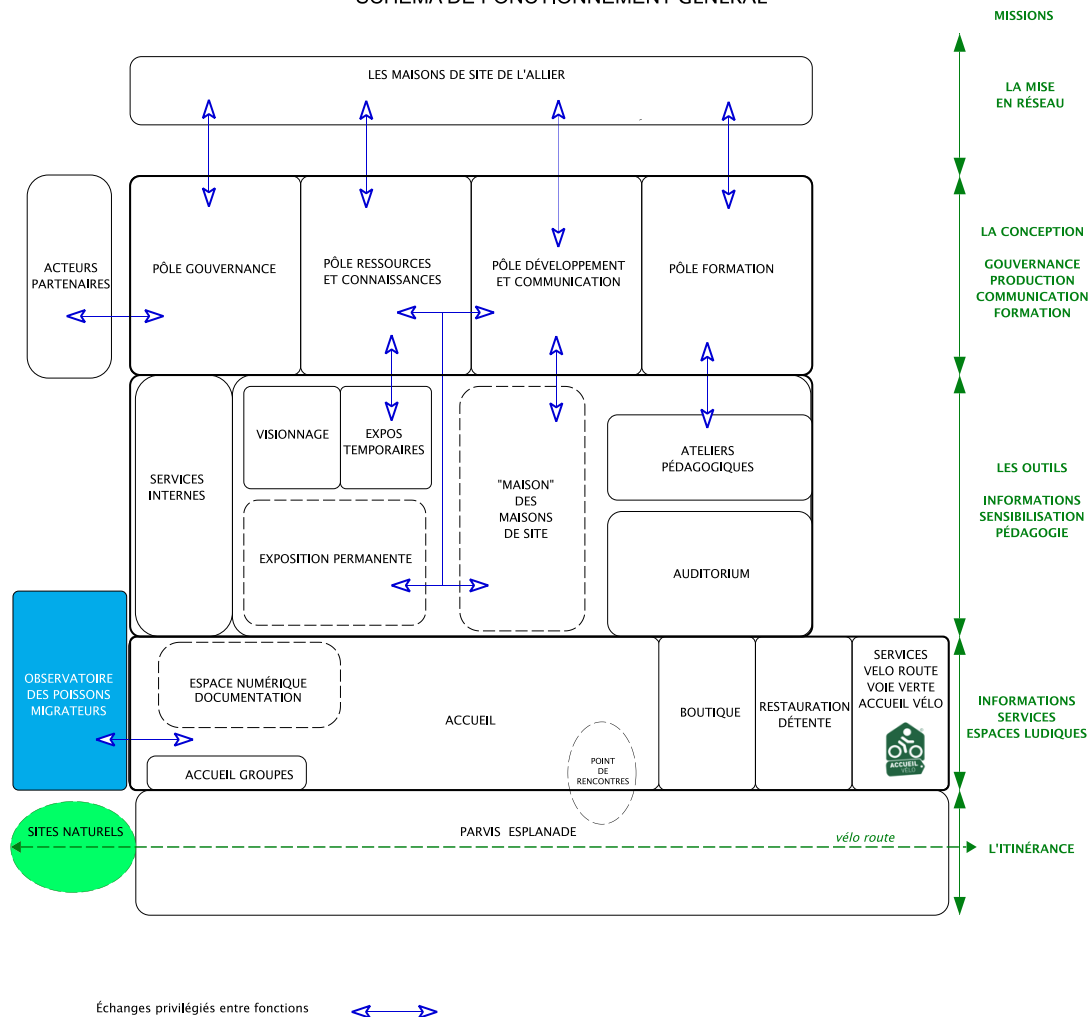
- Information, sensibilisation, pédagogie des publics,
- Informations et services adaptés à la vélo-route voie verte.

ET

- Gouvernance et partenariat,
- Développement, communication, animation du réseau des maisons,
- Pôle de ressources et de connaissances,
- Sensibilisation au risque inondation,
- Formation à la gestion des rivières et de leur biodiversité.

MAISON DE L'ALLIER

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



3.2.5.2 L'accueil « amplifié » des maisons de site

Au-delà de la fonction accueil traditionnelle de chaque maison de site, cette proposition d'harmonisation vise à enrichir et diversifier la fonction sur la base d'un module commun dynamique, conçu en concertation, géré conjointement par la Maison de l'Allier et chaque maison de site et s'appuyant pour l'essentiel sur des outils numériques.

Objectifs :

- Affirmer l'identité de chaque Maison de site par le développement de sa spécificité thématique et par des partenariats privilégiés avec des autres acteurs publics, associatifs et économiques,
- Enrichir et diversifier la fonction Accueil de chaque Maison de site sur la base d'un module commun dynamique, d'information, de connaissance et de services :
 - Conçu en concertation,
 - Géré par la Maison de l'Allier et les Maisons de Site,
 - S'appuyant pour l'essentiel sur des outils numériques.

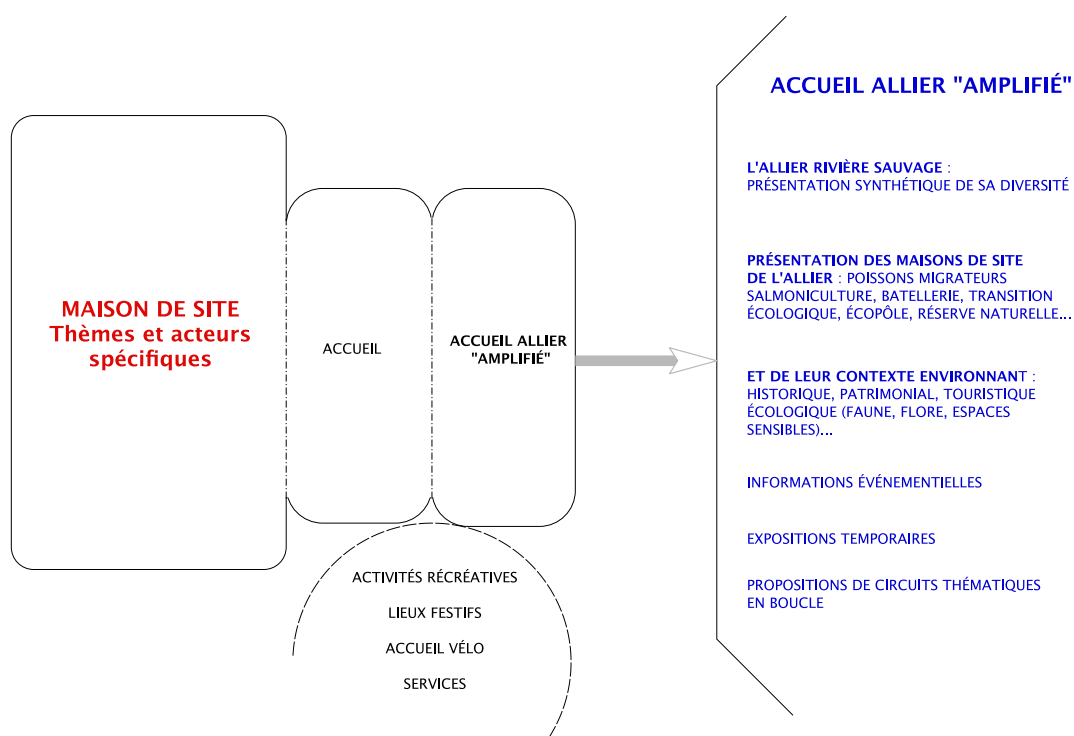


AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Une première traduction programmatique pourrait être la suivante :



3.2.5.3 Accueil Vélo¹



La marque « Accueil Vélo » est un label qui s'adresse aux professionnels (hébergements, loueurs, réparateurs, Office de tourisme, sites touristiques, restaurateurs,...) souhaitant mettre en valeur leurs offres d'accueil et de services auprès des cyclotouristes sous conditions du respect d'un référentiel de qualité et d'être situé à moins de cinq kilomètres d'un itinéraire cyclable balisé.

Le label « Accueil Vélo » est retenu par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la mise en tourisme de la V70, en partenariat avec les départements et les Offices de tourisme concernés.

Trois catégories de prestations ou de services selon les professionnels, mises en œuvre par la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- Prestation d'accueil : accueil personnalisé, informations, conseils,
- Services immatériels : réservations, wifi, météo, réseau dépannage, organisation du transfert des bagages, propositions d'itinéraires, de visites guidées, ...
- Services liés à des équipements : parking, abri à vélo sécurisé, nettoyage des vélos, consignes bagages de vélo, recharge batterie, wifi, espace de détente, sanitaires, point d'eau potable, lavage et séchage du linge.

Et pour les professionnels : vente, location de matériels et d'accessoires, réparations, hébergements, restauration.

¹ Marque du CRT Centre Val de Loire et de l'Association France Vélo Tourisme à la disposition des collectivités, institutionnels du tourisme et entreprises (cf. Guide pratique février 2018).

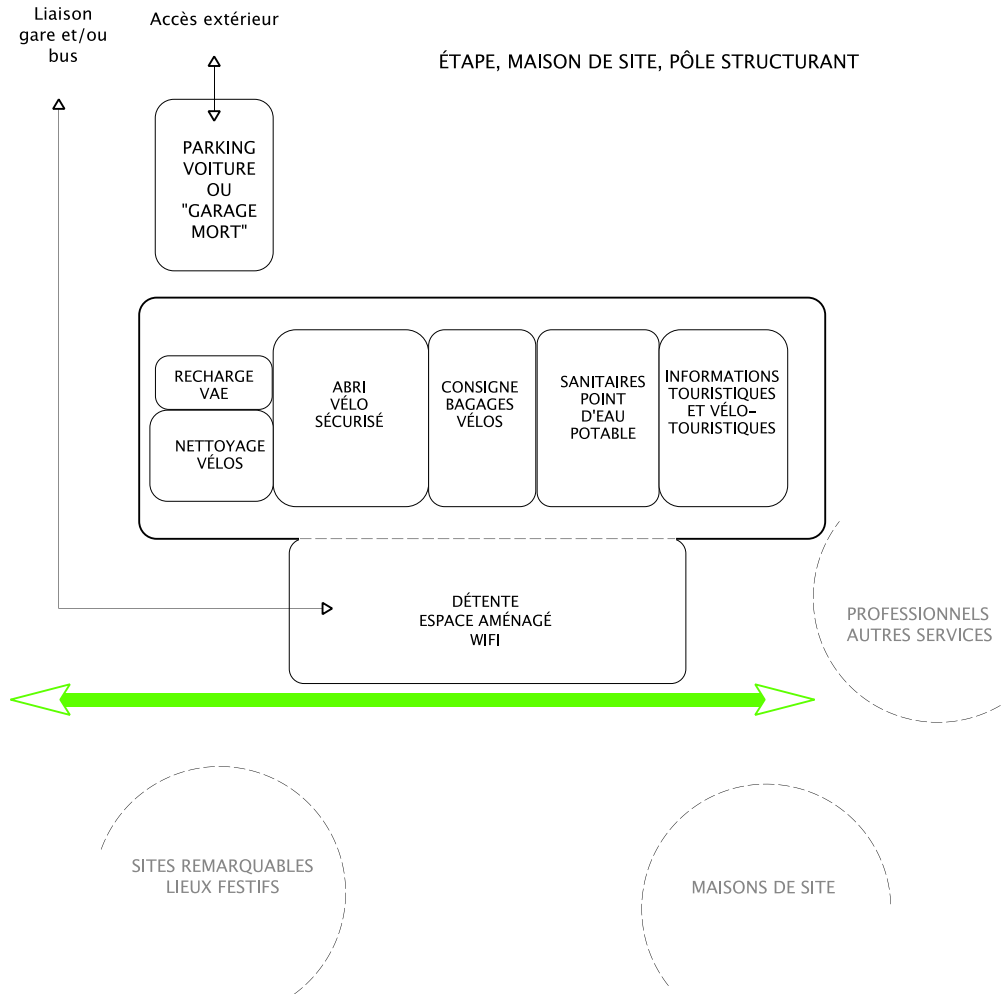


AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

MODULE AUTONOME DE SERVICES ACCUEIL VÉLO
SCHÉMA DE PRINCIPE



3.3 Les pôles « animations »

A l'issue du diagnostic, nous avons identifié quatre pôles d'animation pour la dynamisation « d'une route de l'Allier ».

3.3.1 Pôle d'animation et de services 1 : Issoire un espace de services et d'animation

- Une offre importante d'hébergements,
- La présence d'associations et de professionnels de loisirs,
- Des berges et des espaces aménagés pour les loisirs,
- La connexion avec l'axe Allier via la gare.

3.3.2 Pôle d'animation et de services 2 : Le hub Chadieu – Longues – Sainte Marguerite – Les Martes de Veyre

- Départ de la voie verte,
- Un accès par le train,
- Des espaces de loisirs spécialisés : un centre de loisirs et un espace de sensibilisation du Chadieu, zone de pêche du plan d'eau des Orléaux, plage de Longues,
- Association de canoë-kayak et proximité avec le prestataire Crapa Hutte,
- Les sites historiques de Corent et de Sainte Marguerite.

3.3.3 Pôle d'animation et de services 3 : de Joze – Maringues - Luzillat

- Un lien avec l'Allier via la Morge,
- Des espaces culturels à valoriser,
- Des connexions avec la rivière Allier limitées,
- Deux espaces de bivouac à définir (Joze puis Vialle).

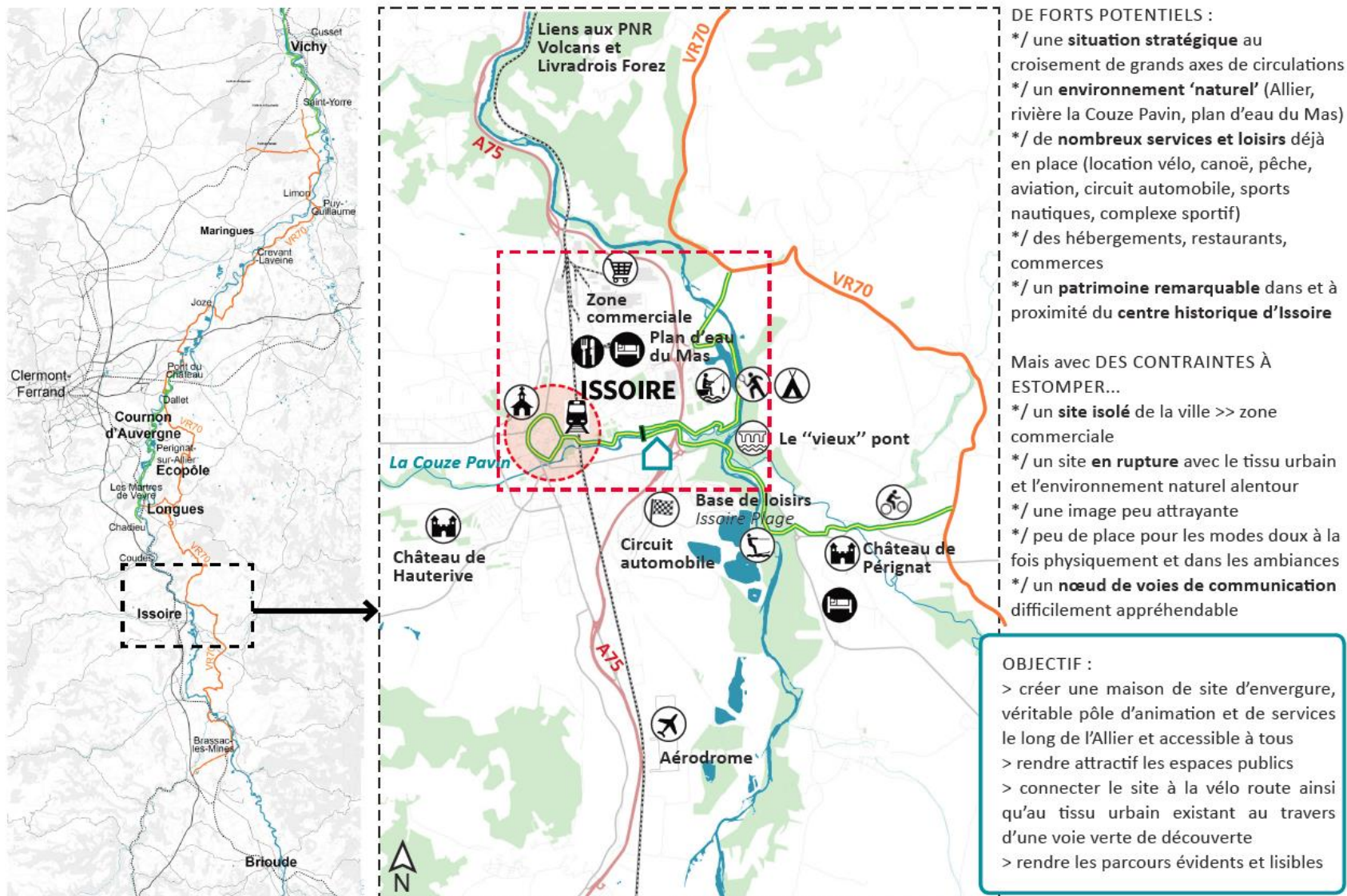
3.3.4 Pôle d'animation et de services 4 : Saint-Yorre

- Un espace de services et d'animation depuis Pont-du-Château,
- Un camping et un espace d'animation culturel,
- Des connexions en liaison douce avec Vichy.

3.3.5 St-Germain-des-Fossés – Billy

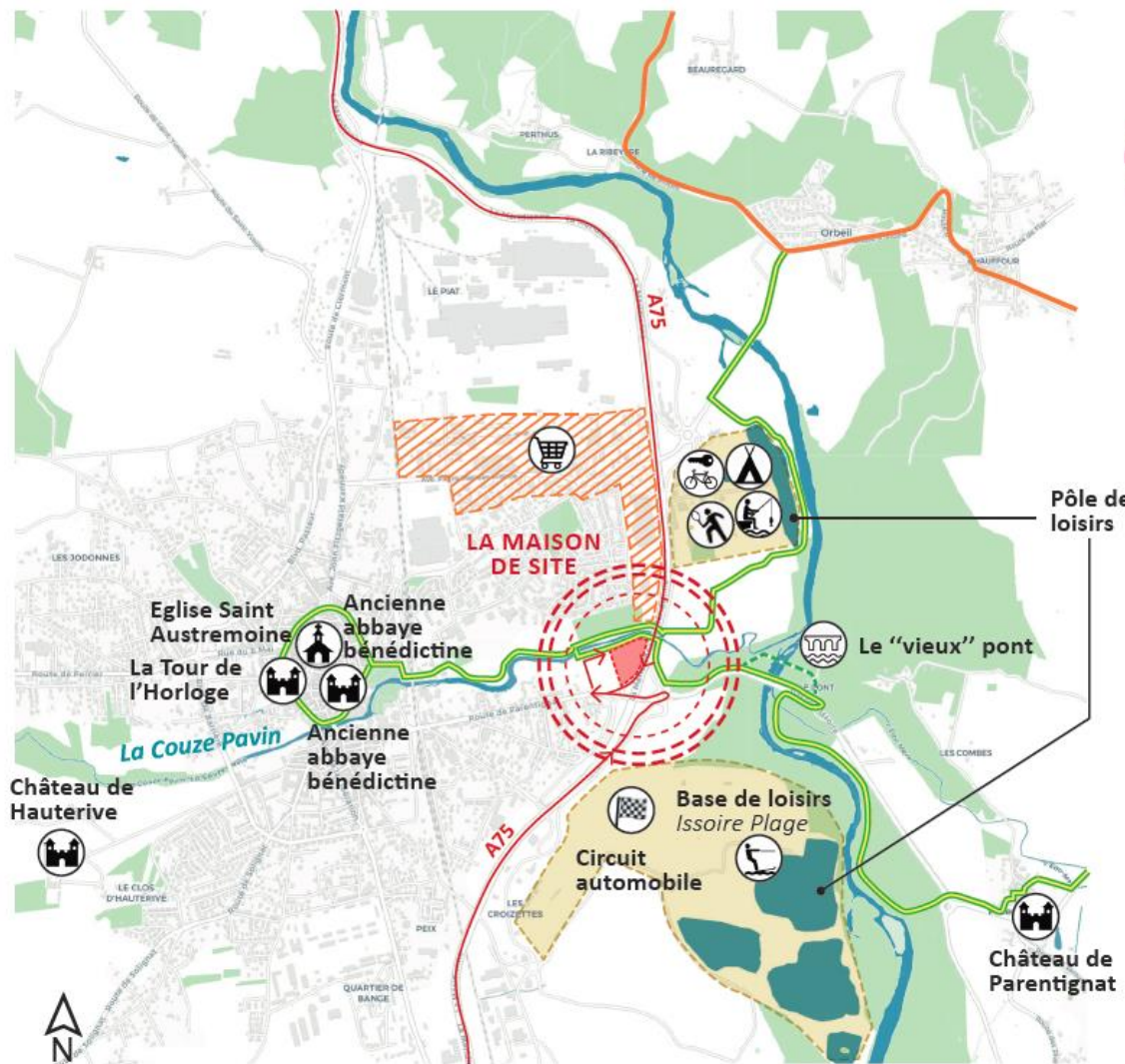
- Des espaces d'animation
- Des services
- Une liaison avec la gare à St Germain des Fossés
- Des offres d'hébergements

3.3.6 Les exemples d'Issoire, de Maringues et de Vichy



Un exemple : Issoire

UN EXEMPLE : ISSOIRE



- Véloroute 70
- Voie verte de découverte d'Issoire
- Zone de projet maison de site
- Accès au site depuis l'autoroute

La maison de site : pôle d'animation et de service en relation avec les équipements existants

- */ un site d'accueil valorisant l'axe Allier
- */ un trait d'union entre les visiteurs et l'environnement, le territoire...
- */ un **emplacement stratégique** pour une fréquentation optimale

> au croisement d'axes majeurs et donc très bien desservi

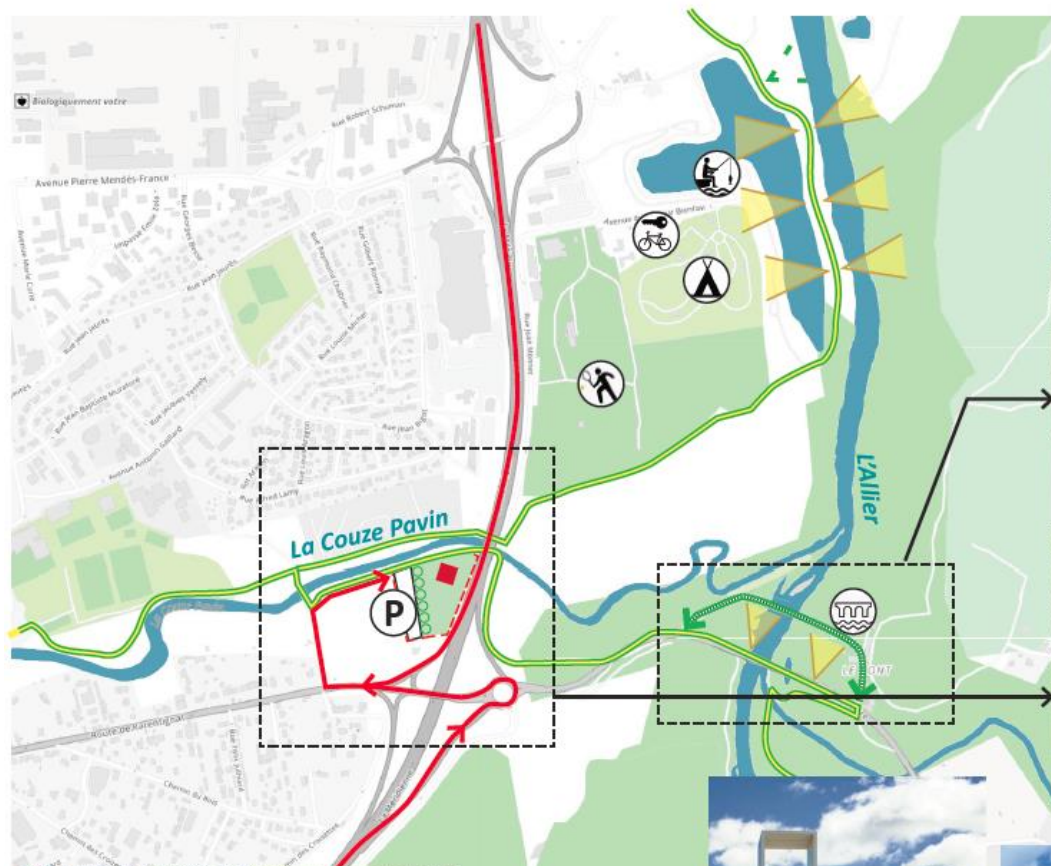
> accès direct depuis l'autoroute

> en accroche avec la nouvelle voie verte

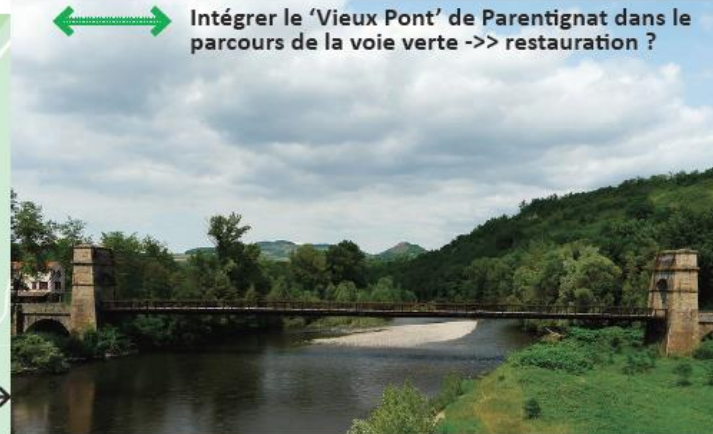
- */ un **pôle de pédagogie** pour la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel (lieu d'exposition, activités ciblées et ludiques, événements,...)

La voie verte lien physique qui suit au plus près l'axe bleu à la découverte d'une nature fluviale étonnante, et qui s'échappe ponctuellement vers des sites de grand intérêt : Issoire et son patrimoine culturel, les pôles de loisirs, le château de Parentignat... Et pourquoi pas envisager de la faire traverser le "Vieux Pont"?...





Intégrer le 'Vieux Pont' de Parentignat dans le parcours de la voie verte ->> restauration ?

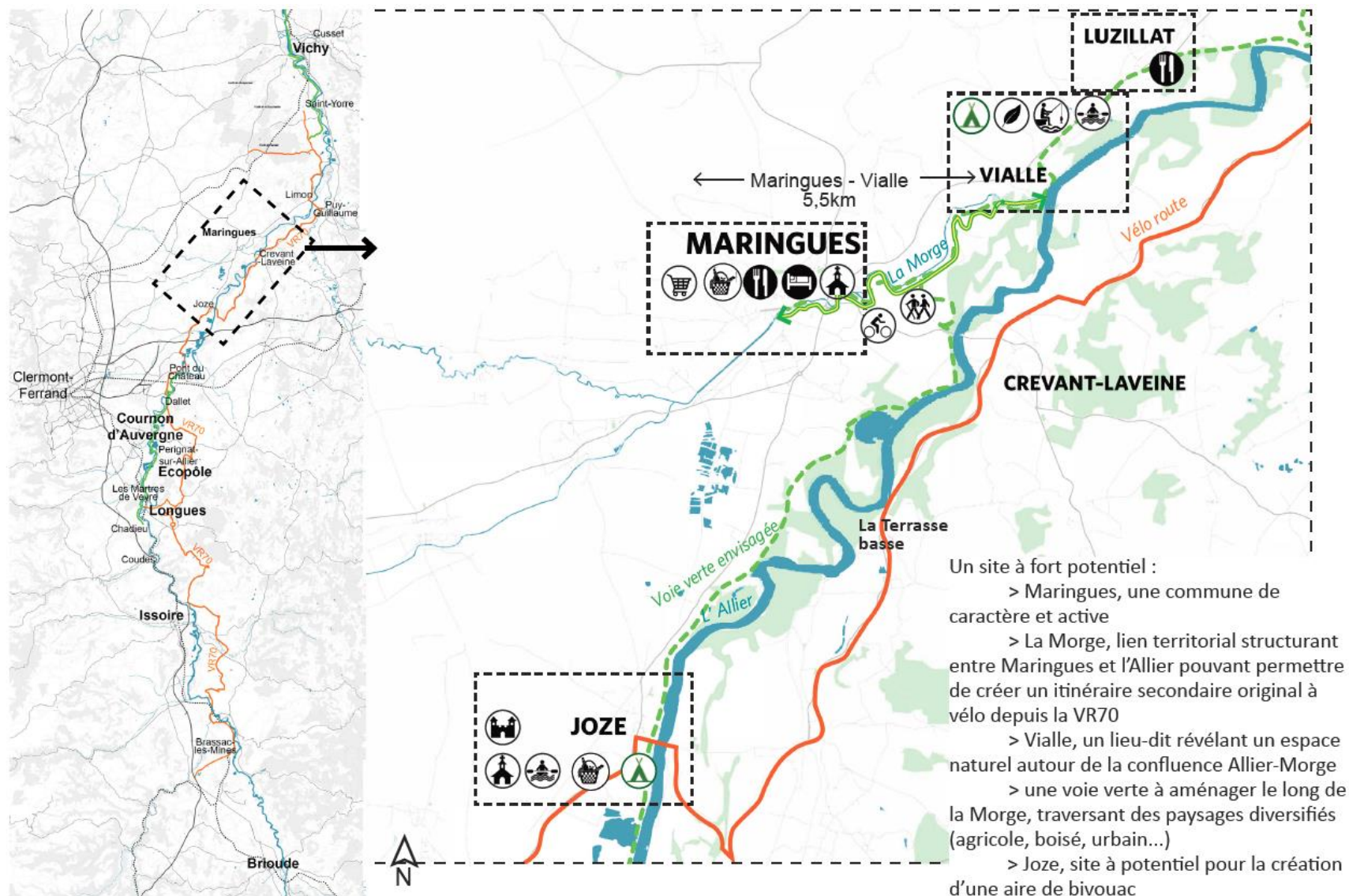


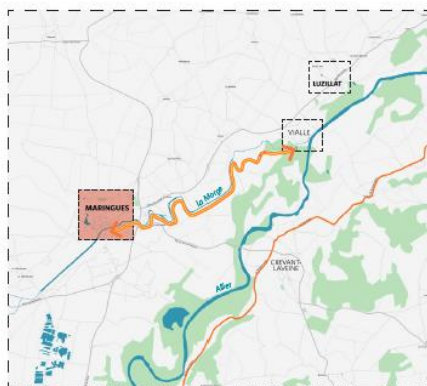
Une maison de site "signal" depuis l'autoroute - réinterprétation du belvédère d'observation de la nature...



Parcourir l'Allier à vélo...





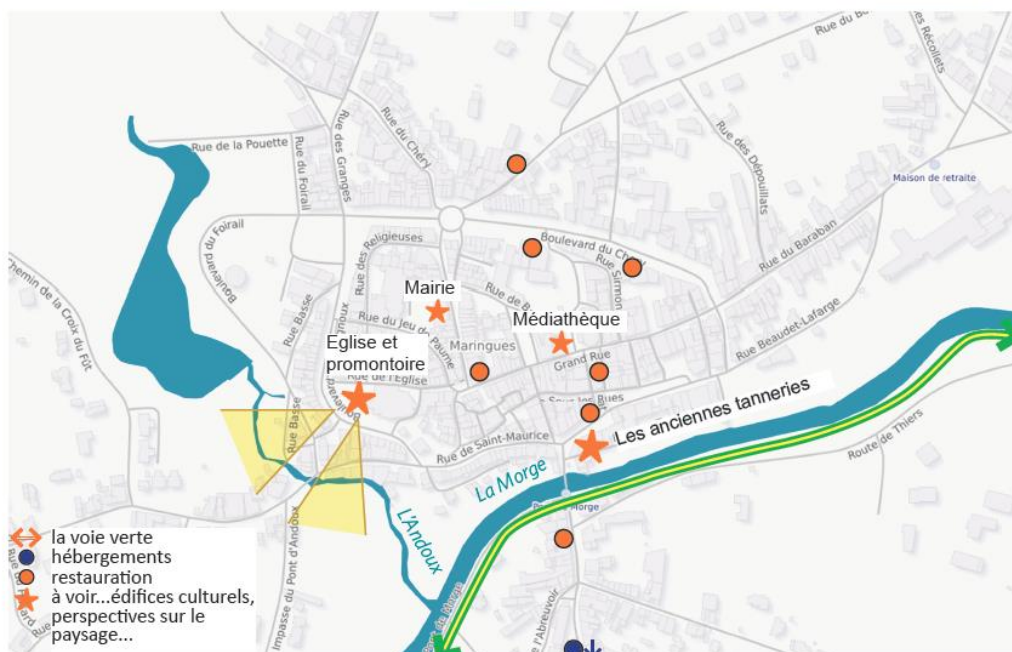


Maringues a toutes les caractéristiques nécessaires pour devenir un point d'étape incontournable sur le tracé de la «Route de l'Allier» :

- > des commerces et pôles de services
- > un **patrimoine remarquable** notamment lié à la tannerie
- > un **cadre paysager qualitatif**
- > une rivière à fort potentiel d'aménagement
- > un office du tourisme actif proposant notamment des visites guidées de la ville

L'enjeu du projet sera de :

- > valoriser la commune de Maringues à l'échelle du territoire
- > promouvoir son architecture et ses anciennes tannerie
- > créer une voie verte en rive droite de la Morge connectée à la vélo route, voie verte et l'Allier permettant d'admirer le panorama sur les bâtiments à pilotis et leurs balcons en bois...



Sources : Mossotauvergne tourisme/ Emile Taillefer

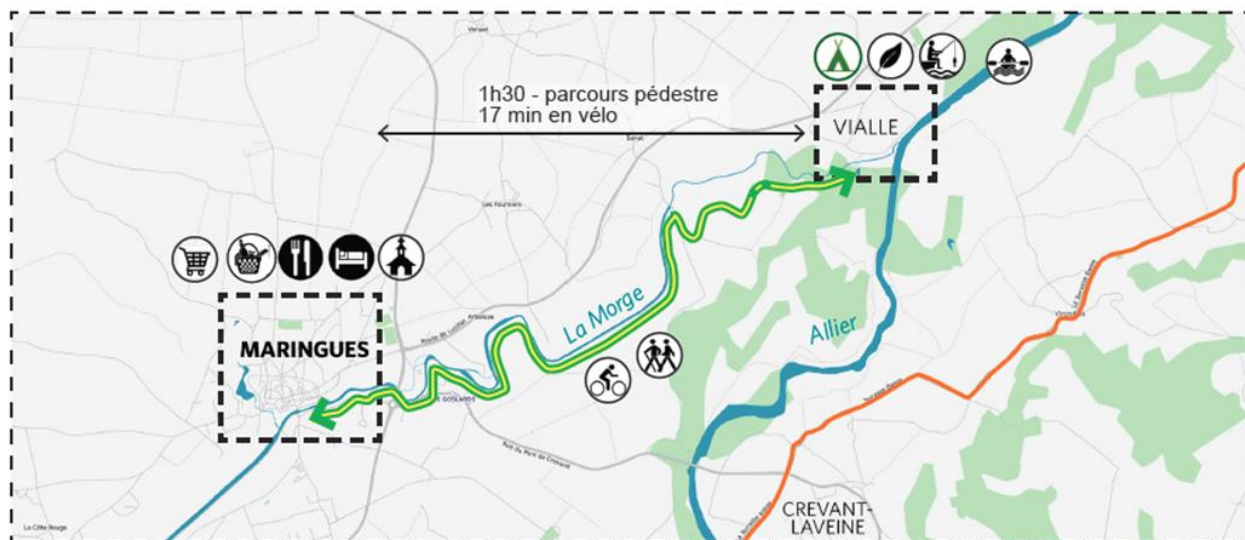
Un exemple : La voie verte de la Morge



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM



La Morge traversant Maringues, aujourd'hui

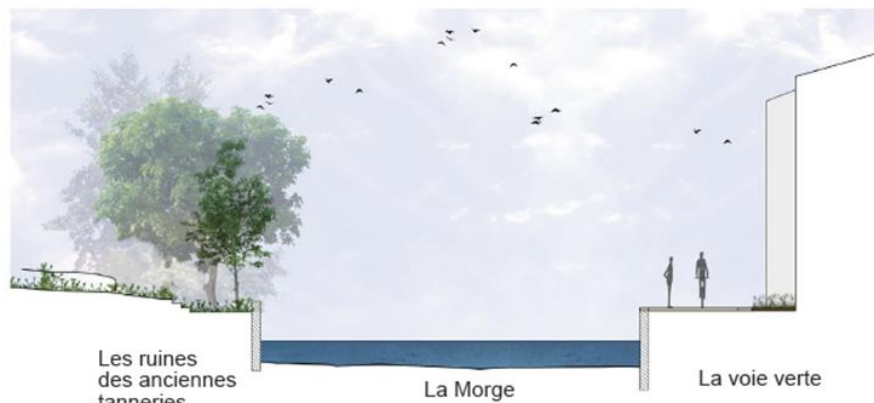


Et demain ?

En longeant les rives de la Morge, la voie verte de Maringues à Vialle traversera différentes entités paysagères et proposera un parcours bucolique et familiale pour tous.

Cette voie verte pourra être animée de zones de pique-nique, d'un parcours "chasse au trésor" organisé avec l'office du tourisme de la commune, etc...

La Morge devient alors un catalyseur pour découvrir le territoire.





- > confluence Morge / Allier
- > cadre sauvage naturel très recherché
- > point d'arrivée de la voie de découverte de la Morge (cycle, piéton...)
- > bivouac sauvage pour canoë kayak
- > petite zone de pêche
- > aménagement d'un espace de stationnement



L'Allier



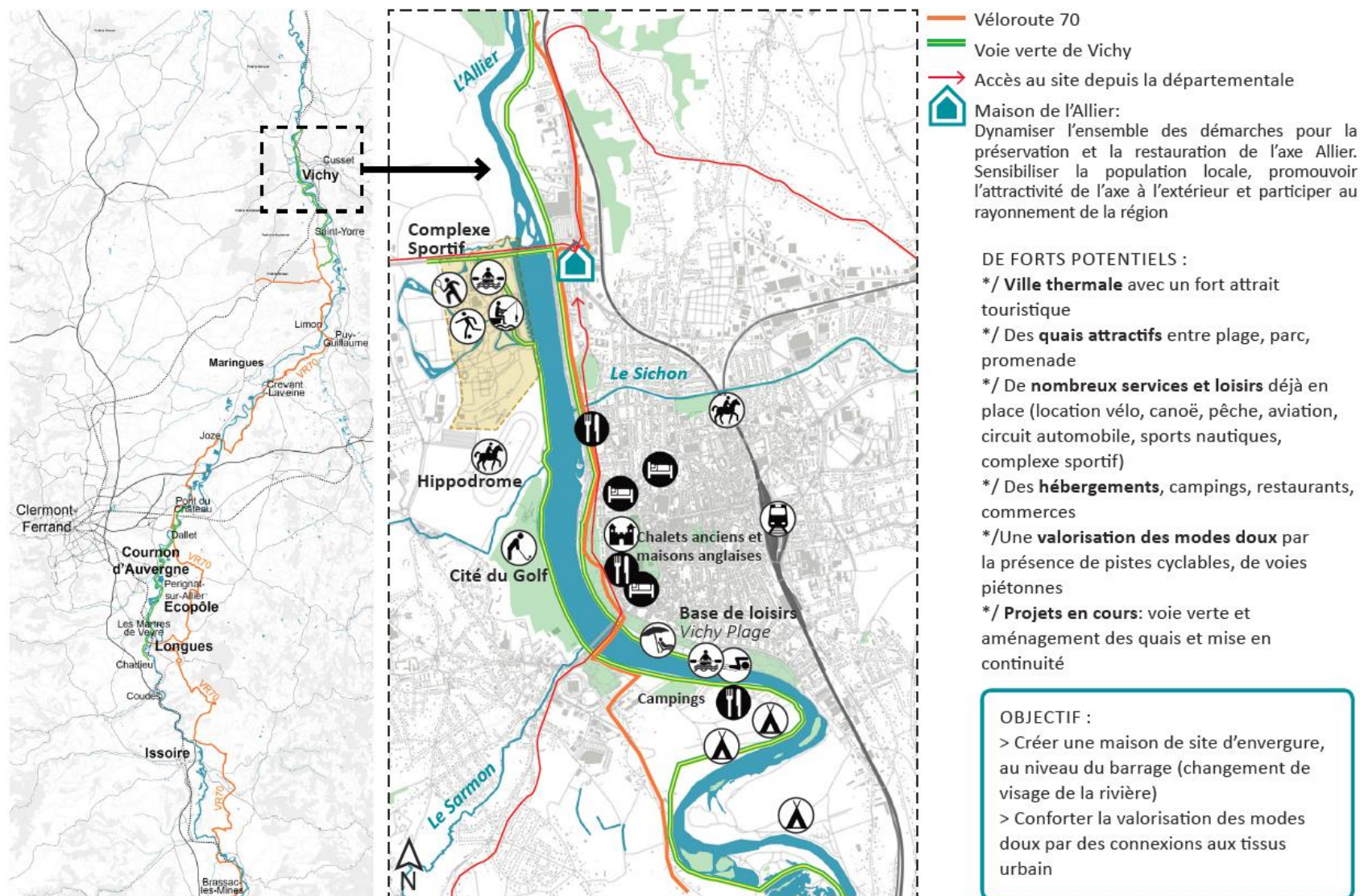
Un cadre naturel recherché par les «amoureux» de la nature

Cheminement en platelage bois au travers de la frange boisée du confluent



Une aire de bivouac sauvage autorisée





UN PARC NATUREL URBAIN



- 1 Création d'un second bras naturel
- 2 Pôle de service
- 3 Point info
- 4 Prise d'eau existante
-  Observatoire des poissons migrateurs
-  Maison de l'Allier

OBJECTIF DU PARC NATUREL URBAIN:

- > Améliorer la qualité faunistique et floristique des deux rives de l'Allier,
- > Réduire la vulnérabilité du site,
- > Favoriser les axes modes doux sur l'ensemble de l'agglomération en développant la voie verte de découverte régionale de l'Allier.

Théâtre de verdure, Pont Boutiron



Zone humide sur l'ancienne gravière

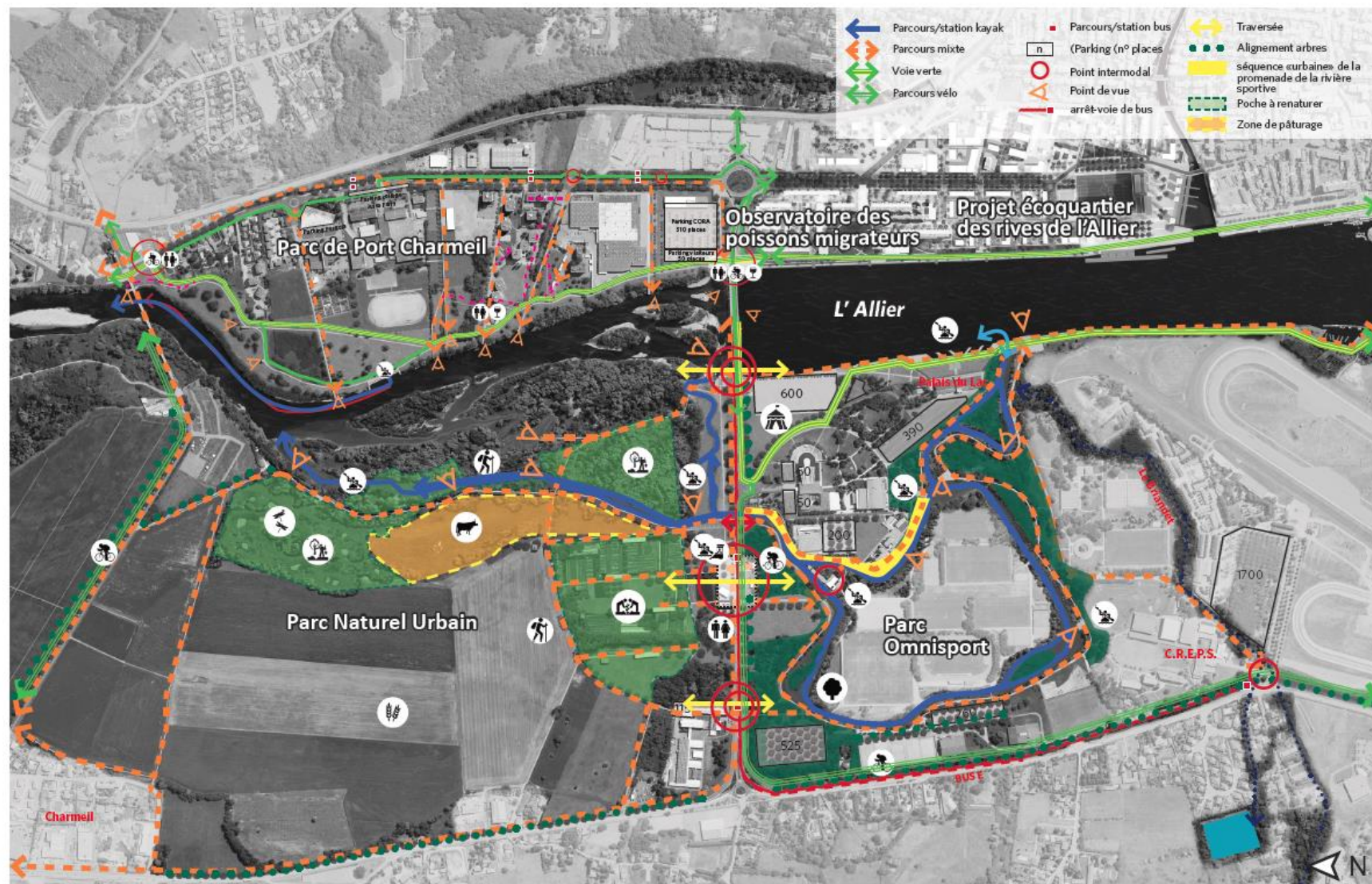


Point d'observation

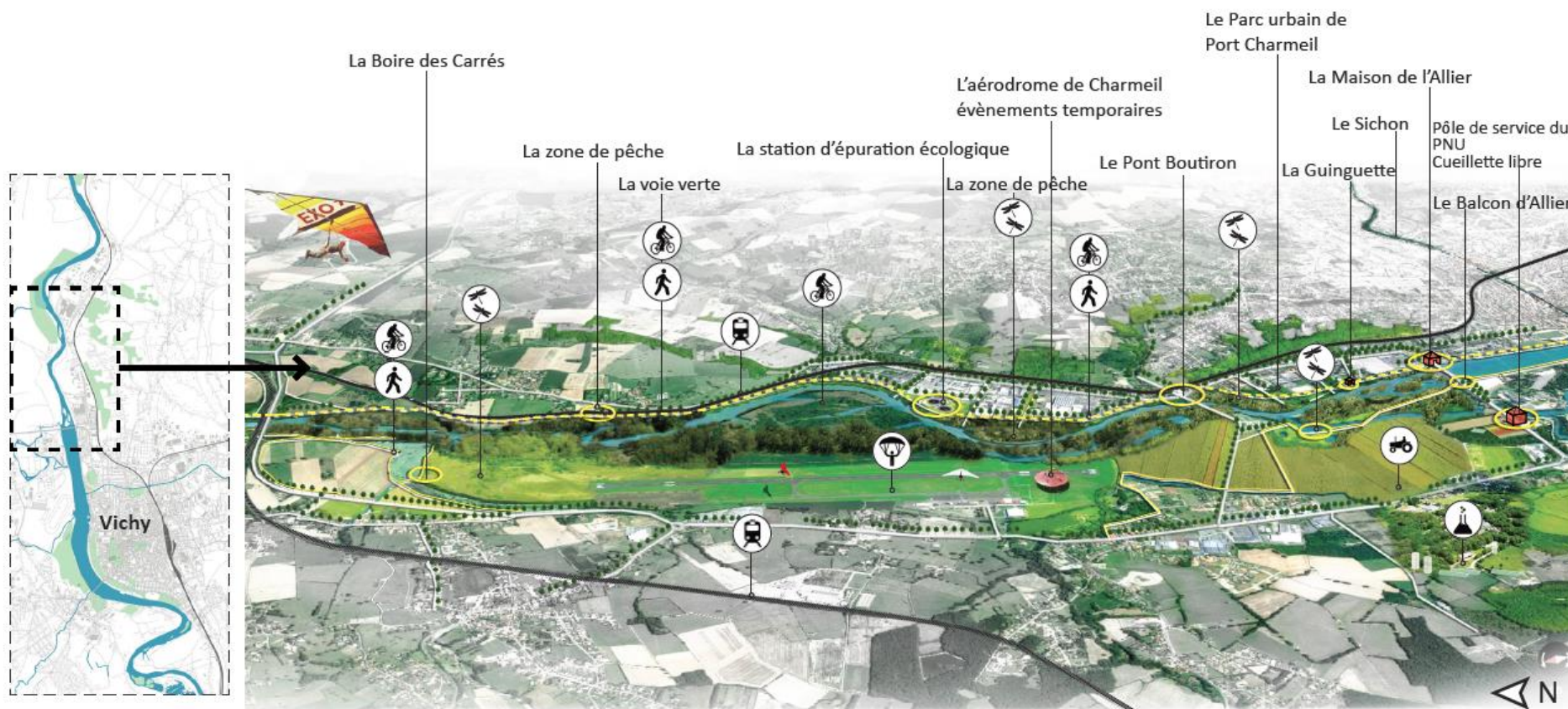


UN PARC NATUREL URBAIN

Principe d'aménagement et de déplacements



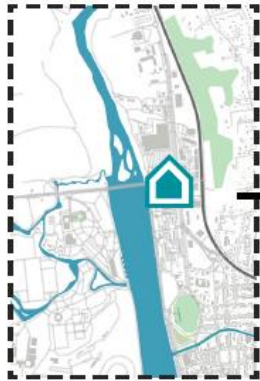
UN PARC NATUREL URBAIN Conforter des usages



OBJECTIF :

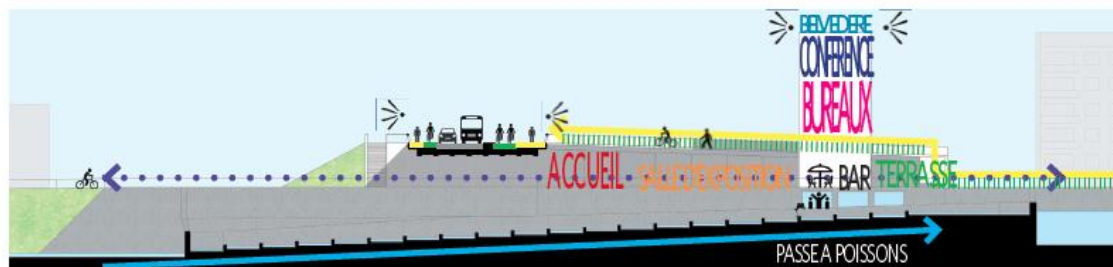
- > Développer **de nouveaux usages**, résultats visibles de l'économie locale
- > Proposer de **nouvelles centralités**
- > **Améliorer le cadre de vie**, l'attractivité et l'économie résidentielle, facteurs clés de la réussite de notre économie territoriale de demain.

LA MAISON DE L' ALLIER, sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs. Une fenêtre ouverte sur la rivière
Un pôle d'observation et d'animation



OBJECTIF :

- > Créer une **véritable entrée de ville**, qualitative d'un point de vue paysager
- > **Valoriser les modes doux**
- > Faire **le lien entre la ville et les parcs** Napoléoniens et le Parc Naturel Urbain



4 Définition de la gouvernance de « La Route de l'Allier »

4.1 Benchmark des modes de gouvernance

Benchmark des cadres de gouvernance en place.

1- Les gouvernances de Massifs

- Définies par la loi,
- Comités de massif : instance de concertation et de coordination dans lesquelles les élus sont majoritaires,
- Commission permanente issue du comité de massif,
- Commission spécialisée.

2- Les gouvernances de destinations touristiques

- Mises en œuvre dans le cadre des contrats de destination, elles sont « dans la plupart du temps » informelles.

3- Les gouvernances d'itinérances

- Ce sont les comités d'itinéraires qui permettent aux acteurs du tourisme et aux collectivités de se regrouper pour agir ensemble.

4- Les gouvernances de gestion de bassins

- Etablissements publics territoriaux (gestion durable de l'eau).

Les cadres de gouvernances inspirants

- La Loire à Vélo,
- La Grande Traversée du Jura (GTJ),
- La Confédération Pyrénéenne,
- La Vallée de la Dordogne,
- La GTMC,
- Destination Loire (Roanne – Gien) : un projet similaire est en cours de réflexion avec la création d'une association ad hoc.



4.1.1 La Loire à vélo

La Loire à vélo est une marque en propriété partagée entre les comités régionaux du tourisme Centre et Pays de Loire et un comité d'itinéraire rassemblant les collectivités et les organismes institutionnels.

S'ajoute un syndicat mixte porté par les deux régions (Mission Val de Loire) qui joue un rôle de coordination pour l'Etat, les collectivités et tous les acteurs du site UNESCO.



4.1.2 La Grande Traversée du Jura (GTJ)

La Grande Traversée du Jura est une association pour le développement de la randonnée non motorisée sur les itinéraires du Massif du Jura franco-Suisse.

Les éléments clés

La Grande Traversée du Jura à ski naît en 1978 lors de la mise en place des zones nordiques dans le massif du Jura, portée au départ par l'organisme gérant les pistes de ski. Elle a fêté ses 40 ans en 2018. Il s'agissait d'abord d'une réflexion d'itinérance exclusivement ski de fond, puis on a appliqué les mêmes principes d'itinérance vers d'autres pratiques sportives de pleine nature. Les GTJ sont devenues l'un des produits « phares » du massif du Jura, et représentent actuellement 6 itinéraires (ski de fond, VTT, pédestre, raquette, vélo et à cheval), à travers 2000 km de sentiers balisés qui sillonnent les montagnes du Jura été comme hiver.

L'association Grandes Traversées du Jura, créée en 1999, est un réseau d'acteurs publics et privés fédérés autour d'un même projet : elle réunit 170 organismes, sur 2 Régions (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne- Rhône-Alpes), 3 Départements (Doubs, Jura et Ain), 30 EPCI et 220 communes traversés.

Les principales missions de la GTJ

- Aménager et développer les itinéraires,
- Valoriser les territoires,
- Assister les randonneurs (accueil tel, site web),
- Communiquer et promouvoir (à l'externe en partenariat avec le collectif Montagnes du Jura et à l'interne en animant le réseau).



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

6 Itinéraires dédiés à la pratique de l'itinérance non motorisée entre Montbéliard et Culoz :

	GTJ à Ski	180 km	1978	
	GTJ à VTT	415 km	1992	
	GTJ à Pied	400 km	2004	
	GTJ à Raquette	150 km	2006	
	GTJ à Vélo	360 km	2006	
	GTJ à Cheval	500 km	2013	

4.1.3 La Confédération Pyrénéenne

La Confédération Pyrénéenne du Tourisme est une association à but non lucratif créée en 1918. Réunissant à l'origine les représentants du tourisme, du thermalisme et du climatisme, l'association s'est rapprochée au fil du temps auprès de nouveaux partenaires et notamment des stations de sport d'hiver pour regrouper aujourd'hui les acteurs du massif pyrénéen autour du concept élargi de « stations touristiques de montagne ». C'est LA seule structure de promotion de massif en place.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

4.1.4 La Vallée de la Dordogne

Sur la vallée de la Dordogne, un contrat de destination a été mis en place, il est piloté par EPIDOR qui est l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne.

Son action relève d'une mission d'intérêt général qui consiste à agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques et de coordonner des actions en faveur du développement touristique.



4.1.5 La Grande Traversée du Massif Central

La gouvernance adoptée se base sur le fonctionnement classique d'un comité d'itinéraire. Ce dernier est décliné en deux grandes entités :

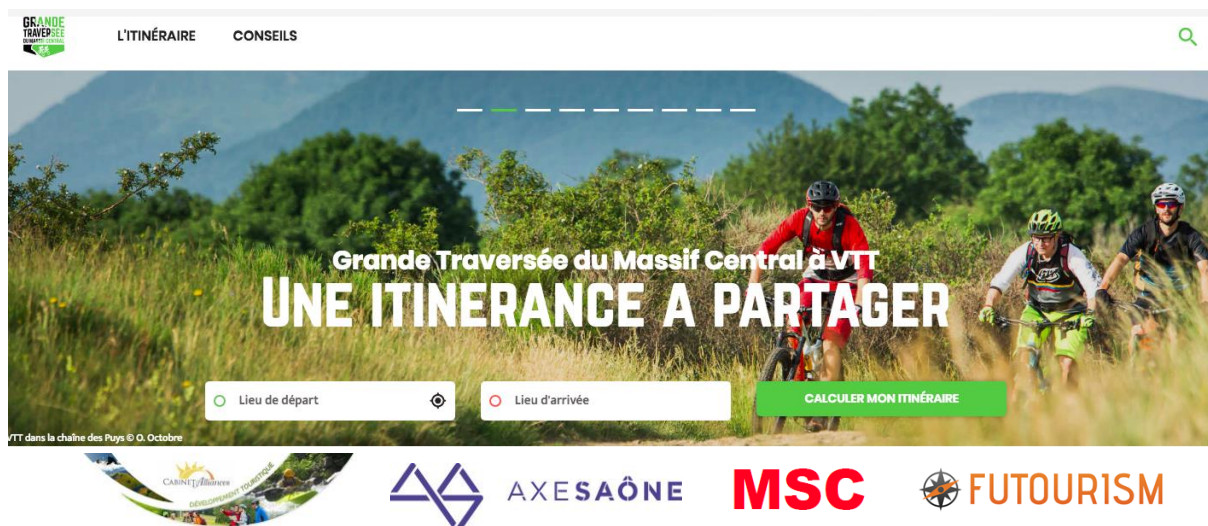
- Le comité de pilotage,
- Les comités techniques.

L'Association IPAMAC pilote et coordonne le projet à l'échelle inter-régionale en tant que chef de file du comité d'itinéraire.

Une convention de partenariat est signée entre le pilote de chaque membre du comité d'itinéraire (dix départements et cinq parcs naturels, ndlr).

Les comités régionaux de tourisme y participent également à travers leurs actions de promotion permettant d'accroître la visibilité de la GTMC.

Enfin, l'aménagement de l'itinéraire est assuré grâce à un travail mené de concert entre les départements et les EPCI.



4.2 Les enjeux de gouvernance pour l'axe Allier

Le management d'une destination centrée sur les itinérances est **complexe** : l'approche est forcément **transterritoriale**, et elle concerne une économie du flux et non du stock comme pourrait l'être une stratégie de développement touristique classique.

Par ailleurs, les enjeux de gouvernance ne sont pas que touristiques, ils sont aussi environnementaux, ils ont trait à des enjeux d'animation, d'observation - évaluation, d'appropriation de la rivière par les habitants, de gestion collective d'équipements, de coordination d'investissements...

La réussite d'un tel projet repose donc en grande partie sur la mise en place d'une **gouvernance adaptée qui implique les collectivités et les socio-professionnels** autour d'un projet pour la rivière Allier.

4.2.1 Les enjeux de gouvernance pour l'axe Allier

- 1- L'appropriation de la rivière par les habitants par des actions de médiation pédagogique et la découverte des pratiques de loisirs et l'organisation d'événements,
- 2- La production d'une offre touristique et de services en collaboration avec les acteurs,
- 3- La coordination d'une stratégie marketing de la destination,
- 4- L'observation, l'évaluation et les mesures d'ajustements des flux et des impacts,
- 5- L'animation et la coordination des acteurs publics et privés,
- 6- Le montage et le portage des financements de fonctionnement et d'investissements.

	Cadre informel de gouvernance	Cadre formel de gouvernance
1 – L'appropriation par l'animation pédagogique et de loisirs et les événements identitaires	Coordination possible dans le cadre d'un comité d'itinéraire	Une association ad hoc peut avoir un réel intérêt
2 – La production d'une offre et de services touristiques	Une gouvernance de type « comité d'itinéraire » solution la plus viable	Intérêt faible – pas de financement possible
3 - La coordination d'une stratégie le marketing de la destination	Idem – CRT AURA en pilotage	Idem
4 – L'observation, l'évaluation et les mesures d'ajustements des flux et des impacts	Possible dans le cadre de comité d'itinéraire mais sur quels financements?	Si coordination avec l'environnement et/ou la GEMAPI
5 – L'animation et la coordination de l'action des acteurs publics et privés	Commission ad hoc au sein du pôle métropolitain	Création d'un syndicat mixte ou d'une association
6- Le montage et le portage des financements de fonctionnement et d'investissements	Commission des élus rivière Allier	Intégration dans un syndicat mixte ou une association

4.2.2 Les sept clés de réussite de la mise en réseau d'acteurs sur un projet d'envergure

Au regard des projets existants, de nombreux territoires ont, d'ores et déjà, essuyés les « plâtres ». Il ressort des expériences les éléments forts suivants, considérés, par certains acteurs, **comme les clefs de réussite de la mise en réseau d'un projet d'une telle envergure.**

1. **Le collectif** : Créer du lien, favoriser l'interactivité autour d'une vision et des intérêts communs à tous les stades du projet. « *Rares sont les groupes qui partent en randonnée sans se connaître ou sans en avoir envie !* » - extrait guide méthodologique de la GTA,
2. **Le chargé de l'animation du réseau** – pièce centrale du dispositif - qui coordonne le projet, les commissions de travail et qui fédère les acteurs. Ce chargé d'animation doit à la fois être légitime en interne mais également doit l'être en externe vis-à-vis des interlocuteurs régionaux et départementaux,
3. **La mobilisation des acteurs et des partenaires** : plus leur implication sera précoce, plus ils seront concernés. Il est important de disposer d'un panel large de prestataires représentant l'ensemble de la chaîne de services afin d'enrichir le débat et donc le projet,
4. **Engager les acteurs sur plusieurs années** : un tel projet n'est pas une mince affaire, il est nécessaire d'entrevoir des temps de mise en œuvre appropriés à ce type de projet afin que la structure coordinatrice n'ait pas à s'interroger tous les six mois sur son avenir mais concentre son énergie sur le projet de développement,
5. **Appliquer une méthode de management de projet – Infrastructure / Offre / Promotion – Communication** (conduite de réunions, retroplanning, gestion des équipes et des acteurs...). Il s'agit de placer les acteurs et les partenaires du projet au cœur de la réflexion, de la mise en œuvre, de l'évaluation, Ainsi, les élus, les socio-professionnels, ... sont les acteurs du projet et sont des ressources au service du projet. Dans ce cadre, les différents groupes de travail devront s'accorder sur une méthode de travail précise afin que les travaux des uns et des autres avancent de manière concomitante avec pour chaque groupe des objectifs précis à atteindre et donc évaluable, avec un référent technique spécifique,
6. **Rechercher continuellement de nouvelles ressources au service du projet** (nouveaux socio-professionnels, prestataires – pour exemple la GTJ est passée de 90 à 150 hébergeurs, nouvelles expertises / nouvelles approches...). Il est, en effet, nécessaire de disposer de regards neufs et d'expertises nouvelles pour approfondir le projet de développement entretenu,

ET

7. **Accepter la mise en place d'une gouvernance par étapes successives avec un démarrage dans un cadre de souple, puis un cadre plus formel par la suite.**

4.3 Les scénarii de gouvernance

Les cadres formels : associations ad hoc ou établissement public : (rappel : GTJ, Confédération Pyrénéenne Chemin de Stevenson, EPIDOR)

Ce sont souvent des structures créées par les collectivités donc soutenues financièrement par les collectivités à l'exception du chemin de Stevenson qui est une structure de prestataires privés. LA tendance lourde est au désengagement des collectivités qui préfèrent faire gérer ces problématiques d'itinérances directement par leurs organismes de tourisme.

Les cadres informels : Les comités d'itinéraires et/ou les contrats de destinations (rappel GTMC, Loire à vélo)

Tous les comités d'itinéraires ont mis en place une organisation et un mode de gouvernance.

Le plus souvent, une structure publique endosse le rôle de chef de file et se charge de la coordination globale.

Une instance de décision de type «comité de pilotage », regroupe les représentants élus et les techniciens des partenaires institutionnels et co-financeurs.

Des comités techniques sont institués et pilotés par un responsable technique - chef de file technique. Plusieurs comités techniques peuvent être constitués au sein d'un même projet d'itinéraire. En règle générale, on en retrouve trois : infrastructure, services, communication

	Avantages	Inconvénients
Gouvernance formelle Association ad hoc	Facile à créer, peut couvrir tous les besoins, associe facilement tous les partenaires, permet des MAD de personnel.	Financements propres difficiles, sentiments de perte de compétences, déjà beaucoup d'acteurs en place
Gouvernance formelle Syndicat Mixte ouvert	Permet de prendre les compétences recherchées	Demande un accord politique unanime notamment en matière de transfert de compétences
Gouvernance informelle Comité d'itinéraire	Formule souple qui a fait ses preuves partout. Oblige à du redéploiement de crédits	Oblige à une parfaite entente entre partenaires
Gouvernance informelle Appui sur structures en place (Pôle métropolitain et CRT par ex)	Formule là aussi très souple qui renforce le leadership d'une structure déjà en place	Demande le cas échéant une comptabilité analytique et un vrai chef de projet au sein de la structure

4.4 Les préconisations pour la gouvernance de la « route de l'Allier »

Une mise en place par étapes

- Une gouvernance de type comité d'itinéraire pour commencer
- La création d'une association si volonté des collectivités dans un second temps

La prise en compte du développement touristique, de l'événementiel et de l'appropriation de la rivière par les habitants en priorité

- Définition d'une stratégie marketing de destination (gouvernance propre aux enjeux touristiques),
- Définition d'un cadre d'animation et de découverte en appui sur les maisons de sites et des événements identitaires (gouvernance propre associations environnementales et collectivités).

4.4.1 Gouvernance à vocation touristique – Comité d'itinéraire

ANIMATION DU COMITE D'ITINERAIRE

INFRASTRUCTURE ET SIGNALISATION	SERVICES	MARKETING ET COMMUNICATION
+ Assurer une qualité homogène des réalisations : par des guides infrastructure et signalisation ; diffusion d'une culture technique commune. - Lourdeur et complexité : entre l'étude de faisabilité amont et les travaux, peuvent s'écouler plusieurs années....	Reprendre et développer les «standards» nationaux plutôt que tout réinventer (label accueil vélo) ! Ne pas sous-estimer les délais et la tâche : convaincre les opérateurs de leur intérêt à adapter leurs prestations aux attentes des clientèles.	Trois niveaux de communication : ▪ Entre les territoires concernés ▪ Vers les prestataires et acteurs locaux ▪ Vers les clientèles. Maintenir une qualité éditoriale en l'absence de coordination et avec un turnover chez les référents de chaque partenaire.

91

Les éléments incontournables	Les difficultés identifiées
Bonne compréhension et acceptation du « périmètre » du projet Volonté partagée de coopérer de tous : chaque partenaire doit s'impliquer et être acteur du projet de manière équilibrée Validation politique de la démarche par chaque partenaire (via délibération) Consensus politique clair sur la gouvernance pour l'ensemble des thématiques définies : identifier et valider «qui fait quoi, qui paye quoi, quand et comment» et contractualiser sur ces bases (convention de partenariat) Fédération de tous les «bons» partenaires institutionnels et associés : identification des personnes ressources qualifiées, volontaires disponibles et autorisés à agir Intégration des structures touristiques aux côtés des maîtres d'ouvrage des aménagements : fort intérêt d'un partenariat étroit Elaboration d'un plan d'actions assorti d'un rétro-planning avec les échéances / budget	Trouver un chef de file : il n'est pas évident de trouver un portage politique et technique disponible, compétent et motivé Ne pas oublier certains partenaires stratégiques (agglomérations, acteurs du tourisme, de l'infra, etc.) Absence de conventionnement pour établir les rôles respectifs, le cofinancement, etc. Délai de formalisation administrative souvent sous-estimé Manque d'engagement financier ferme et rapide des partenaires : pour lancer les premières actions et prestations le cas échéant. Sous – estimation du budget prévisionnel Une relation équitable, juste mais souple entre tous les partenaires dans le respect des particularités de chacun

	<i>Actions collectives</i>		<i>Développement infrastructures et équipements sur les territoires</i>	<i>Investissement humain en appui technique à la structure (expertise, observation, veille...)</i>
	<i>coordination et mise en réseau des acteurs</i>	<i>promotion/marketing et qualification offre</i>		
Comité « rivière Allier »	pilote	maitre d'ouvrage	coordination animation	pilote (+ ingénierie financière)
échelle régionale	financement	cofinancement d'actions mutualisées via CR /CRT	aménagement et/ou financement via les politiques et contrats actuels et à venir	services régionaux + CRT-associations régionales (LPO par ex)
échelle départementale	financement	cofinancement d'actions mutualisées via CD / ADT-CDT	aménagement et/ou financement via les politiques et contrats actuels et à venir	services départementaux + associations départementales
échelle locale : commune/EPCI/ Pays	financement	cofinancement d'actions mutualisées via EPCI / OT	mise en œuvre des projets des aménagements à leur échelle	services intercommunaux + OT, associations locales en place (animation)
Etat/Europe	financement	financement	financement	participation aux réflexions
socio-professionnels	mobilisation effective	participation conséquente aux actions collectives	acteur essentiel de la chaîne de services – Mise en œuvre de projets	remontées terrain

Les principes fondateurs du cadre de gouvernance touristique de l'Axe Allier

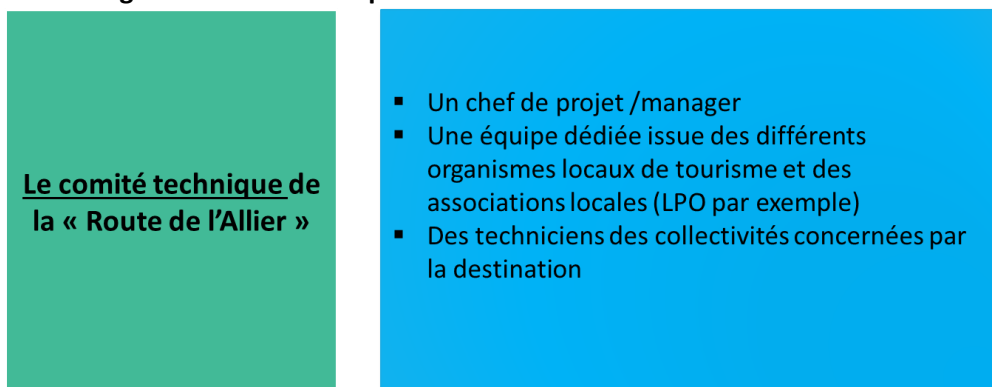


Gouvernance conseil de destination



93

Cadre de gouvernance technique



Les principes de cofinancement (base 100 à définir – nombre de lits touristiques)

Remarque importante : dans un contexte de tension budgétaire il est clair que le financement d'actions marketing et de communication ne peut s'imaginer que dans un projet de mutualisation et de subsidiarité. Concrètement cela veut dire que SI la rivière Allier est reconnue en tant que destination, le financement des actions ne sera que du redéploiement de crédits déjà affectés aux organismes locaux de tourisme par leur collectivité

Un tiers CRT AURA
Un Tiers ADT/CDT au prorata du nombre de lits touristiques
Un Tiers EPCI au prorata du nombre de lits touristiques

4.4.2 Commission « Axe Allier au sein du Pôle métropolitain »

Proposition de créer au sein du pôle métropolitain, un espace d'échanges rassemblant uniquement les élus concernés (géographiquement + compétences ad hoc) qui siègent au sein du pôle métropolitain + élus des EPCI concernés par la sujet (ex VP tourisme / VP environnement) + représentants LEADER. Cette commission a pour objet d'impulser une stratégie collective pour la Rivière Allier.

Commission « Route de l'Allier » du pôle métropolitain



4.4.3 Création d'une structure ad hoc

Au regard de la lourdeur de création d'une structure publique de type Syndicat mixte ou établissement public (ex Epidor), il est proposé de créer une association, partenaire des collectivités dans la mise en œuvre de ce qu'il conviendrait d'appeler le « PROGRAMME RIVIERE ALLIER ». La création d'une association renvoie inévitablement au-delà d'un objet associatif à la notion d'adhérents qu'il s'agira de définir.

L'enjeu est que cette structure associative soit indépendante de toute organisation territoriale locale afin que l'on ne puisse à aucun moment lui reprocher d'être l'outil « éventuel » d'un territoire plus que d'un autre. Pour ce faire, il s'agira de s'assurer que les différents échelons de **collectivités** et que l'ensemble des acteurs **privés** du territoire soient parties prenantes du projet collectif au travers d'un **engagement contractuel pluriannuel**, tel qu'une Charte des acteurs.

Cet engagement contractuel vise à définir des règles claires de fonctionnement qui doivent permettre aux adhérents de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des moyens mis à disposition de la structure de coordination une fois fixés des objectifs évaluable.



AXESAÔNE

MSC

FUTOURISM

Remarques :

- Dans un contexte de contraction des finances publiques, il est de plus en plus difficile d'obtenir un engagement financier des collectivités sur plusieurs années,
- La part de financement privé, même si elle est en général minoritaire (40 000 sur 950 000€ de budget annuel de la Grande Traversée des Alpes), est un gage de soutien des socio-professionnels à la démarche, dans une logique de montée en puissance et de qualification.

La structure visera notamment à :

- Assurer la **continuité des itinérances** et de leurs jalonnements,
- **Structurer l'offre** touristique, **qualifier les services** et favoriser **l'intermodalité**,
- Mettre en œuvre une **stratégie de communication et de promotion commune**,
- **Coordonner l'intervention des collectivités** concernées au travers de contractualisations,
- Apporter une **aide à l'ingénierie** (technique et financière),
- Proposer un cadre annuel d'animation et d'événements,
- Encourager les pratiques de découvertes de la rivière Allier auprès des populations scolaires,
- Mettre en place un dispositif d'évaluation permanent permettant de mesurer la fréquentation (locale et touristique) et ses impacts,
- **Sensibiliser les habitants** et les visiteurs aux richesses écologiques de la rivière,
- **Coordonner une stratégie de développement et de valorisation de l'Axe Allier.**

95

Organisation de la structure de coordination

Plusieurs instances permettront d'assurer le fonctionnement :

- Le **Conseil d'Administration** : instance de décision. Il se réunit au moins deux fois par an pour arrêter les programmes d'actions annuels ou pluriannuels et suivre l'avancement de la réalisation des actions engagées.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Il peut être prévu plusieurs collèges avec un nombre de voix pouvant être proportionné à la contribution financière engagée :

- **collège des collectivités territoriales et de l'Etat** (conseil régional et 3 conseils départementaux, services de l'Etat)
- **collège des collectivités locales** (8 EPCI + communes de plus de 10 000 hab., ...)
- **collège des socio-professionnels** (prestataires activités touristiques, associations environnement...)
- **collège des partenaires associés** (fédérations randonnée, fédérations sportives, institutionnels du tourisme OT, CDT, Pays, PNR, LPO ...)
- Le **bureau exécutif** : pilote le projet. Il faut à minima **un chef de projet dédié** : coordonnateur et animateur du projet,
- Les **comités techniques**.



AXESAÔNE

MSC

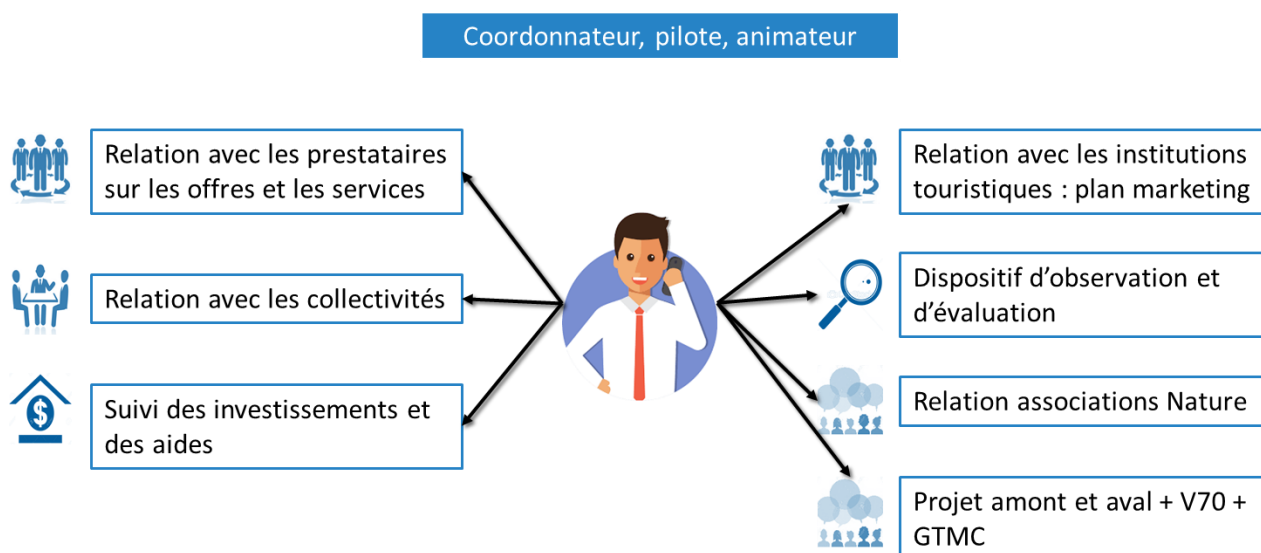


FUTOURISM

5 Plan d'actions de « La Route de l'Allier »

5.1 Les besoins en fonctionnement et investissement

5.1.1 Dispositif de suivi / d'animation / et dynamique

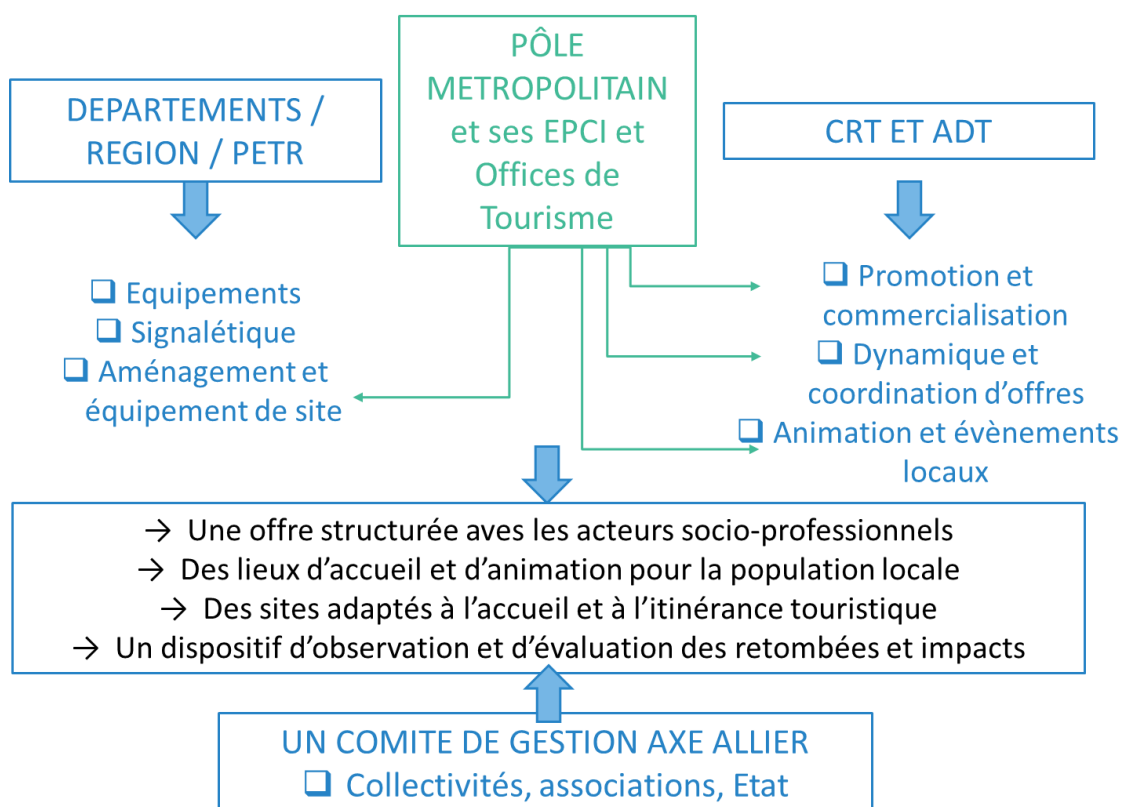


Pour permettre l'émergence du projet, il est nécessaire que le territoire Métropolitain dispose d'un chargé de mission spécifique qui va permettre de préparer, d'initier, de suivre et d'impulser une dynamique favorable tant auprès des acteurs publics que privés.

5.2 Les types d'intervention qui nécessitent des mesures d'accompagnement

Besoins d'accompagnement des Collectivités	Besoins d'accompagnement des Prestataires	Besoins d'accompagnement des hébergeurs
Investissements sur les Maisons de site	Structuration d'une offre avec organisation des services	Structuration d'une offre et des services avec l'appui du CRT/ CDT
Aménagements des berges et des points d'accueil	Lieux d'accueil et animation	Liaison par transports en commun
Dispositifs d'animations – sensibilisation et événements	Modalités de participation à l'animation	Allotements et forfaits
	Transport des personnes et du matériel	Transport des bagages
Gestion des points noirs et des nuisances	Adhésion à la marque et implication dans la communication	Adhésion à la marque et implication dans la communication avec l'appui du CRT
Dispositifs d'observation - évaluation	Contribution à l'observation - évaluation	Contribution à l'observation - évaluation

5.3 Une mise en œuvre concertée de la « Route de l'Allier »



Il est rappelé que le souhait des élus est d'éviter la création d'une nouvelle structure pour privilégier la concertation.

97

→ Sollicitation des professionnels et des associations

- Animation des pôles
- Accueil / information / promotion
- Services de transport des bagages, du matériel et des personnes
- Diversification
- Mise en réseau (contribution à une gestion collective)
- Observation : fréquentation, retombées et impacts

Incitation et appui
sur des
engagements

→ Sollicitation des collectivités

- Bivouac
- Signalétiques
- Aménagement et entretien des berges
- Pôles structurants
- Pôles d'animation
- Points hébergements
- Dispositif d'animation

Contribution sur
des engagements

Concernant les dispositifs de suivi et d'engagements de la part des partenaires, il sera nécessaire de disposer d'un budget avec une clé de répartition entre les territoires qui permette :

- De contribuer et d'impulser des choix d'investissements et d'équipements,
- De participer à des actions d'animation, d'information et de promotion,
- D'abonder sur les dispositifs d'observation, évaluation.



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

5.4 Suite de l'étude

Le Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne a décidé par délibération unanime du 20 mars 2019 de s'inscrire dans la candidature HAPPI MONTANA portée par Macéo, pour l'appel à projets lancé par l'Etat en 2^{ème} phase. Ses objectifs sont de commencer à concrétiser ses deux projets de Route de l'Allier et d'Observatoire de l'Allier sur son territoire, tout en poursuivant les concertations nécessaires à leur développement sur l'axe Allier à l'amont et à l'aval.

Les conclusions et propositions de la présente étude devraient ainsi permettre au Pôle métropolitain et à ses partenaires de poursuivre leurs actions concertées, notamment pour :

1. **Elaborer une charte des acteurs** à construire en concertation, pour préciser les missions, moyens et engagements de chacun des partenaires de la « Route de l'Allier » et du réseau de ses Maisons de sites, et mettre progressivement en place la gouvernance nécessaire.
2. **Développer les maisons de site** : soutenir l'émergence des maisons de site sur deux ou trois pôles structurants sur l'Allier du territoire métropolitain (Maison de l'Allier à Vichy, Ecopôle du Val d'Allier à Pérignat, Maison du saumon à Brioude...), et accompagner les réflexions des autres sites dans la perspective de constitution du réseau collectif.
3. **Lancer l'Observatoire de l'Allier par le thème de la fréquentation, de ses impacts et de ses retombées** : se doter de moyens de mesures (par exemple éco-compteurs, caméras, enquêtes qualitatives de fréquentation...), tout en organisant les cinq premières conférences annuelles des acteurs du Val d'Allier pour monter en puissance dans le processus de réappropriation. La question des usages illicites de la rivière pourra être abordée dans ce volet.
4. **Evaluer le potentiel d'une filière de formation** à la préservation et à la gestion durable des rivières sous ses différents aspects, **et envisager la création d'un CPIE de l'Allier** en partenariat avec le CPIE des Dômes dans la double perspective de sensibiliser les populations et les acteurs (collectivités, gestionnaires, associations, activités économiques) et de développer une filière d'excellence de savoir-faire exportables.

L'ensemble de ces actions devra être appréhendé dans une perspective de structuration de la « Route de l'Allier » et de mise en réseau de ses Maisons de sites sur l'ensemble de l'axe Allier, à l'amont avec le Haut Allier et à l'aval jusqu'à la confluence du Bec d'Allier. Pour ce faire, il conviendra bien de tenir compte des caractéristiques spécifiques des parties successives du Val d'Allier pour adapter le projet aux différents contextes rencontrés sur le plan de la topographie, de l'environnement, de l'activité économique, de la vie locale et de la capacité d'accueil.

L'objectif général devra rester celui d'un développement durable de l'axe Allier, au profit des territoires traversés et avec le souci de préserver la valeur de ce grand corridor écologique européen, en jouant à la fois sur des éléments structurants unitaires (véloroute-voie verte V70, réseau des Maisons de sites) et sur une hiérarchisation intelligente de la fréquentation par des niveaux d'équipement différenciés en fonction des secteurs traversés et de leurs typologies. C'est pourquoi la constitution de la « route de l'Allier » devra se faire de façon progressive en commençant par sa partie « métropolitaine » et en mettant à profit l'expérience acquise sur les premières sections réalisées (Grand Clermont et Vichy communauté, probablement).

6 Annexes

Annexe 1 : Compte rendu restitution phase 1 : Copil du 02-07-2018

⇒ **Objet de la réunion – confère support de présentation**

- Contexte et diagnostic synthétique de l'axe Allier
- Benchmark sur le positionnement touristique des fleuves et rivières en France
- Synthèse sur les échanges acteurs du tourisme et environnement
- La définition du concept et la structuration d'une offre
- Les attentes des clientèles locales et touristiques
- Les axes de positionnement de la rivière Allier
- Les leviers stratégiques

⇒ **Principales observations du COPIL**

- L'axe Allier se situe dans un rapport transversal au territoire comme un point d'équilibre avec la chaîne des Puys.
- Les loisirs de nature et la découverte de l'environnement viennent conforter l'image des destinations touristiques et apporter une plus-value pour les populations de proximité
- Quelles sont les priorités ? entre la production de loisirs pour tous pour les populations de proximité et le développement touristique
 - Le développement de l'axe Allier répond à un double enjeu, les aménagements pour la population de proximité alimentent les services et l'attractivité touristique
 - La baignade sur l'Axe Allier doit être solutionnée (7 points de baignade surveillés sur la partie du Haut Allier)
- Concernant les propositions sur le positionnement des craines sont exprimées sur le caractère sauvage, la mise en œuvre du projet nécessite
 - D'agir sur les infrastructures
 - D'affirmer un positionnement à la fois de loisirs pour la population et de tourisme
 - De s'appuyer sur une marque commune
- L'itinérance représente des enjeux importants à l'image de la Vélodyssée ou de la Via Rhôna
 - 30% de clientèles locales, 50% de clientèles étrangères
 - Valorisation du train pour l'accès et les liaisons
 - Valorisation des sites de proximité pour les visites
- Concernant la Gouvernance
 - Faut-il disposer d'une gouvernance spécifique pour l'Axe Allier qui est une partie de la V70 ? et parallèle à la Grande Traversée du Massif Central
 - Les moyens pour la promotion peuvent-ils provenir des contributions des acteurs existants ? ou des EPCI ?
 - Exemple des comités d'itinéraires sur la Via Rhôna qui bénéficient des contrats de destination
 - Quels sont les besoins en animation ?

Annexe 2 : Compte rendu réunion de travail sur la gouvernance : 14-01-2019

		invité	présent
EPCI du pôle métropolitain			
Vichy Communauté	Frédéric AGUILERA	x	x
Clermont Auvergne Métropole	Nicolas BONNET	x	x
Clermont Auvergne Métropole	Christine FOURNIOUX	x	x
Clermont Auvergne Métropole	Patrice RODIER	x	
Plaine Limagne	Bernard FERRIERE	x	x
OT / SPL Tourisme			
SPL Tourisme	Roger GARDES	x	x
SPL Tourisme	Vincent GARNIER	x	x
OT Riom Limagne	Cédric CORRE	x	
Partenaires voies verte / véloroute et maisons de site			
Région Auvergne Rhône-Alpes	Frédéric BONNICHON	x	
Région Auvergne Rhône-Alpes	Damien DEROUET	x	x
Auvergne Rhône Alpes Tourisme	Delphine CHABERT	x	x
Département de l'Allier	Corinne COUPAS	x	
Département du Puy de Dôme	Serge PICHOT	x	x
Département du Puy de Dôme	Laurence FORTUNE	x	x
Pays du Grand Clermont	Dominique ADENOT	x	x
Pays du Grand Clermont	Jérôme PROUHEZE	x	
SEAT Ecopôle	Jean-Pierre BUCHE	x	
Défi Allier du pôle métropolitain			
Vichy Communauté	Joël HERBACH	x	x
Agence d'urbanisme	Charles HAZET	x	x
Agence d'urbanisme	Christel GRIFFOUL	x	x
Agence d'urbanisme	Stéphanie TERRISSE	x	x
Cabinet Alliances	David PAQUET	x	x
Futourism	Jean PINARD	x	x

Ordre du jour :

1. Rappel du contexte de l'axe Allier et des acquis de la démarche en cours
2. Présentation d'exemples de cadre de gouvernance touristique
3. Présentation des enjeux et proposition de scénarios de gouvernance pour l'Axe Allier
4. Débat

Pièces-jointes :

- Le support de présentation,
- Le tableau des axes stratégiques déclinés en « Principes opérationnels » et en « Actions à mettre en œuvre » (document de travail)

1. Rappel du contexte de l'axe Allier et des acquis de la démarche en cours

- **Plusieurs acteurs publics interviennent aujourd'hui sur des projets autour de la rivière Allier :**
 - Les conseils départementaux du Puy-de-Dôme et de l'Allier, le Grand Clermont, Vichy Communauté, le SMAT du Haut-Allier se répartissent la création de la véloroute voie verte V70 avec des degrés d'avancement divers.
 - Dans le cadre du Comité d'itinéraire de la V70, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes conduit une étude pour définir le nom et le logo de la véloroute voie verte V70. Le comité d'itinéraire de la V70 regroupe 34 partenaires et s'intéressera en 2019 aux questions des services le long de l'infrastructure (aires, hébergements...), et à sa mise en tourisme et sa promotion avec les CRT et CDT.
 - Le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne (réseau de 11 EPCI dont 10 sont traversés par la rivière Allier) anime une réflexion partenariale autour du positionnement de l'axe Allier, des axes stratégiques pour son développement et de la mise en réseau de ses maisons de site.
 - **Les socio professionnels qui agissent localement ou sur plusieurs sites.**
- **Quatre axes stratégiques pour l'axe Allier** ont émergé des travaux conduits par le pôle métropolitain :
 - Axe 1 : préserver et valoriser le milieu naturel fluvial
 - Axe 2 : développer les fonctions récréatives pour la population locale
 - Axe 3 : développer une image et une économie touristique compatible
 - Axe 4 : mettre en place une gouvernance adaptée, processus d'animation et de promotion de l'axe Allier

Les trois premiers axes ont été déclinés en objectifs opérationnels et en propositions d'actions (cf document joint), afin de préciser les contours de l'axe 4, objet de la réunion.

Synthèse des débats :

- *Les cadres de gouvernance aujourd'hui en place sont dédiés à la création de la V70, voire à sa maintenance (CD63). Leur coordination se fait au sein du comité d'itinéraire mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes à la demande des partenaires locaux.*
- *D'autres cadres de gouvernance dédiés à l'environnement existent (SAGE) ou se mettent en place (GEMAPI à l'initiative des PNR).*
- *Il sera difficile d'avoir un seul et unique cadre de gouvernance pour l'ensemble des 3 axes stratégiques et la question se pose donc de leur coordination.*
- *Des sujets importants pour l'axe Allier ne sont pas pris en charge par les gouvernances existantes. Les problématiques de l'axe 1 ne sont pas suffisamment présentes : par exemple, la mesure de la fréquentation et de ses impacts. Des points de blocage à la réappropriation par les habitants (axe 2) ou à la mise en tourisme (axe 3) ne sont pas traités : par exemple, gens du voyage en bord de rivière, baignade interdite dans l'Allier, pérennisation et adaptation de la desserte en train, articulation avec la démarche Loire itinérance...*



AXESAÔNE

MSC



FUTOURISM

- *Le pôle métropolitain reste légitime, par son emprise géographique et son poids de population, à poursuivre l'animation du projet, mais il est souvent remis en cause au vu de ses moyens d'actions limités. Les premières étapes de la démarche en cours témoignent de la difficulté à dépasser le principe du « payeur décideur ». Sur l'axe Allier, le pôle métropolitain doit donc être formellement légitimé et missionné au-delà de ses seuls membres : conseil régional, conseils départementaux, PETR et Pays ne sont en effet pas membres du pôle. **Sur ce principe, il est nécessaire de définir une clef de répartition (population, retombées économiques liées au tourisme et aux loisirs...) des financements pour un projet collectif et solidaire.***

2. Des exemples de cadre de gouvernance pour la mise en tourisme de l'axe Allier

3. Enjeux et propositions de scénarios de gouvernance pour l'axe Allier

Des idées à retenir :

- **La désignation d'un chef de fil technique** consacré à temps plein à l'animation de la démarche est une clef de réussite.
- Dans un premier temps, la création d'une structure dédiée serait aujourd'hui difficile à assumer financièrement. **S'appuyer sur des structures existantes paraît préférable**, à condition d'identifier en leur sein le chef de file et d'encourager la coordination dans un cadre contractualisé (principe de subsidiarité).
- Se mettre d'accord sur les thématiques, ambitions, moyens... afin d'obtenir un consensus politique clair dès le début sur qui fait quoi ? Qui paye quoi ? Quand ? Comment ? Pour combien de temps ?... La formalisation du cadre de gouvernance dans un document contractuel, par ex une Charte des acteurs, permet d'éviter dérives et malentendus.
- **Envisager une progressivité** du cadre de gouvernance permet la montée en charge : en construire un qui corresponde au début du projet et le faire évoluer si besoin, y compris s'agissant du périmètre d'intervention (pôle métropolitain → bassin de l'Allier, y compris Haut Allier). **Mais également dans l'intégration et la définition du rôle des socio professionnels.**
- **La question du coût et des moyens** : il sera difficile de faire de la promotion et de la mise en tourisme avec moins de 250 000 €. A cela faudra-t-il ajouter la mesure, le contrôle et la gestion des impacts à mettre en place sans attendre. La question de la répartition des coûts est à anticiper : le projet collectif doit être financé par tous mais en tenant compte des moyens de chacun. La répartition des charges est à anticiper et à débattre dès l'amont, afin de permettre à chacun de s'engager dans le projet sans inquiétude et en connaissance de cause.
- **La dimension « Massif »** n'est pas suffisamment valorisée dans le Massif Central. Chaque itinéraire possède sa propre gouvernance qui produit « son » produit touristique (les chemins de Saint-Jacques, les chemins de Stevenson, la Grand Traversée du Massif Central à VTT, ...). La mise en commun de ces produits touristiques permettrait de proposer de nouveaux produits et d'accueillir de nouvelles clientèles. Par ailleurs, l'itinérance n'est pas le seul support de produit touristique (thermalisme par ex). Les Pyrénées développent peu à peu cette culture « Massif » à travers la Confédération Pyrénéenne.

- **La gouvernance de la GTMC à VTT** s'organise au sein d'un comité d'itinéraire dont l'IPAMAC (association des cinq Parcs Naturels Régionaux du Massif Central) est le chef de file. L'IPAMAC (trois personnes) construit la feuille de route avec les différents partenaires du projet, et conventionne au cas par cas pour la mise en œuvre des actions choisies collégialement. La communication / promotion est confiée aux CRT. Deux ans de travail préalable ont été nécessaires pour stabiliser ce cadre de gouvernance.
- **Grande itinérance et pratique multimodale** : l'itinérance multimodale se définit comme le fait de pouvoir parcourir un itinéraire en pratiquant successivement des activités différentes : vélo de A à B, randonnée pédestre de B à C, canoë de C à D, **recours au train...**
Aujourd'hui, il existe très peu d'offre de grande itinérance multimodale en France, et la rivière Allier pourrait présenter un fort potentiel sur ce segment porteur. A noter toutefois que, parmi les produits d'itinérance touristique aujourd'hui existants, les meilleures réussites s'appuient sur une grande itinérance monomode (en général le vélo) et/ou sur de la multiactivité (canoë, randonnée pédestre, équestre, accès ferroviaire...) via des boucles ou sur l'itinéraire principal.
La mise en œuvre nécessite une synergie d'actions entre les acteurs des loisirs et du tourisme pour proposer les services qui façonnent l'offre.

Synthèse des débats :

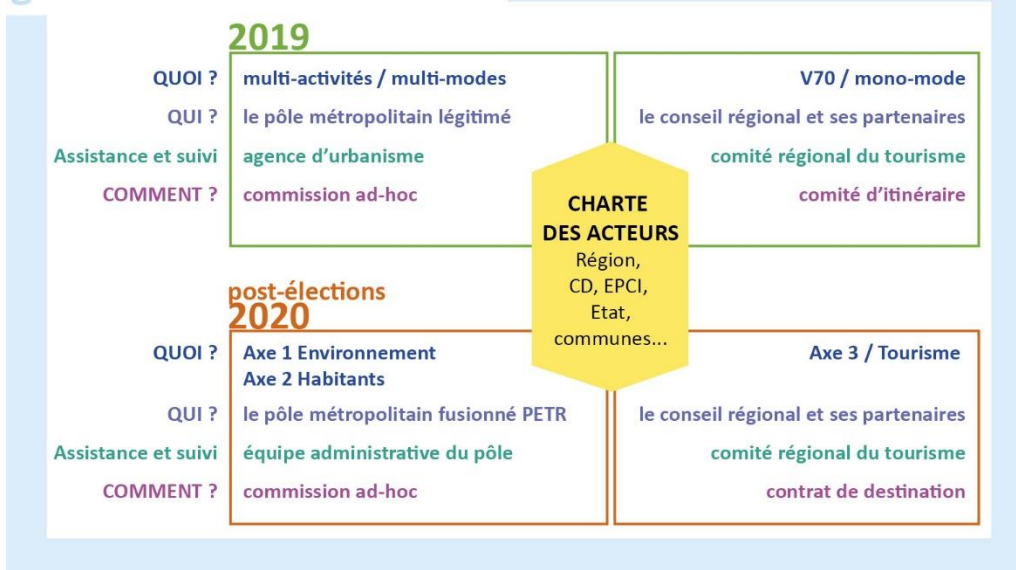
- *Le cadre de gouvernance touristique de l'axe Allier doit s'appuyer sur une structure existante et doit permettre d'associer des acteurs privés.*
- *Une gouvernance plus globale et cohérente présuppose une simplification des structures administratives, dont la question mériterait d'être tranchée au début du prochain mandat, et notamment le devenir du pôle métropolitain, du Grand Clermont et du Pays de Vichy. Le pôle métropolitain est aujourd'hui positionné sur de la coordination, de la stratégie ou de l'incubation d'idées mais son périmètre lui donne une pertinence géographique sur plusieurs sujets, dont l'axe Allier. Le débat peut être ouvert dès maintenant mais la décision reviendra aux prochains élus.*

Conclusions du groupe de travail

1. Le comité d'itinéraire de la véloroute – voie verte V70 poursuit son travail de coordination autour de cette itinérance monomode à travers le Massif Central, en s'intéressant à la question des services et à sa mise en tourisme. Le CRT Auvergne Rhône Alpes est la structure d'appui pour la mise en tourisme de l'itinéraire.
2. Le pôle métropolitain propose, sur son périmètre, des cadres de gouvernance pour l'axe 1 – Environnement et l'axe 2 – Réappropriation par les habitants. Les propositions d'étapes et la question des Maisons de sites, à l'origine de l'étude, seront débattues au sein d'une commission ad-hoc du pôle métropolitain associant les partenaires impliqués (Région, départements, PETR...). Cette commission permettra de défricher la question de l'itinérance multimodale en bord d'Allier.
3. Une charte des acteurs est à construire pour préciser les missions, moyens et engagements de chacun des partenaires.
4. A terme (après 2020), il conviendra de réinterroger ces cadres de gouvernance, leur légitimité et leur pertinence, et de les faire évoluer si besoin, pour optimiser les moyens et organiser une gouvernance plus complète et cohérente de l'axe Allier.



gouvernance AXE ALLIER



Annexe 3 : Axes stratégiques/ principes/ actions/ partenaires

Axe 1 : Préserver et valoriser le milieu naturel fluvial

PRINCIPES / OBJECTIFS	ACTIONS	PARTENAIRES
Maîtriser la fréquentation des milieux dans le cadre d'un schéma d'organisation hiérarchisé compatible avec la préservation des milieux et la réhabilitation des sites	Définir les secteurs de la rivière où la fréquentation devra s'organiser de façon différenciée suivant la sensibilité relative du milieu naturel et de la vie locale, et en fonction de la pression naturelle des pôles urbains	Etat (DPF et AFB), Départements, CEN, LPO,
	Identifier les secteurs propices au développement des loisirs et de la fréquentation en les dotant des équipements et moyens de gestion nécessaires	AFB, CEN, LPO, Pays et collectivités riveraines
	Identifier les secteurs sensibles où il sera préférable de restreindre et de contrôler la fréquentation, en limitant les accès et les services	AFB, CEN, LPO, Pays et collectivités riveraines
	Accompagner la fermeture, la mutation et la valorisation des sites de carrières avec une définition claire de leurs fonctions respectives	Etat, CEN, LPO, collectivités riveraines
	Mettre en œuvre une charte des acteurs institutionnels, associatifs et économiques	Collectivités, associations environnementales et sportives, acteurs du tourisme et des loisirs, CCI
Sensibiliser les habitants et les visiteurs aux richesses écologiques de la rivière et à ses risques, et former les acteurs institutionnels, associatifs et économiques directement concernés	Favoriser les actions pédagogiques de découverte de la rivière par les scolaires et avec les centres de loisirs	CPIE, Domaine de Chadieu, Maisons de sites, EPCI du Pôle métropolitain
	Développer une offre de découverte multiforme (visites, ateliers, événements...) à vocation locale et touristique	Maisons de sites, Pays, CEN Auvergne, LPO, CRT
	Créer une filière de formation des acteurs et gestionnaires aux richesses de l'Allier, à la sensibilité de ses milieux naturels et à la gestion de leur fréquentation	CPIE, Domaine de Chadieu, Université FRE
	Conditionner les autorisations d'exploitation commerciale à la formation préalable des gestionnaires	Etat (DPF), CCI, CRT
	Mettre en place et/ou adapter les réglementations et moyens de contrôle nécessaires	Etat (DPF et AFB), Collectivités
Mettre en place et gérer un dispositif d'évaluation permanent permettant de mesurer la fréquentation (locale et touristique) et ses impacts sur les milieux naturels et sur la vie locale	Equiper la véloroute-voie verte et ses accès d'un ensemble cohérent et homogène d'éco-compteurs	Région, Départements, Université FRE
	Equiper certains ponts de stations automatiques de prise de vue pour évaluer la fréquentation canoës	Etat, Départements, Université FRE
	Définir les indicateurs faune-flore à suivre à grande échelle pour évaluer les impacts de la fréquentation	Université FRE, AFB, CEN, LPO
	Réaliser des observations détaillées des effets de la fréquentation sur quelques secteurs-test	Université FRE, CEN, LPO
	Impliquer les Maisons de sites et les acteurs économiques dans l'évaluation de la fréquentation et de ses retombées, ainsi que pour orienter les actions	Maisons de sites, CRT, CCI
Concilier la fréquentation de la rivière et de ses abords avec les activités riveraines, la gestion de la ressource en eau et la préservation-restauration des ripisylves	Prendre en considération les champs captant dans l'organisation de la fréquentation et des loisirs	Départements, EPCI, ARS
	Organiser les accès à la rivière et sa fréquentation pour prendre en compte les activités agricoles et leurs contraintes, en favorisant leurs pratiques adaptées	Départements, EPCI, Pays, Chambre d'Agriculture
	Préserver dans l'espace et dans le temps des places pour la chasse et la pêche pour éviter les situations de conflit avec la fréquentation de loisir et de tourisme	Départements, EPCI, Fédérations de chasse et de pêche, CEN, LPO
	Valoriser les champs d'expansion en zones de loisirs et en éradiquer les occupations et campements sauvages	EPL, Etat (DPF), Départements, EPCI, Association des gens du voyage



Axe 2 : Développer des fonctions récréatives pour la population locale

PRINCIPES / OBJECTIFS	ACTIONS	PARTENAIRES
Développer, entretenir et gérer de façon cohérente et pérenne la véloroute-voie verte de découverte de l'Allier, pour en favoriser les usages multiples par les habitants du Val d'Allier et rapprocher ceux-ci de leur rivière	Réaliser la voie verte dans et aux abords des pôles urbains en priorité, afin d'en favoriser la fréquentation fonctionnelle et récréative, quotidienne et dominicale	Région, Départements, Pays, EPCI
	Relier au plus tôt par la véloroute les secteurs dotés de la voie verte, sans attendre sa généralisation	Région, Départements, Pays, EPCI
	Développer les services nécessaires pour favoriser l'attractivité et encadrer les usages : accès et parkings, signalétique et information, abris, points d'eau, éclairage ponctuel, buvettes, restaurants, ...	Région, Départements, Pays, EPCI, CCI
	Connecter la véloroute-voie verte aux territoires traversés et aux pôles urbains (pistes cyclables, transports en commun, gares SNCF, signalétique,...)	Région, Départements, EPCI, SMTC, SNCF, ...
	Aménager et gérer des sites d'accueil, en priorité à proximité des pôles urbains, valorisant l'Allier et compatibles avec sa préservation	Etat (DPF), EPCI, Communes
Renforcer et fédérer les « Maisons de sites » comme pôles de référence, d'accueil, d'animation et de formation, pour développer la connaissance et l'attractivité de la rivière, en favorisant l'émergence d'une nouvelle « culture Allier » basée sur la préservation de ses richesses.	Constituer le réseau des Maisons de sites en fédérant celles existantes et projetées autour d'un projet commun de promotion des richesses de la rivière	EPCI, Pays, Maisons de Sites
	Structurer le réseau des MS en fonction de leurs potentiels respectifs d'animation et de rayonnement	Métropole, EPCI, Pays, Maisons de sites
	Développer les activités récréatives et les services, préférentiellement sur les sites des MS, en leur confiant des missions de contrôle et de gestion	Maisons de sites, EPCI, Fédérations sportives
	Impliquer des associations compétentes dans l'animation des MS et la réappropriation de la rivière	CEN, LPO, CPIE, FRANE, Allier Sauvage,...
	Faire des MS des lieux permanents d'émulation autour des questions de gestion du Val d'Allier	Maisons de sites, CEN, LPO, Allier Sauvage, CLE du SAGE, Université FRE
	Mettre en place des offres d'activités et d'animation, régulières et événementielles, intégrant les MS	Départements, EPCI, Communes, Maisons de sites associations
Créer les meilleures conditions pour une réappropriation progressive et respectueuse de la rivière Allier par les habitants, limiter les mauvais comportements et éradiquer les usages illégaux.	Développer l'éducation à l'environnement fluvial auprès de la population scolaire du val d'Allier et du Pôle métropolitain (canoë, baignade, classes vertes)	CPIE, Domaine de Chadieu, Maisons de sites, Départements, EPCI, associations
	Organiser des lieux de baignade sécurisée (dans la rivière ou à côté), répartis de façon stratégique (pôles urbains, zones de loisirs, maisons de sites,...), et informer sur les dangers de la baignade sauvage	Etat (DPF, ARS), EPCI, Maisons de sites
	Favoriser et coordonner l'implantation de commerces de service (buvettes, restaurants, locations canoës et vélos, ...) en faisant de leurs acteurs des partenaires	EPCI, CCI, Fédérations sportives
	Eradiquer les mauvais usages (décharges ponctuelles et diffuses, engins motorisés, ...), incompatibles avec la préservation de la rivière et sa qualité d'accueil	Etat, Départements, EPCI, Communes, Chambre d'Agriculture, Fédérations de chasse et de pêche
	Mettre fin aux occupations illégales des bords de rivière (DPF, zones inondables), incompatibles avec sa fréquentation récréative et ses qualités paysagères	Etat, Départements, EPCI, Communes

Axe 3 : Développer une image et une économie touristique compatible

PRINCIPES / OBJECTIFS	ACTIONS	PARTENAIRES
Développer et coordonner les différents modes d'itinérance pour constituer une offre complète et variée couvrant à terme l'ensemble de l'axe Allier	Etablir le programme de développement progressif du schéma plurimodal d'itinérance, de ses accès et de ses étapes (« Route de l'Allier ») depuis le Haut-Allier jusqu'à la confluence avec la Loire.	Région, Départements, EPCI, Pays, CRT, Fédérations de randonnée pédestre et cyclable, FFRCK
	Développer une offre de service ferroviaire et bus compatible avec la répartition des étapes et l'accueil des différents modes d'itinérance (vélos, canoës)	Région, SNCF, SMTC, EPCI
	Coordonner les acteurs publics et privés pour produire des offres attractives de séjours organisés	Région, Départements, CRT, CDT, OT, CCI, hébergeurs, loueurs,...
Conforter une offre de découverte multithématique complète de la rivière Allier à travers le réseau de ses Maisons de site et de ses acteurs compétents	Renforcer les Maisons de sites dans leurs thématiques respectives et coordonner leur programmation, animation, communication	Maisons de sites, Départements, EPCI, Pays
	S'appuyer sur tout ou partie des Maisons de sites pour structurer l'offre touristique de découverte de l'Allier, itinérante ou non (accueil, information, services,...)	Maisons de sites (Brioude, Ecopôle, Vichy,...), Départements, EPCI, CRT
	Impliquer l'ensemble des acteurs concernés (publics, économiques et associatifs) pour assurer la cohérence des actions avec l'objectif touristique	Collectivités territoriales, CCI, associations environnementales et fédérations (Sports, Pêche, Chasse,...),
Développer une offre de services nécessaire à la constitution d'une destination, en impliquant leurs acteurs dans la gestion globale de la « Route de l'Allier »	Référencer et mettre à niveau les hébergements favorables pour l'itinérance ou la découverte simple	Région, Départements, Pays, CCI, CRT, CDT, OT
	Doter des services nécessaires (publics et commerciaux) les secteurs et itinéraires où le développement de la fréquentation sera opportun	Région, Départements, EPCI, Pays, CCI
	Structurer l'activité canoë pour orienter la pratique courte sur les secteurs compatibles et limiter l'itinérance dans les secteurs sensibles et/ou non pourvus d'hébergements	Départements, FFRCK, CEN, LPO, Allier Sauvage, Université FRE
	Mettre en place un dispositif de contribution financière des activités commerciales à la gestion pérenne et à la promotion de la « Route de l'Allier »	Etat (DPF et DRFIP), Région, Départements, EPCI, CCI
Constituer à terme une « destination Allier » reposant sur une gestion cohérente et sur une promotion unitaire, incluant les dispositifs d'évaluation nécessaires pour assurer son développement et sa pérennité.	Produire une stratégie marketing basée sur des priorités adaptées aux réalités de l'offre et sur un plan d'actions compatibles avec vie locale et milieu naturel	Région, Départements, Métropole, EPCI CRT, CDT, OT
	Doter la destination Allier d'une plateforme de marque permettant d'assurer à la promotion un caractère unitaire, efficace et lisible	Région, Départements, Métropole, EPCI CRT, CDT, OT
	Concevoir la destination Allier dans une logique globale amont /aval et de connexion avec la destination Loire, en privilégiant la différenciation	3 Régions, 5 Départements, Fédérations de randonnée pédestre et cyclable, FFRCK
	Connecter la « Route de l'Allier » (itinéraires pédestres et cyclables) aux sites et centres d'intérêt touristiques environnants (Haut-Allier, PNR, Val de Sioule, centres historiques, ...)	Départements, EPCI, Pays, Fédérations de randonnée pédestre et cyclable
	Mettre en place un dispositif complet, fiable et partagé, d'évaluation de la fréquentation, de ses retombées et de ses impacts	Université FRE, CRT, CCI, CEN, LPO





AXESAÔNE

MSC

 **FUTOURISM**